



ACTUALITÉS
Les pratiques du pédiatre
Lussier sur la sellette A 6

ÉCONOMIE Nouveau vol quotidien
sur Toronto C 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 14 AVRIL 2004

IRAK

Bush s'engage à « finir le travail »

« Les conséquences d'un échec seraient inimaginables », dit-il

RICHARD HÉTU
Collaboration spéciale

■ Tout en reconnaissant que les États-Unis venaient de vivre une série de « semaines difficiles en Irak », George W. Bush s'est engagé hier à compléter « le travail de ceux qui sont tombés » sur le champ de bataille afin d'inaugurer une nouvelle ère de démocratie au Moyen-Orient.

« Dans ce conflit, il n'y a pas d'autre solution qu'une action déterminée. Les conséquences d'un échec en Irak seraient inimaginables », a-t-il déclaré lors de sa première conférence de presse de l'année à la Maison-Blanche.

Affichant un air sombre, le président américain a rompu avec la tradition en prononçant un discours de 18 minutes avant de répondre aux questions des journalistes. Au cours de son

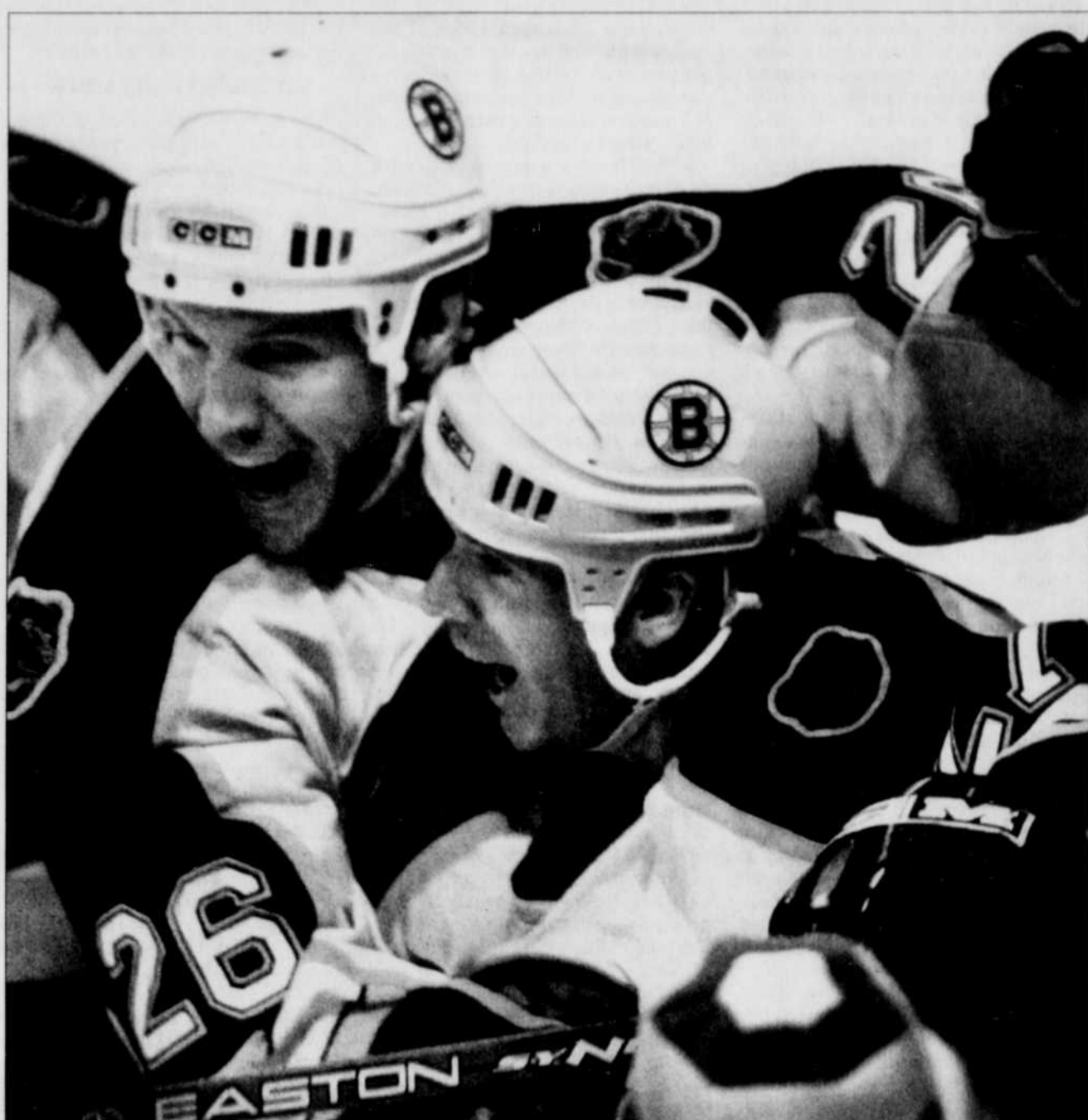
allocution, il a réitéré son intention de maintenir la date du 30 juin pour le transfert du pouvoir aux Irakiens.

« Le 30 juin, la souveraineté sera placée entre les mains des Irakiens, a-t-il déclaré. Nous ne reviendrons pas sur

Voir BUSH en A 2 >

À LIRE AUSSI :
■ Plus de 40 otages Page A 14

Le Canadien face à l'élimination



Glen Murray a profité d'une collision entre Alex Kovalev et Sheldon Souray pour s'emparer d'une rondelle libre et déjouer José Théodore du côté de son bloqueur à 9:27 de la deuxième période de prolongation dans un match disputé hier soir au Centre Bell. Ce but a permis aux Bruins de remporter une victoire de 4-3 et de prendre une avance de 3-1 dans cette série quatre de sept. Sur la photo, Murray, le héros du match, à droite, célèbre son but avec Mike Knuble. Textes en S 2 et S 3.

PROBLÈME DE STÉRILISATION Test de dépistage du VIH pour 1200 opérés

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ Le rappel de 1200 patients québécois opérés à la hanche à l'aide d'un instrument possiblement mal stérilisé fait boule de neige. Des avis ont été transmis à Santé Canada et dans les autres pays où le produit est vendu, indique le ministère de la Santé.

La Vieille Capitale est toutefois épargnée. Tant le CHA (l'Enfant-Jésus et Saint-Sacrement) que le CHUQ (Hôtel-Dieu, CHUL, Saint-François d'Assise) affirment ne pas utiliser l'alséoir à cotyle qui est au centre de la controverse.

L'appareil employé lors du remplacement de la hanche est toutefois présent dans les salles d'opération

L'instrument ne serait cependant pas utilisé à Québec

de 12 hôpitaux de la province, selon l'investigation du ministère. D'où l'envoi, depuis hier, d'une lettre invitant quelque 1200 patients à subir un test de dépistage du VIH/sida et des hépatites. Des patients traités principalement au

cours des deux dernières années.

Voir OPÉRÉS en A 2 >

SCANDALE DES COMMANDITES

Ouellet blâme à son tour la vérificatrice

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Après Marc LeFrançois de VIA Rail, la semaine dernière, voilà qu'André Ouellet, de Postes Canada, accuse à son tour la vérificatrice générale Sheila Fraser de se tromper et de tirer « des conclusions incorrectes » de son enquête sur le scandale des commandites.

Le bureau de la vérificatrice « voulait tellement nous accoler aux commandites qu'il n'a pas écouté nos explications », a dit hier le président suspendu des Postes au Comité des comptes publics. « Leurs conclusions ne reflètent pas la réalité, a-t-il affirmé à plus d'une reprise. Elles ne correspondent pas aux faits. »

M. Ouellet a plus d'une fois attaqué

la crédibilité des vérificateurs. « Après quatre mois (de travail), fermer les livres sans rien nous reprocher semblait les embarrasser », a-t-il dit.

« Nous avons l'impression d'être coupables par association, a-t-il ajouté. Nous n'aurions pas dû apparaître dans ce chapitre » du rapport sur les commandites.

Le témoignage de l'ancien ministre libéral a provoqué des flammèches à plusieurs occasions, notamment lorsque le bloquiste Michel Guimond l'a accusé de « cracher du venin » sur M^{me} Fraser. M. Ouellet a demandé et obtenu des excuses, ce que le député a fait tout en disant : « Je le pense quand même ».

Le rapport de M^{me} Fraser publié le 10 février dernier a critiqué deux volets de

Voir OUELLET en A 2 >

« Chers libéraux, c'est votre tour... »

Des manifestations partout au Québec pour souligner le 1^{er} anniversaire du gouvernement Charest

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Le gouvernement de Jean Charest a un an, aujourd'hui, et ce n'est certainement pas pour lui parler d'amour que des milliers de Québécois descendront dans la rue pour souligner le premier anniversaire de la prise du pouvoir par le Parti libéral du Québec (PLQ).

Sous l'impulsion du Réseau de vigilance — une vaste coalition réunissant des groupes communautaires, des organisations syndicales, des associations étudiantes, des mouvements écologiques et des féministes — le Québec vivra aujourd'hui au rythme de la « Journée nationale de solidarité et d'action contre les politiques antisociales du gouvernement Charest ».

Le Réseau de vigilance promet un

« feu d'artifice d'actions, d'événements et des gestes symboliques » d'un bout à l'autre du Québec.

Dans l'Outaouais, des manifestants vont tenter de fermer le casino du lac Leamy. Des cortèges funèbres se mettront en route dans l'Abitibi-Témiscamingue. Des messes seront célébrées à Roberval et à Jonquière. La Coalition Je n'ai jamais voté pour ça va organiser une manifestation, en fin d'après-midi, au Square Victoria à Montréal.

À Québec, le Regroupement en éducation populaire de Québec — Chaudière-Appalaches, dans sa volonté de bloquer Jean Charest, va bloquer le boulevard... Charest, à la hauteur du boulevard Langelier, de 10 heures à 11 heures. Sur place, des animateurs feront l'éducation du bon peuple sur les

dangers de la réingénierie de l'État proposée par les libéraux.

Le clou de la journée sera certainement le rassemblement qui se tiendra, à l'heure du midi, devant l'édifice de l'Assemblée nationale. Organisé, entre autres, par la Table nationale des corporations de développement communautaire et la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux, l'événement devrait attirer entre 6000 et 8000 personnes dont plus de 4000 étudiants venus de Québec, de Trois-Rivières et du Saguenay — Lac Saint-Jean.

Voir LIBÉRAUX en A 2 >

À LIRE AUSSI :
■ Sous haute surveillance Page A 3



SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Editorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 14
Bourses	C 5	Petites annonces	S 10
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 10
Capitale et régions	A 7	Sports	S 1
Décès	C 7	Statistiques	S 6
Divertissements	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 7, minimum 0

Plutôt nuageux en matinée et faible pluie en après-midi. Probabilité de précipitations de 70 %. Vents légers. Demain, vendredi et samedi : passages nuageux. Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 1,4 cm Lan dernier : 8,6 cm
Cet hiver : 253,8 cm L'hiver dernier : 260,2 cm

QUÉBEC,
108^e ANNÉE, N° 106
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00073 5

SAMEDI DANS LE SOLEIL

Savoir éviter les pièges



Coup de cœur pour une maison ? L'embauche d'un spécialiste en inspection immobilière pourrait vous éviter de facheux ennuis et de mauvaises surprises. Qu'elle soit neuve ou non, l'habitation convoitée peut présenter des pièges, qu'il est possible d'éviter. Encore faut-il les reconnaître !

Dans le cahier **Habitat**

L'esprit bricoleur



Cette maison typique du quartier Saint-Jean-Baptiste, avec sa porte d'entrée qui donne sur le trottoir, abritait autrefois deux appartements. Les nouveaux propriétaires en ont fait une maison sur trois niveaux avec terrasse. « C'est la campagne en ville », s'est exclamé le designer Catherine Tremblay.

Dans le cahier **Style**

LES SUITES

BUSH

Suite de la Une

notre engagement. » Et d'ajouter : « Nous ne sommes pas une puissance impériale, et des nations comme le Japon et l'Allemagne peuvent en attester. Nous sommes une puissance de libération, et des nations en Europe et en Asie peuvent en attester aussi. L'objectif de l'Amérique en Irak est limité et il est ferme. Nous souhaitons un Irak indépendant, libre et en sûreté. »

Le président n'a cependant donné aucune précision sur l'identité des personnes à qui l'administrateur américain, Paul Bremer, remettra le pouvoir dans moins de trois mois. Il s'est contenté de mentionner que le représentant de l'ONU, Lakhdar Brahimi, aidait présentement les États-Unis et leurs alliés à mettre sur pied la transition.

Devant la dégradation de la situation en Irak, le chef de la Maison-Blanche a affirmé que des troupes supplémentaires seraient envoyées dans ce pays si cela était nécessaire. Quelque 135 000 Américains sont actuellement déployés en Irak.

Lundi, le général John Abizaid, chef du Commandement central, avait annoncé avoir demandé l'équivalent de deux brigades de combat supplémentaires en Irak.

Le président Bush s'est présenté devant les journalistes au moment où les sondages montrent que le soutien des Américains à sa politique irakienne s'est érodé. Cette perte de confiance est directement reliée à la détérioration soudaine de la situation en Irak. Au moins 83 soldats ont été tués et plus de 560 blessés depuis le début du mois. En outre, une quarantaine d'étrangers originaires de 12 pays sont actuellement retenus en otages. Et quatre civils américains ont été retrouvés sans vie hier.

Malgré la violence, le président Bush a rejeté toute comparaison entre la situation en Irak et celle vécue par les États-Unis durant la guerre du Vietnam. La semaine dernière, le sénateur démocrate Ted Kennedy avait notam-

ment affirmé que l'Irak était « le Vietnam de Bush ». « Je pense que ce parallèle est faux, a-t-il dit. Je crois aussi que ce parallèle envoie un message erroné à nos troupes et à l'ennemi. »

Selon le président, la récente montée de violence en Irak n'a rien d'une guerre civile ou d'une insurrection populaire. « La violence que nous avons vue est une tentative de prise de pouvoir par des éléments extrémistes et impitoyables », a-t-il dit.

Le président a notamment montré du doigt l'imam chiite Moqtada Sadr, précisant que celui-ci devait « démanteler » sa milice « illégale » et faire face aux « accusations » contre lui.

Pendant la période des questions, les journalistes ont limité leurs interrogations à l'Irak et à la lutte contre le terrorisme avant le 11 septembre 2001, deux dossiers qui ont placé l'administration Bush sur la défensive au cours des dernières semaines. Malgré les invitations répétées, le président a refusé de dire qu'il avait commis des erreurs dans l'un ou l'autre de ces dossiers.

Le chef de la Maison-Blanche n'avait pas tenu de conférence de presse en début de soirée depuis mars 2003. Il a choisi d'intervenir au moment où sa popularité est à son plus bas niveau depuis son entrée en fonctions, selon un sondage Gallup publié hier. Son taux d'approbation, qui était de 55,4 % lors du dernier trimestre 2003, a chuté à 50,9 % au premier trimestre 2004. Ce sondage s'ajoute à celui publié cette semaine par le magazine *Newsweek*, selon lequel le candidat démocrate à la présidence, John Kerry, recueille 50 % des intentions de vote contre 43 % pour le président.

Kerry a réagi hier soir à l'intervention de George Bush en déclarant qu'il n'a proposé « aucun plan spécifique » d'action pour stabiliser la situation en Irak. « Le président a dit clairement qu'il avait l'intention de s'accrocher obstinément à la même politique qui a conduit à un risque plus grand pour les soldats américains et à un coût constamment plus élevé pour le contribuable américain », a déclaré Kerry.

OPÉRÉS

Suite de la Une

Dans quels centres hospitaliers ? Ceux de Matane, du Grand-Portage (Rivière-du-Loup), du Sacré-Cœur de Montréal, de la région de l'Amiante (Thetford Mines), de Saint-Jérôme, de Saint-Eustache, du Haut-Richelieu (Saint-Jean-sur-Richelieu), du Suroît (Salaberry-de-Valleyfield), le Santa Cabrini (Montréal) ainsi que l'Hôpital général de Montréal, l'Hôtel-Dieu de Roberval et l'Hôtel-Dieu d'Amos.

Rappelons que l'affaire a débuté au début de l'année, alors qu'un employé d'un établissement de la métropole a découvert que l'outil se démontait. Si ce dernier n'est pas désassemblé, la stérilisation n'est pas complète, des résidus restent coincés, avait-il constaté.

Hier, le ministère de la Santé privilégiait toujours la piste des mauvaises instructions fournies par le fabricant : Zimmer. « On ne cherche pas le coupable à ce stade-ci », tient à préciser le Dr Michel Bureau, sous-ministre adjoint et directeur général des services de santé et de médecine universitaire. Mais, précise-t-il, « quand un distributeur vend le produit, il enseigne au monde comment le nettoyer et le stériliser ».

Sauf que Santé Canada a vérifié les instructions. Elles sont « très claires », nous a dit une porte-parole. Il serait indiqué noir sur blanc de désassembler l'instrument. D'ailleurs, une quarantaine d'hôpitaux du Québec le nettoyaient correctement, au dire du ministère de la Santé.

Joint hier en Indiana par *La Presse*, le porte-parole de Zimmer, Brad Bishop a pour sa part affirmé que l'entreprise a suivi les normes. « Nous distribuons ces instruments depuis plus de trois ans et on ne nous a jamais signalé de problèmes de stérilisation reliés à des problèmes de santé », a-t-il affirmé en précisant que Zimmer allait collaborer totalement avec les autorités québécoises.

La faille est peut-être ailleurs. Dans la disparition du comité provincial qui édictait les règles nationales en la matière, par exemple. Pour l'instant, chaque hôpital gère le dossier. « Peut-être qu'on devrait recréer un comité d'experts », a admis le Dr Bureau. Il est nécessaire ? « Je pense que oui. (...) Il arrive toutes sortes de nouveaux appareils médicaux. La chose ne se simplifie pas, elle se complexifie. Il faut que les gens soient bien formés pour s'occuper de la stérilisation. »

ALERTE MONDIALE

Le Dr Bureau note, en outre, que l'aléa, à coté, le produit devenu célèbre,

RISQUES DE CONTAMINATION

12 établissements invités à procéder à la relance de leurs patients

HÔPITAUX	PATIENTS
Centre hospitalier de Matane	21
Centre hospitalier régional du Grand-Portage	100
Hôtel-Dieu de Roberval	8
Hôpital Sacré-Cœur de Montréal	66
Centre Univers. de santé McGill	179
McGill Hospital	400
Hôpital Santa Cabrini	400
Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos	21
Centre hospitalier de la région de l'Amiante	104
Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme	136
Centre hospitalier de Saint-Eustache	5
Hôpital du Haut-Richelieu	104
Centre hospitalier régional du Suroît	à confirmer
TOTAL	1144

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

n'est pas distribué seulement au Québec. « C'est pour ça qu'on a averti Santé Canada. Santé Canada vérifie pour les autres provinces. Il y a aussi des vérifications ailleurs dans le monde. »

Lorsque des médecins découvrent un nouvel effet secondaire pour un médicament, une « alerte » fait le tour du monde. Le système serait ici semblable, explique-t-il.

Dans le site Internet de Zimmer, on indique que l'entreprise vend des produits dans plus de 80 pays.

Le Conseil pour la protection des malades déplore, quant à lui, la « désorganisation » du ministère de la Santé dans l'opération de rappel. Le directeur général, Paul Brunet, se demande encore pourquoi Québec n'a pas mis de cellule de crise sur pied afin de rassurer les patients. Et pourquoi plusieurs semaines se sont écoulées entre la découverte du problème et le rappel.

Il s'inquiète également pour notre santé et celle de notre système de soins. Comment a-t-on pu utiliser l'instrument chirurgical durant quelques années avant de s'apercevoir qu'il se dévisse ? Pourquoi personne ne l'a inspecté à fond avant d'autoriser son utilisation ? Que penser de la stérilisation des autres instruments et de la réutilisation, dans nos hôpitaux, de fournitures à usage unique ? questionne M^{re} Brunet. « La gestion du réseau est extrêmement préoccupante. »

Avant de s'occuper de la structure des bâtisses, de leur entretien, le ministère devrait établir des normes nationales afin d'assurer la santé de la population, pense-t-il.

OUELLET

Suite de la Une

l'action de cette société d'État, soit la commandite de la télé-série sur Maurice Richard et celle du concours de création de timbres (Timbrons l'avenir).

« DÉCISION D'AFFAIRES »

Loin de regretter le passé, M. Ouellet soutient que « les deux programmes étaient parfaitement justifiés ». De plus, l'entreprise n'a jamais participé à la politique des commandites destinées à soutenir l'unité canadienne. « Notre marché s'étend à tout le Canada », a-t-il dit.

Le premier projet, celui de Maurice Richard, a dit M. Ouellet, n'était tout simplement pas une commandite et n'avait donc pas à répondre aux critères de commandites de la société.

« Il s'agissait d'une décision commerciale qui s'inscrivait dans notre plan de marketing », a-t-il précisé après avoir dit que le projet proposé par Robert-Guy Scully « ne faisait pas partie du Programme de commandites » et que Postes Canada avait payé sa part de 1 625 000 \$ à partir de ses propres fonds sans rien recevoir du ministère des Travaux publics.

Aucune agence de communication n'a reçu de commission dans ce dossier, a-t-il dit, et Postes Canada en a eu pour son argent même si la vérificatrice générale croit le contraire.

PRÊT À REMBOURSER

Quant aux concours de timbres, M. Ouellet croyait au départ qu'il s'agissait d'un projet du millénaire, non d'une commandite, et n'a appris la vérité qu'environ un an plus tard.

Dans ce cas précis, le ministère des Travaux publics a versé 600 000 \$ à Lafleur Communication et à Media/D.A. Vision, qui ont conservé des commissions respectives de 12 et de 3 % avant de verser 521 739 \$ à Postes Canada.

Cette dernière a ensuite redonné 516 000 \$ à Lafleur pour concevoir le projet et 61 465 \$ à Tremblay-Guittet pour des services de communication.

« Je reconnais que cela ne regarde pas bien, et surtout de la façon dont l'a présenté la vérificatrice », a dit M. Ouellet. Ce dernier a d'ailleurs offert de rembourser l'argent au gouvernement, une fois le rapport de M^{me} Fraser publié, car « nous réalisons maintenant que cet argent n'aurait pas dû nous être versé ».

Plus tard, l'ancien ministre libéral passé directement du cabinet à Postes Canada en 1996 a demandé aux députés de blâmer le ministère s'ils le voulaient, mais pas son entreprise.

Les Postes ont reçu cet argent — décrit par M. Ouellet comme « un tout petit demi-million de dollars » — « de bonne foi et l'ont administré de façon très serrée ». « Nous ne savions pas que le ministère avait payé Lafleur directement », a-t-il ajouté.

DEUX MOIS D'« ENFER »

M. Ouellet a livré son exposé initial uniquement en anglais, ne donnant en français qu'une brève conclusion sur les effets négatifs de l'affaire sur lui-même et sa famille, qui ont vécu « un enfer depuis deux mois » à la suite de ce qu'il appelle la « décision arbitraire » de le suspendre avec solde de son emploi à Postes Canada.

C'ÉTAIT HIER

1944 — Adoption par l'Assemblée législative de la loi 17, créant la Commission hydroélectrique du Québec.

Résultats	
Tirage du 2004-04-13	
03 08 10 16 17 20 22 26 37 46	49 51 52 53 57 59 62 64 65 66
Tirage du 2004-04-13	
586 5935	NUMÉRO 209984
Roue de Fortune. Chez vous Diffusée à 10h, lundi au mercredi à 18 h 25 et le jeudi à 19 h 30.	

Cliquez sur :

plus de **Soleil** dans **Cyberpresse**

cyberpresse.ca/soleil

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LIBÉRAUX

Suite de la Une

Sur le coup de midi, les manifestants partiront du Musée national des beaux-arts du Québec, sur les plaines d'Abraham, pour marcher jusqu'à l'hôtel du parlement où ils célébreront, à leur façon, le premier anniversaire du gouvernement Charest.

En fin d'après-midi, de 17 heures à 19 heures, le Réseau du forum social Québec—Chaudière-Appalaches tiendra une vigile « festive et engagée » devant l'édifice de l'Assemblée nationale.

Selon le coordonnateur de la Table nationale des corporations de développement communautaire, André Beaudry, la « Journée nationale de solidarité et d'action » se veut avant tout une démonstration du mécontentement du milieu communautaire à l'égard des dirigeants politiques du Québec.

« Jusqu'à maintenant, le vent de protestation est surtout venu du côté des milieux syndicaux. Cette fois, l'opposition provient d'un autre segment de la population, celui des groupes communautaires », a expliqué M. Beaudry en soulignant que le gouvernement ne pourra pas minimiser l'impact de la fronde à son égard en clamant que l'opposition à ses politiques vient exclusivement de syndicats qui sont engagés dans une nouvelle ronde de négociation avec l'État pour le renouvellement des conventions collectives de leurs 450 000 membres.

Ainsi, au cœur des slogans qui seront entonnés aujourd'hui, des thèmes retiendront l'attention : l'appauvrissement, l'effritement des droits des travailleurs, la démolition des programmes sociaux et le démantèlement de l'État.

S'ils se préparent fébrilement pour la manifestation du 1^{er} mai — jour de la fête des Travailleurs — au cours de laquelle plus de 50 000 personnes défilent dans les rues de Montréal, les syndicats seront tout de même de la partie aujourd'hui. Ils seront entre autres présents sur la colline parlementaire à l'heure du midi.

La CSN réunira ses troupes, tôt le matin, devant son édifice, sur le boulevard... Charest, pour une mystérieuse promenade dans les rues de Québec. Elle donnera également le coup d'envoi du deuxième volet de sa campagne de publicité contre le gouverne-



ARCHIVES LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
La journée de « perturbation » du 11 décembre dernier visait aussi le gouvernement libéral.

ment Charest. La CSN a acheté de la publicité dans les journaux et prendra d'assaut les ondes radiophoniques pour souhaiter un joyeux anniversaire au gouvernement.

Pour sa part, la CSQ mettra en branle, dès 7 h 30, son opération Chemin de Damas durant laquelle une centaine de syndiqués se déplaceront d'une station à une autre pour faire le bilan du gouvernement libéral. De leur côté, le Syndicat de la fonction publique du Québec et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec demanderont à leurs membres de faire du piquetage symbolique devant les milieux de travail. Un char allégorique transportant un gâteau géant destiné à l'équipe Charest sillonnera les rues de la capitale.

DES LIBÉRAUX TRANQUILLES

Pour son premier anniversaire au pouvoir, Jean Charest passera la journée, à Montréal, auprès de sa petite famille.

Selon la Presse canadienne, le PLQ n'a prévu aucune cérémonie particulière pour souligner la victoire du 14 avril 2003 qui lui avait permis de faire élire 76 députés et de récolter 45,9 % des suffrages. « Si cela se fait, ce sera sur une base uniquement locale, au niveau de chaque comté », a déclaré le responsable des communications du PLQ pour l'Est du Québec, Nicolas Rochette.

L'agence de presse fait ressortir le contraste avec le faste qui avait marqué le premier anniversaire de l'élection du PLQ à la tête du Québec, en 1971 et en 1986, chaque fois à la suite d'une victoire électorale de Robert Bourassa.

Le 29 avril 1971, exactement un an après sa brillante victoire du 29 avril 1970, le premier ministre Bourassa, devant 10 000 libéraux en liesse venus fêter la première année de pouvoir au Colisée de Québec, avait annoncé le « projet du siècle » : les travaux hydro-électriques de la baie James.

B A I N U L T R A
Un mode de vie santé

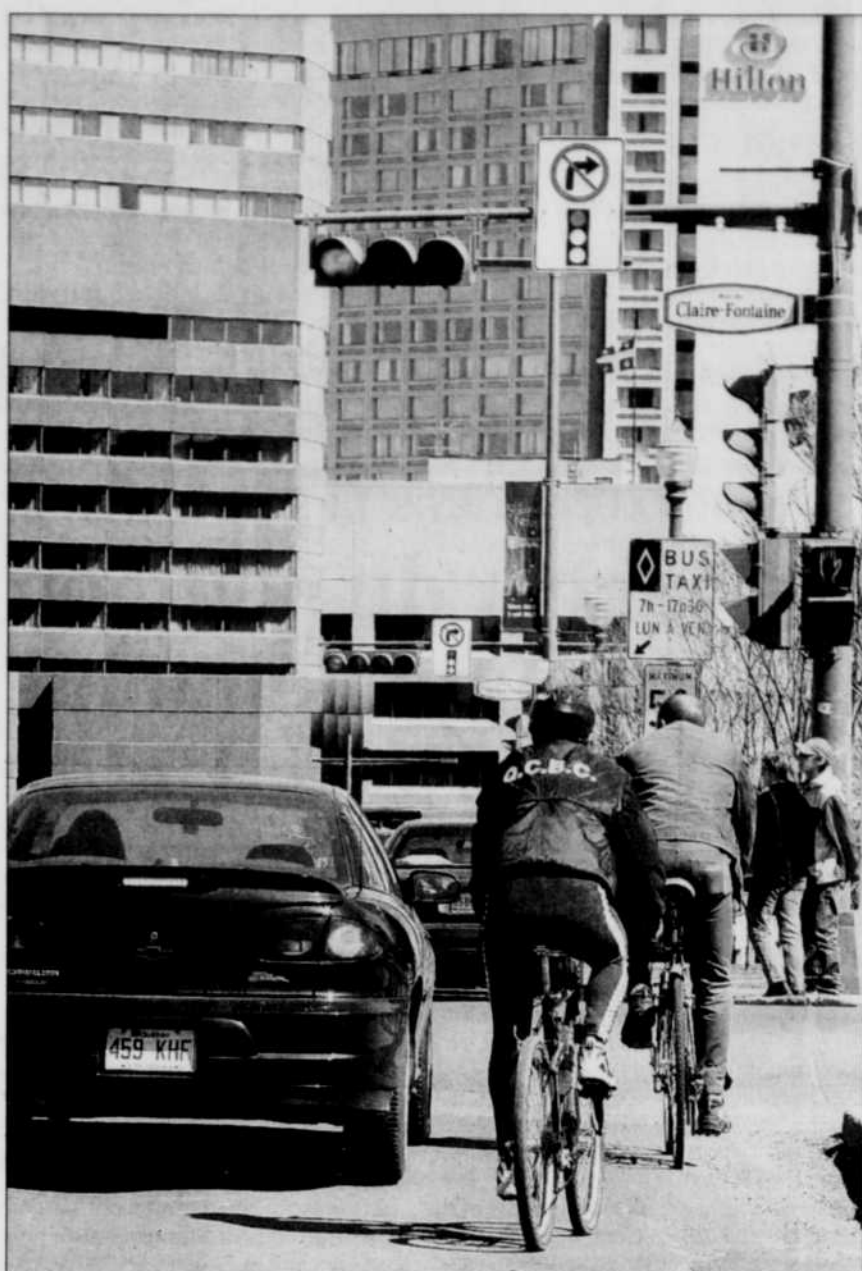
THALASSA domicile
Québec
Thalassa Domicile
670, rue Bouvier, local 135
Québec QC G2J 1A7
Tel.: 418 682 3606

St-Hyacinthe • Laval • Sorel • St-Hubert

ACTUALITÉS

DE QUÉBEC
14 AU 18 AVRIL 2004
Centre des congrès de Québec
649-5215 • www.silq.org

COUPE
ALLAN
2004
19-25 AVRIL



À Québec, la police n'avait pas en main hier le nombre de contraventions remises, mais elle chiffre à seulement cinq le nombre d'accidents survenus sur le territoire.

VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE

Moitié moins d'accidents que prévu

58 blessés rapportés au Québec

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ Le premier anniversaire hier de l'implantation au Québec du virage à droite au feu rouge (VDFR) a été célébré dans une joie relative puisque le bilan provisoire présente des statistiques d'accidents bien en deçà des chiffres projetés.

Du 13 avril 2003 à décembre de la même année (chiffres les plus à jour disponibles), le ministère des Transports du Québec (MTQ) a compilé 170 accidents à partir des rapports policiers qui identifiaient le virage à droite au feu rouge comme la cause d'une collision.

Il y a eu 125 accidents avec dommages matériels, 46 avec blessés légers et trois autres avec blessés graves, c'est-à-dire des blessures qui ont nécessité un transport ambulancier jusqu'à l'hôpital.

Pour Pierre Faby, directeur de la sécurité des transports au MTQ, il s'agit là d'un premier bilan satisfaisant. «C'est positif par rapport aux appréhensions de certains groupes avant l'entrée en vigueur du virage à droite. Il y a 50 % moins d'accidents que prévu et 63 % moins de blessés que les projections des experts.» En fait, il y a eu 58 blessés: seulement 8 piétons, 15 conducteurs d'un véhicule motorisé, 13 passagers à bord de ces mêmes véhicules et 22 cyclistes.

À noter que l'île de Montréal est le seul endroit où le VDFR est encore interdit en tout temps. Les chiffres présentés — 170 accidents — incluent tout de même 21 accidents rapportés dans la métropole, dont la nature est un VDFR non autorisé.

CYCLISTES IMPRUDENTS

Le nombre de cyclistes impliqués, presque trois fois plus que les piétons (22 contre 8), est l'une des conséquences insoupçonnées du virage à droite, laissant croire que ceux-ci devront davantage se conformer au Code de la sécurité routière.

«Il arrive souvent qu'un cycliste percuté la portière côté passager d'une automobile qui tourne sur un feu rouge parce qu'il route en sens contraire de la circulation», explique M. Faby.

Selon les mêmes statistiques de la fin d'année 2003, le virage à droite au feu rouge était interdit en tout temps sur l'ensemble du territoire du Québec à 39 % des croisements. Plus précisément, à 44 % des croisements municipaux et à 28 % des croisements gérés par le MTQ. Parmi les grandes villes, celle avec le taux de permission de virage le plus élevé en tout temps était alors Laval avec 80 % et Québec arrivait dernier avec 31 % des croisements.

Mais depuis février, ce pourcentage a grimpé à 51 % à Québec. C'est dire que les automobilistes peuvent tourner à droite 24 heures sur 24 à 1328 des 2496 croisements de la ville. Ce nombre pourrait encore augmenter lorsque seront connus les possibles changements dans les arrondissements de la Cité et Limoilou, les deux seuls endroits qui n'ont connu aucune modification.

LES INFRACTIONS

Au cours des huit premiers mois d'application du VDFR, la Sûreté du Québec a remis 800 constats d'infractions pour le non-respect du règlement, principalement pour ne pas avoir effectué un arrêt complet ou pour avoir tourné à droite où c'est interdit. À Québec, la police n'avait pas en main hier le nombre de contraventions remises, mais elle chiffre à seulement cinq le nombre d'accidents survenus sur le territoire. «Il n'y a eu aucune personne à mobilité réduite ou non voyante d'impliquée dans ces accidents», souligne Denis Carbonneau de la police de Québec. On sait que les personnes souffrant d'un handicap étaient très réticentes à l'idée d'implanter le VDFR, mais il faut croire que la catastrophe anticipée n'a pas eu lieu. Ailleurs en Amérique, les accidents au VDFR comptent pour 0,5 % à 1 % de tous les accidents. Les chiffres présentés par le MTQ respectent ce pourcentage.

GÉNOMIQUE

13 millions \$ pour un centre de recherche de l'Université Laval

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ Les diagnostics de maladies infectieuses se font encore avec des technologies qui datent de l'époque de Pasteur, selon le directeur du centre de recherche en infectiologie de l'Université Laval, Michel G. Bergeron, qui vient d'obtenir 12,6 millions \$ pour développer un test qui fera ce travail sur un simple disque compact, en moins d'une heure.

«Mon objectif c'est de révolutionner le diagnostic des maladies infectieuses, pour remplacer les techniques de microbiologie qui remontent à Pasteur par des technologies de reconnaissance de l'ADN.»

Le projet de M. Bergeron fait partie des 14 projets de recherche appliquée en santé humaine qui viennent d'être approuvés par Génome Canada. Le ministre responsable de l'Agence de développement économique pour les régions du Québec, Lucienne Robillard, en a fait l'annonce hier, dans les bureaux d'Infectio Diagnostic, la compagnie du Dr Bergeron qui commercialise les résultats de ses recherches.

Génome Canada financera la moitié des 123 millions \$ qui seront dépensés dans ces projets, le reste étant assumé par d'autres partenaires.

Au Québec, quatre projets ont été ap-

prouvés. Outre celui du Dr Bergeron, Génome Canada accorde 16,2 millions \$ pour un projet conjoint de McGill et de l'Université de Montréal visant à identifier les personnes susceptibles de développer le diabète sucré de type 2. Un projet d'Elitra Canada pour trouver de nouveaux traitements thérapeutiques des infections fongiques mortelles reçoit 7,9 millions \$ et un projet mixte Québec-Ontario obtient 9,6 millions \$, dont 6,1 millions \$ pour le Québec, afin de mettre au point un test d'évaluation du risque de tumeurs colorectales.

Les projets choisis devaient représenter un potentiel de commercialisation assez rapide, c'est-à-dire dans cinq ans, afin que les Canadiens puissent profiter des retombées de ces investissements, a précisé le président de Génome Canada, Martin Godbout.

Quant au Dr Bergeron, il s'est présenté à la conférence de presse avec dans sa poche un échantillon de bactérie mangeuse de chair cultivée dans une gélose depuis deux jours, bien scellée... Il voulait illustrer les techniques toujours employées, qui exigent ensuite des batteries de tests avant d'identifier le microbe.

Le chercheur pense qu'avec sa technologie il pourrait obtenir ces résultats en 15 minutes, avec un test capable d'identifier à travers un éventail de 125 microbes.

Des puces seront installées sur un

CD avec des sondes contenant des parties d'ADN des 125 microbes, afin de les comparer avec un échantillon prélevé chez le patient. Le système mis au point par l'équipe permet de faire l'extraction et la purification de l'acide nucléique de cet échantillon. Le CD va ensuite faire migrer l'ADN de l'échantillon vers les sondes, où il va s'unir à son «petit frère», comme l'explique le scientifique. Le lecteur sera capable de voir lequel des 125 microbes a été identifié.

L'objectif est de développer un test dont le diagnostic est prêt en moins d'une heure

«Le test pourra être utilisé sur place, par des médecins, la santé publique, des hôpitaux, et même un jour chez le pharmacien», souhaite le Dr Bergeron.

Les maladies infectieuses sont la principale cause de décès dans les pays en développement, et dans les pays riches la mortalité qui leur est due a augmenté de 50 % depuis quelques années, dit-il. Il donne l'exemple du VIH, du SRAS, du pneumocoque, de la bactérie mangeuse de chair. Les tests par ADN représenteront bientôt un marché de plus de 6 milliards \$, selon lui.

Le projet de recherche permettra de développer un prototype d'ici à trois ans, pour ensuite préparer sa commercialisation. Tout est à faire, y compris les lecteurs de CD, auxquels travaillent des chercheurs du Centre d'optique, photonique et laser de l'Université Laval.



Le Dr Bergeron s'est présenté avec un échantillon de bactérie mangeuse de chair cultivée dans une gélose depuis deux jours. Il voulait illustrer les techniques toujours employées, qui exigent des batteries de tests avant d'identifier le microbe.

UN AN DU GOUVERNEMENT CHAREST

Manifs sous haute surveillance

Des centaines de policiers déployés autour du parlement

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Le déroulement des dernières manifestations devant l'Assemblée nationale dans la fumée des gaz lacrymogènes et le tir d'œufs remplis de peinture permet de se demander à juste titre si celle prévue aujourd'hui se terminera dans le chaos ou dans l'ordre. La présence annoncée de milliers d'étudiants n'est pas pour rassurer la Sûreté du Québec, qui déploiera des centaines de policiers autour de l'enceinte du parlement.

La Sûreté du Québec garde jalousement l'effectif prévu dans pareilles circonstances. «Nous aurons le nombre nécessaire de policiers pour maintenir l'ordre», dit simplement Richard Gagné des affaires publiques de la SQ, prétextant une question de stratégie.

Combien d'agents seront présents? Mystère. Mais à titre d'exemple, la dernière manifestation à laquelle ont participé quelque 350 étudiants le 17 février dernier avait nécessité la présence de plus de 200 policiers. L'affrontement avait culminé avec le lancement de bombes lacrymogènes.

Aujourd'hui, plus de 3000 étudiants devraient être présents sur les 6000 à 8000 manifestants attendus. Doit-on s'attendre au pire? «Pas à coup sûr», croit le criminologue Marc Bellerose, expert en contrôle de foule. Il est vrai, selon lui, que les manifestations sont plus agitées depuis le Sommet des Amériques de Québec — les agitateurs sont d'ailleurs souvent les mêmes —, mais le niveau de violence demeure somme toute encore peu élevé. «Il y a de plus en plus de projectiles

lancés comme des œufs remplis de peinture, mais ce n'est pas aussi pire qu'il n'y paraît. Il n'y a habituellement aucun objet pour blesser comme ça se voit ailleurs. Personne n'arrive sur place avec des bâtons ou d'autres types d'armes offensives», explique M. Bellerose.

Autre fausse perception, signale-t-il, est que les policiers interviennent en trop grand nombre. «Il faut comprendre qu'ils se préparent toujours au pire. La règle de base est d'un policier par 10 manifestants, que ce soit des personnes violentes ou pacifiques. Et le ratio peut grimper selon le désordre anticipé, surtout s'il y a un historique de violence.»

Un avertissement devraient être présents sur les 6000 à 8000 manifestants attendus. Doit-on s'attendre au pire? «Pas à coup sûr», croit le criminologue Marc Bellerose, expert en contrôle de foule. Il est vrai, selon lui, que les manifestations sont plus agitées depuis le Sommet des Amériques de Québec — les agitateurs sont d'ailleurs souvent les mêmes —, mais le niveau de violence demeure somme toute encore peu élevé. «Il y a de plus en plus de projectiles

QUÉBEC EN SUPPORT

Les policiers de la Ville de Québec sont aussi sur un pied d'alerte, advenant des débordements dans les rues de la capitale, principalement dans le quadrilatère formé par l'avenue Honoré-Mercier, la Grande Allée, le boulevard René-Lévesque et les rues situées derrière l'Hôtel du Parlement. «Nous ne dévions pas le nombre de policiers qui seront en poste, mais je peux vous dire que l'escouade de contrôle de foule est prête à intervenir», explique Denis Carbonneau de la police de Québec.

«À l'heure actuelle, aucune rue ne devrait être bloquée, soulignait-il hier, sans pouvoir jurer qu'il en serait ainsi aujourd'hui. Évidemment, c'est un secteur à éviter. Personne ne devrait si rendre à moins d'y être obligé», avise le porte-parole.

«À l'heure actuelle, aucune rue ne devrait être bloquée, soulignait-il hier, sans pouvoir jurer qu'il en serait ainsi aujourd'hui. Évidemment, c'est un secteur à éviter. Personne ne devrait si rendre à moins d'y être obligé», avise le porte-parole.



La dernière manifestation à laquelle ont participé quelque 350 étudiants le 17 février dernier avait nécessité la présence de plus de 200 policiers.

Manifestation contre l'enfouissement de poulets en C.-B.

CACHE CREEK, C.-B. (PC) — Des citoyens commencent à réagir à la façon dont les autorités ont décidé de disposer des carcasses de poulets abattus en raison de la grippe aviaire qui frappe la vallée du Fraser en Colombie-Britannique.

Hier, une centaine de personnes ont manifesté contre le déversement de carcasses sur le site d'enfouissement de Cache Creek, une localité située à un peu plus de 300 km à l'est de Vancouver. Les manifestants ont notamment bloqué la route qui mène au site.

Le maire de l'endroit, John Ranta, a affirmé que le site n'est pas équipé pour recevoir des déchets spéciaux ou dangereux. Selon lui, l'idée du gouvernement provincial d'y disposer 300 tonnes de carcasses de poulets infectés à la grippe aviaire viole les ententes d'utilisation du site — qui est conçu pour recevoir les déchets domestiques.

« Nous avons accepté de prendre des déchets domestiques, a dit le maire. La province ne peut pas bafouer les droits de la population. Il n'y a pas que la population locale qui est fâchée. J'ai reçu des appels de partout dans la province disant "restez fermes, ne laissez pas la province vous imposer cela". »

M. Ranta et d'autres personnes de sa communauté craignent que le transport et l'enfouissement de volailles mortes ne fassent augmenter les risques que la grippe aviaire ne vienne frapper leur région. Plus de 19 millions de poulets devront être abattus dans la vallée du Fraser et dans le Lower Mainland en raison de la maladie qui touche 25 fermes actuellement.

Le ministre provincial de l'Agriculture, John van Dongen, a tenté de calmer les esprits, hier, en tenant une conférence de presse sur la question.

« Nous ne sommes pas en train d'exporter nos problèmes ailleurs, a-t-il dit. Je suis moi-même un fermier. Je ne veux pas de grippe aviaire dans la province pas plus que je ne veux des carcasses pourrissant dans la vallée du Fraser à cause de querelles internes en Colombie-Britannique. »

PROTOCOLES STRICTS

Le ministre a indiqué qu'aucun oiseau n'a encore été transporté vers les deux sites d'enfouissement et les deux incinérateurs identifiés dans le plan de gestion de la crise. Il a précisé que des protocoles très stricts seront établis et que les communautés visées recevront des avis de 24 heures avant l'envoi de carcasses.

Les manifestants croient que les carcasses sont un problème pour la région où la grippe aviaire frappe et qu'elles devraient être éliminées dans

cette région — située plus près de Vancouver.

La GRC a indiqué que la manifestation s'est déroulée dans le calme. Au moins un camion s'est vu refuser l'accès au site d'enfouissement, mais il ne transportait pas de poulets.

Un autre site d'enfouissement sanitaire, celui de Chilliwack, à 160 km à l'est de Vancouver, a été ciblé pour l'élimination des carcasses de poulets. Le maire de Chilliwack, Clint Hames, a affirmé qu'il a déjà reçu quelques appels de personnes préoccupées par la décision d'enterrer des carcasses sur le territoire de la municipalité.

D'autres poulets seront incinérés à Burnaby, dans la banlieue de Vancouver, et à Princeton, dans le centre-sud de la province.

Le conseil municipal de Princeton a déjà annoncé qu'il s'opposait à ce que des carcasses soient incinérées dans son secteur.

COUR SUPRÊME

Hydro défend son « droit » de couper le courant

OTTAWA (PC) — Les avocats d'Hydro-Québec se sont présentés devant la Cour suprême du Canada, hier, afin de défendre le « droit » de la société d'État de couper le courant à un client qui est en défaut de paiement.

L'affaire a commencé en novembre 1995, quand Hydro a interrompu l'alimentation électrique de la résidence principale de Modestos et Eleftheria Glykis, à Montréal, pour non-paiement de factures (1626 \$ au total) dans un édifice à logements appartenant au couple. Le compte de la résidence principale était pourtant en règle.

Cela faisait des mois que la société d'État prévenait les Glykis qu'elle couperait le courant à leur résidence principale s'ils n'acquittaient pas leurs autres comptes en souffrance. Deux jours après l'interruption, les Glykis se sont finalement résignés à régler leurs arriérés et Hydro a rétabli le service.

Jérôme Choquette, avocat des Glykis, s'est indigné devant le plus haut tribunal du pays qu'Hydro-Québec puisse « se faire justice elle-même » en coupant l'électricité plutôt qu'en poursuivant en cour les mauvais payeurs, comme doivent habituellement le faire les créanciers. « C'est un moyen de pression sur les clients, une menace,

a plaidé M^e Choquette. Hydro se présente comme un ogre ! »

« C'est un monopole, a renchérit Modestos Glykis. Si je ne suis pas satisfait, je ne peux pas aller ailleurs... »

Selon Jérôme Choquette, rien dans les lois ou les règlements n'autorise la société d'État à interrompre le courant sur un autre compte que celui qui est en souffrance. « En droit civil, chaque contrat est particulier et indépendant », a soutenu l'avocat.

Hydro-Québec rétorque que les contrats d'électricité sont rattachés aux clients eux-mêmes plutôt qu'au « lieu de livraison » du service. En cour, l'avocat d'Hydro, Jules Brière, a indiqué que depuis quelques années, la société a pour politique de ne plus couper le courant à la résidence principale d'un client s'il n'y a pas de défaut de paiement à cette adresse précise.

Avec cette nouvelle façon de faire, le nombre d'interruptions de courant est passé de 35 000 à 17 000 par année, a précisé un porte-parole d'Hydro-Québec, Marc-Brian Chamberland.

REJET DE LA COUR D'APPEL

En décembre 2002, la Cour d'appel du Québec avait rejeté, avec dissidence, les arguments d'Hydro. La société



Hydro-Québec soutient que les contrats d'électricité sont rattachés aux clients eux-mêmes plutôt qu'au « lieu de livraison » du service.

d'État dit avoir décidé de porter l'affaire à la Cour suprême afin de protéger son « droit » d'interrompre le service au siège social d'une firme qui aurait des comptes en souffrance en d'autres lieux, par exemple.

Dans leur action contre Hydro-Québec, déposée en 1999, les Glykis réclamaient 119 254 \$ en dommages-intérêts. La Cour d'appel a réduit ce montant à 6882 \$, mais c'est la Cour suprême qui aura le dernier mot à cet égard.

Les magistrats ont pris l'affaire en délibéré et rendront jugement d'ici quelques mois.

MORTALITÉ CHEZ LES FEMMES

Le cancer du poumon maintenant l'ennemi n° 1 aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le cancer du poumon a dépassé le cancer du sein comme première cause de mortalité chez les femmes aux États-Unis, selon une étude publiée hier qui qualifie la maladie d'épidémie du XXI^e siècle dans le monde entier pour le sexe féminin, alors qu'elle est en déclin chez les hommes.

« De 1990 à 2003, le nombre de nouveaux cas de cancer du poumon chez les femmes a augmenté de 60 % tandis que le nombre d'hommes chez qui (cette maladie) a été diagnostiquée demeurait stable, c'est une énorme hausse, très largement au-dessus de la normale », s'est inquiété le Dr Jyoti Patel, qui a dirigé l'étude.

En 2004, cette maladie causera autant de morts chez les femmes aux États-Unis que tous les cancers du sein et cancers gynécologiques combinés, précisent les chercheurs dans le *Journal of the American Medical Association* (JAMA) daté du 14 avril.

Pour le Dr Patel, le cancer du poumon « ne semble pas être la même maladie chez les femmes » que chez les hommes.

« Des facteurs génétiques, métaboliques et hormonaux ont tous une influence sur la façon dont les femmes réagissent aux carcinogènes et au cancer du poumon, et cela doit influencer la façon dont nous examinons les patients », selon le chercheur de Northwestern University à Chicago en Illinois.

La vulnérabilité différente au cancer du poumon selon les sexes « pourrait être due en partie aux œstrogènes, comme le suggèrent de plus en plus d'éléments », a poursuivi le médecin.

Les cellules cancéreuses du poumon ont notamment davantage de récepteurs d'hormones œstrogéniques que les cellules normales du poumon, notent les auteurs de l'étude.

Les femmes ont plus de risques que les hommes de développer un type de

cancer du poumon appelé adénocarcinome. Ce cancer, auparavant relativement rare, est désormais le plus répandu, particulièrement chez les personnes les plus jeunes et celles qui n'ont jamais fumé.

Des travaux ont montré l'association entre les thérapies hormonales à base d'œstrogènes et la survenance de l'adénocarcinome, et une interaction entre le tabagisme, la prise d'œstrogènes et la survenance du cancer, selon le Dr Patel.

En 2003, 80 100 femmes ont subi un dépistage révélant un cancer du poumon aux États-Unis et 68 800 autres sont mortes des suites de la maladie.

« La majorité des cancers du poumon est causée par la fumée de cigarette, mais malgré tout ce que nous savons

sur les dangers du tabac, une femme sur quatre continue de fumer », a rappelé le Dr Patel.

Par le passé, les études sur le cancer du poumon se concentraient sur les hommes. Les chercheurs insistent désormais sur le besoin d'y inclure des femmes pour mieux connaître la maladie quand elle touche le sexe féminin.

ERREURS DU PASSÉ

Pour les auteurs de cette étude, il est également crucial de ne pas répéter les erreurs du passé, quand la cigarette était réservée à l'homme, avant d'être consommée par la femme émancipée.

Environ 20 millions de femmes ont commencé à fumer en Chine au cours des 10 années écoulées. Et au Japon, le tabagisme des femmes a doublé en cinq ans, après de nombreuses campagnes publicitaires ciblant le sexe féminin, dès le plus jeune âge, soulignent les médecins.

Pour eux, l'explosion du taux de cancer du poumon chez les femmes aux États-Unis se répètera dans les pays en développement si des campagnes contre le tabac n'y sont pas menées.

**De 1990 à 2003,
le nombre de nouveaux
cas diagnostiqués a
augmenté de 60 %**

Salon international du livre DE QUÉBEC

Président d'honneur
DANY LAFERRIÈRE

Animation jeunesse

Mercredi

14 avril 2004

11 h 15 à 11 h 45

Rencontre d'auteurs : Diane Bergeron (éd. Pierre Tisseyre), Michel Lavoie (éd. Vents d'Ouest) et Louise Turcot (éd. du Boréal).

12 h à 12 h 45

Écrire, c'est parler, textes de jeunes du secondaire, présenté par Le Théâtre du Gros Mécano et des comédiens, en collaboration avec Les Gros Bees. (12-17 ans)

13 h à 13 h 30

L'impro de l'imaginaire, animation sur les genres littéraires de l'horreur, le fantastique et le fantasy, par Francine Pelletier des Éditions Alire avec les auteurs Natasha Beaulieu, Joël Champetier et Héroïse Côté. Prix de participation. (12-17 ans)

13 h 45 à 14 h 15

Rencontre d'auteurs : Carl Desrochers (éd. Anne Sigier), Mylène Gilbert-Dumas (éd. de la courte échelle) et Anique Poitras, invitée d'honneur du jour (éd. Québec Amérique Jeunesse)

14 h 30 à 15 h

Impro-Performance sur le thème de la BD avec la participation du public, animé par Animagination. (12-17 ans)

Jeudi

15 avril 2004

9 h 15 à 9 h 45

Je dessine un personnage de Bédé, animé par le bédéiste Prouche. (7-12 ans)

10 h à 10 h 30

Écrire, c'est parler, textes de jeunes du primaire, présenté par Le Théâtre du Gros Mécano, l'école Saint-Paul-Apôtre de Québec et des comédiens. (9-12 ans)

10 h 45 à 11 h 15

Rencontre d'auteurs : Martine Latulippe (éd. Dominique et compagnie), Richard Petit (éd. Boomerang Jeunesse) et Marie-Francine Hébert (éd. Les 400 coups).

11 h 30 à 11 h 45

Les dents d'Hector, animé par Nédia Couthino, d'après le livre publié aux Éditions de la courte échelle. (7-9 ans)

12 h à 12 h 30

Super-quiz sur Le Petit Prince de Saint-Exupéry, animé par Animagination en collaboration avec les Éditions Gallimard. Prix de participation. (7-12 ans)

12 h 45 à 13 h 25

Les secrets de la BD, animé par le bédéiste Tristan Demers. **Présentation d'Alexandra Larochelle** (10 ans) et de son livre *Au-delà de l'univers*. (7-12 ans)

13 h 30 à 14 h

Rencontre d'auteurs : Francine Allard (éd. Hurtubise HMH), Philippe Girard (éd. de la courte échelle) et Julie Pawlowicz (éd. Le Loup de Gouttière).

14 h 15 à 14 h 45

Lulu Berlu à ma bibliothèque, c'est génial! Une présentation des Bibliothèques publiques de Québec et Chaudière-Appalaches. *Juliette la rate romantique* raconté par Geneviève Robidoux. (7-9 ans)

Vendredi

16 avril 2004

9 h 15 à 9 h 35

Les heures du conte Toup'titou, une présentation de Communication-Jeunesse. *N'ait pas peur petite souris!* et *Alexis, chevalier des nuits* racontés par Sylvie Roberge Blanchet. (3-6 ans)

9 h 50 à 10 h 10

Lulu Berlu à ma bibliothèque, c'est génial! Une présentation des Bibliothèques publiques de Québec et Chaudière-Appalaches. *Juliette la rate romantique* raconté par Geneviève Robidoux. (3-6 ans)

10 h 30 à 10 h 50

Les heures du conte Toup'titou, une présentation de Communication-Jeunesse. *N'ait pas peur petite souris!* et *Alexis, chevalier des nuits* racontés par Sylvie Roberge Blanchet. (3-6 ans)

11 h 05 à 11 h 25

Le rêve de Lili Bellule, une présentation des Productions des Petits Pois, d'après un conte de Noëlla Fontaine. (3-6 ans)

12 h 30 à 12 h 50

Les heures du conte Toup'titou, une présentation de Communication-Jeunesse. *N'ait pas peur petite souris!* et *Alexis, chevalier des nuits* racontés par Sylvie Roberge Blanchet. (3-6 ans)

13 h 05 à 13 h 25

Lulu Berlu à ma bibliothèque, c'est génial! Une présentation des Bibliothèques publiques de Québec et Chaudière-Appalaches. *Juliette la rate romantique* raconté par Geneviève Robidoux. (3-6 ans)

13 h 45 à 14 h 05

Les heures du conte Toup'titou, une présentation de Communication-Jeunesse. *N'ait pas peur petite souris!* et *Alexis, chevalier des nuits* racontés par Sylvie Roberge Blanchet. (3-6 ans)

14 h 20 à 14 h 40

Le rêve de Lili Bellule, une présentation des Productions des Petits Pois, d'après un conte de Noëlla Fontaine. (3-6 ans)

19 h à 20 h

275-Ailô et Ados-Radio, une émission pour les jeunes à la première chaîne de Radio-Canada, animée par Valérie Letarte. Prix de participation. (6-16 ans)

JUSQU'AU 18 AVRIL 2004

Centre des congrès de Québec • 649-5215

www.silq.org | Mercredi 10h à 21h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 10h à 21h • Dimanche 10h à 18h

PRIX D'ENTRÉE 2\$ Gratuit pour les enfants de -12 ans accompagnés d'un adulte. GRATUIT pour les 60 ans et plus. Invalide le 14 avril.

**LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS
APPUYÉE PAR LE MEILLEUR RAPPORT
QUALITÉ SERVICE**



Accent

LOUEZ À PARTIR DE

149\$

Par mois/60 mois
Transport et
préparation inclus
05 Dépôt de sécurité

DIRECTION ASSISTÉE GRATUITE

**0 % FINANCEMENT À L'ACHAT,
jusqu'à 60 mois.**

**LA MEILLEURE
GARANTIE
AU PAYS**

7 ans/120 000 km - Groupe motopropulseur
5 ans/100 000 km - Garantie globale
5 ans/100 000 km - Assistance routière

HYUNDAI

Aux propriétaires
de véhicules Hyundai
RABAIS FIDÉLITÉ
1000\$
sur certains modèles

LESSARD
HYUNDAI

623-5471

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

659, boul. St-Joseph, Québec. Entre Pierre-Bertrand et Laurentien

Basé sur le programme des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 30 avril 2004. Sans obligation au moment du contrat de location, kilométrage annuel de 20 000 km, frais de 50 cents le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 295 \$, à la location ou en. Premiers mensualités exigibles à la livraison. Sous réserve de l'approbation de service de crédit. Ne peut être perçue à aucun autre paiement. Modèle Hyundai G1 2004, 1995 à partir de 11 795 \$, taxes et frais de 1212 \$. Terme de 60 mois à 149 \$/mois. Transport et préparation inclus. Photos à titre indicatif. La garantie globale de Hyundai couvre le plus grand des pièces de rechange contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails.

IRAK Les pacifistes canadiens se préparent à quitter le pays

DENNIS BUECKERT
Presse canadienne

OTTAWA — Ils sont restés sous les bombes, pendant l'invasion et les affrontements subséquents, mais aujourd'hui, des militants pacifistes canadiens se préparent à quitter l'Irak, de peur que leur présence ne mette en danger la vie des gens qu'ils tentent d'aider.

Nous allons partir, mais à regret, a déclaré Jane MacKay Wright, du groupe Christian Peacemaker Teams (CPT), en entrevue depuis Bagdad, hier. Elle a indiqué qu'elle-même et quatre autres volontaires de CPT s'envoleraient pour Amman ce matin, et qu'ils espèrent rentrer en Irak quand la situation s'améliorera.

Andréa Schmidt, du Projet Solidarité-Irak, un groupe qui a ses bureaux à Montréal, songe aussi à partir, mais n'a pas encore pris de décision.

Selon M^{me} Wright, la plupart des organisations humanitaires actives en Irak retirent leur personnel étranger et laissent leurs bureaux entre les mains des Irakiens.

Hier, la France et l'Allemagne ont demandé à leurs ressortissants de quitter l'Irak, et un entrepreneur russe a retiré la totalité de sa main-d'œuvre du pays à la suite d'une série d'enlèvements d'étrangers.

Un soulèvement chiite a fait rage dans le centre et le sud de l'Irak pendant plus d'une semaine, et les forces de la coalition dirigée par les Américains ont aussi affronté des rebelles sunnites à Falloujah. Cependant, le cessez-le-feu semblait tenir bon entre les troupes de la coalition et les combattants chiites et sunnites.

M^{me} Wright a expliqué que les pacifistes craignent que leur présence ne mène à des attaques contre les Irakiens qui vivent dans leur entourage ou travaillent pour eux.

CPT, qui a l'appui de plusieurs Églises canadiennes et américaines, était présent à Bagdad avant même l'invasion de l'Irak. Ses militants en avaient brièvement été expulsés par Saddam Hussein, mais ils étaient revenus lorsque ce dernier a été renversé.

Ils ont joué un rôle de médiateurs entre les forces d'occupation et les familles d'Irakiens détenus et ont fait campagne pour défendre les droits des résidents. Selon M^{me} Wright, il n'y a pas de menace imminente contre les militants, mais on prend au sérieux les mises en garde invitant les étrangers à faire attention.

Selon M^{me} Schmidt, du Projet Solidarité-Irak, plusieurs volontaires sont déjà partis, certains s'apprêtent à le faire et « tous les autres se demandent s'ils devraient partir ou simplement se tenir bien tranquilles ». « Cela a évidemment toujours été dangereux ici pour les étrangers comme pour les Irakiens, mais étant donné les enlèvements (...) les étrangers sont inquiets », a-t-elle commenté.

M^{me} Schmidt cherche à trouver le moyen de rester en Irak, mais il devient de plus en plus difficile de faire son travail, a-t-elle admis. « On tire sur les interprètes, le personnel irakien est harcelé. C'est dur parce que les Irakiens qui vivent dans notre entourage ont des préoccupations bien légitimes à propos de notre présence. »

Bon anniversaire
Marianne
pour les 18 ans

Scandinavie
Danemark, Suède, Finlande,
Norvège, Cap Nord et Laponie
5 au 23 juillet, 1re classe, en français
La Grèce 3 sem. Mai, sept. oct.
Circuit privé de 5 jours + séjour dans 4 îles : Rhodes, Santorini, Mykonos, Crète
Voyages le Tassili inc.
Tél : 1 800 453-4295

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES
Une compagnie internationale
fait son entrée au Québec
Nous cherchons des distributeurs
agréés, des exécutifs dynamiques,
des promoteurs.
514-831-4779

TERRORISME Des airs de l'affaire Arar

Mahboob Khawaja libéré d'Arabie Saoudite, sa famille veut des explications d'Ottawa

OTTAWA (PC) — La famille de Mahboob Khawaja, un homme d'Ottawa qui a été détenu en Arabie Saoudite, demande la tenue d'une enquête sur le rôle qu'aurait joué des agences canadiennes dans son arrestation.

Établissant des liens avec le cas de Maher Arar, un ingénieur d'Ottawa né en Syrie renvoyé par les États-Unis dans son pays d'origine, le fils de M. Khawaja, Qasim Khawaja, a dit, hier, qu'il voulait savoir pourquoi son père avait été détenu pendant deux semaines, puis soudainement relâché par le ministère saoudien de l'Intérieur.

« Nous savions depuis le début qu'il n'y avait rien contre lui, qu'il était innocent », a affirmé Qasim en conférence de presse à l'extérieur de la résidence familiale dans l'est d'Ottawa.

Momin Khawaja, son frère, a été accusé en vertu des lois antiterrorisme canadiennes pour de présumées activités à Ottawa et à Londres.

Mahboob Khawaja, dont le pays d'origine est le Pakistan, aurait été arrêté par les autorités saoudiennes vers la fin mars en raison de l'arrestation de son fils Momin à Ottawa. M. Khawaja est un expert des affaires internationales; il enseignait depuis 18 mois dans un collège de l'Arabie Saoudite. Il a téléphoné à sa famille hier pour dire qu'il avait été libéré.

On ne sait pas encore si la GRC ou le Service canadien du renseignement de sécurité ont joué un rôle dans cette affaire. On ne sait pas non plus qui a demandé que M. Khawaja soit arrêté et détenu. Qasim a affirmé hier que la GRC se préparait à interroger son père en Arabie Saoudite cette semaine.

« Mon père m'a dit que les Saoudiens attendaient l'arrivée d'un agent de la GRC, a dit le fils Khawaja au cours d'une entrevue. J'imagine qu'ils ont changé d'idée. » De son côté, la GRC a répété qu'elle n'avait jamais parlé à des responsables saoudiens relativement à cette affaire. Le SCRS a, pour sa part, refusé de commenter.

Le gouvernement fédéral a ordonné une enquête sur l'affaire Arar, cet homme renvoyé en Syrie alors qu'il faisait escale aux États-Unis en route pour Ottawa. Maher Arar dit avoir été torturé au cours de sa détention en Syrie. Le rôle des autorités canadiennes dans cette affaire reste à éclaircir.

« Je crois que le gouvernement canadien a fait à mon père ce que le gouvernement américain a fait à Maher Arar », a dit Qasim Khawaja. Le libéral Dan McTeague, qui est secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, a communiqué avec la famille Khawaja, hier. « Il a offert son soutien et a dit : "s'il y a quelque chose que je peux faire, vous n'avez qu'à le demander" », a affirmé Qasim.

Au cours d'une entrevue, M. McTeague a affirmé qu'il ne savait pas pourquoi Mahboob Khawaja avait été détenu. La prochaine comparution de Momin Khawaja en cour est prévue pour le 3 mai. Il reste entre-temps détenu dans une prison d'Ottawa.

Cinq Britanniques, tous d'origine pakistanaise, ont été accusés d'avoir participé à un complot en vue d'un attentat à la bombe. Momin Khawaja est soupçonné d'avoir également participé à ce complot.

ENTREPOSAGE
Cueillette + livraison
GRATUITES
Nettoyage - Réparation
Transformation
Estimation gratuite
Votre manteau ne vous satisfait plus?
Échangez-le avec 30% de réduction sur l'achat d'une nouvelle fourrure
ou Obtenez 20% sur une transformation
PRÉMONT FORGUES
FOURRURES & MANTEAUX
Place de la Cité, Sainte-Foy
654-3660

LA TUNISIE Séjour et découverte
Vol + Hôtel 4****
22 jours, 46 repas, hôtel à Hammamet ou Sousse
Incluant : 7 excursions étalées tout au long du séjour avec le grand Sahara et l'île de Djerba
Avril Mai Juin
1899\$* **1995\$*** disponible
* Taxes de 149\$ en sus
ÉGALEMENT :
DÉPARTS À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2004
Départs les mardi et jeudi
Combiné 2 hôtels disponibles : + 89\$
1 semaine à 4 mois disponibles
Partez avec des spécialistes de la Tunisie
INCROYABLE 2 mois : 1999\$
Encore incroyable, 3 mois : 2549\$
Vol et 2 repas/jour 4 mois : 2999\$
Spécial : Amir Palace 5*
2 sem. 1399\$, 3 sem. 1568\$
Disponible dans toutes les agences de voyages
Et à : Voyages Jacques-Cartier
(418) 878-2555
SOLAZUR

OTAGE EN IRAK Le Canada demande la libération de Fadi Fadel

DONALD MCKENZIE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les parents de Fadi Fadel, ce Lavallois enlevé en Irak la semaine dernière, mettaient tous leurs espoirs dans l'intervention d'un ambassadeur canadien, à des milliers de kilomètres de distance, pour les aider à libérer leur fils.

Ghayas Fadel, le frère de Fadi, a raconté que lui et sa famille vivent dans l'angoisse, accrochés au téléphone et à l'écran de télévision, depuis qu'ils ont appris, mercredi dernier, que le travailleur humanitaire avait été pris en otage par des ravisseurs inconnus.

Devant la diffusion d'informations voulant que M. Fadel soit maintenu en captivité parce que ses ravisseurs le croient israélien, l'ambassadeur du Canada en Jordanie, John Holmes, a tenu une conférence de presse, hier matin à Amman, pour tenter de dissiper toute ambiguïté et convaincre les ravisseurs de l'identité de Fadi Fadel, qui est bel et bien un Canadien d'origine syrienne.

Le diplomate a rapporté que le message transmis en conférence de presse a été affiché dans certains sites Internet du Moyen-Orient, tandis que le réseau de télévision Al-Jazeera devait retransmettre la conférence de presse, plus tard dans la journée.

« Nous avons été satisfaits de la participation et nous tentons de faire passer le message en Irak, et, nous l'espérons, aux responsables de l'enlèvement, que M. Fadel est clairement un Canadien, qui effectue du travail charitable, du travail humanitaire auprès des enfants », a déclaré M. Holmes en entrevue depuis Amman.

Il a ajouté que le Canada remuait ciel et terre pour aider son ressortissant, notamment en fournissant des photos de M. Fadel et des photocopies de son passeport établissant clairement qu'il est Canadien, et qu'il est né en Syrie.

Ghayas Fadel a indiqué que sa famille apprécie l'intervention de l'ambassadeur, parce que certains médias arabes continuaient de dépeindre Fadi comme un Israélien.



L'ambassadeur du Canada en Jordanie, John Holmes, a tenu une conférence de presse pour tenter de dissiper toute ambiguïté et convaincre les ravisseurs que Fadi Fadel est bel et bien un Canadien d'origine syrienne et non un Israélien.

Fadel est né à Damas en 1971, d'un père libanais et d'une mère syrienne, a expliqué M. Holmes. Il a émigré avec sa famille au Canada en 1990 et est citoyen canadien depuis plusieurs années.

Dans un enregistrement sur vidéo diffusé il y a quelques jours, on apercevait M. Fadel s'identifier comme Israélien. Ses proches, à Laval, sont convaincus qu'on l'a forcé à dire cela.

Entre-temps, M. Holmes a précisé qu'il n'y avait pas eu de contact direct avec les ravisseurs et que toutes les informations disponibles provenaient d'intermédiaires. « Nous croyons toujours qu'il est bien traité et nous espérons que c'est le cas », a dit le diplomate.

Cinq ans de prison pour avoir eu 32 lames de rasoir dans ses bagages

■ FORT WORTH, Texas — Un Canadien vient d'être condamné à plus de cinq ans de prison pour avoir eu dans ses bagages à main 32 lames de rasoir à l'aéroport international de Dallas-Fort Worth, aux États-Unis. La poursuite estime qu'il voulait « tester » les mesures de sécurité de l'aéroport à des fins terroristes. Fazal Karim, âgé de 37 ans, est un Canadien originaire du Pakistan. Il a éclopé lundi de 63 mois de prison pour avoir transporté et tenté de dissimuler des armes dangereuses dans un appareil de transport aérien, et fait de fausses déclarations quant à son statut d'immigrant. Il devra également payer une amende de

20 000 \$US et sera remis aux autorités de l'Immigration, pour être déporté après avoir purgé sa peine. Des agents préposés au contrôle des passagers ont découvert, le 5 mars 2003, 32 lames à double tranchant dans les bagages de Fazal Karim, cachées dans une boîte contenant une ceinture enroulée. Il tentait de prendre un vol en direction de Houston. Les agents du FBI ont constaté que l'homme n'était pas un touriste, contrairement à ce qu'il prétendait, mais un immigrant ne détenant pas l'autorisation de vivre aux États-Unis. Un agent fédéral avait déclaré en novembre qu'on avait retrouvé noms et numéros de téléphone des directeurs actuels des systèmes d'aviation civile du Pakistan et des Émirats arabes unis dans le carnet d'adresses de Karim, 10 ans après qu'il eut travaillé comme programmeur d'ordinateurs pour l'Autorité de l'aviation civile pakistanaise. Karim a nié avoir des liens avec des terroristes. (PC)

ACURA RSX 2004

Raison de plus de la faire décoller au plus vite.

Location à partir de
278\$* par mois
48 mois

Comptant	Paiement
4 448 \$	278 \$*
2 298 \$	328 \$*
0 \$	378 \$*

Incluant :
■ moteur i-VTEC DACT
■ système de coussins gonflables avant et latéraux
■ chaîne AM/FM/CD à 4 haut-parleurs
■ sièges sport avant à renforts haute densité
■ climatisation automatique, et beaucoup plus...

Transport et préparation inclus
Aucun dépôt de sécurité
Allocation de 96 000 km

ACURA
Optima
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries
Québec, QC, G2K 1X1
622-8180, 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com

Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail - Une durée de 48 mois établis pour l'Acura RSX (modèle DC5364PB) 2004 neuve. Un acompte de 4 448 \$ vous donne un versement mensuel de 278 \$ et un total des paiements de 17 792 \$. Un acompte de 2 298 \$ vous donne un versement mensuel de 328 \$ et un total des paiements de 18 042 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 378 \$ et un total des paiements de 18 144 \$. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,25 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1^{er} au 30 avril 2004.

DRUMMONDVILLE

Un médecin expert met en doute les pratiques du Dr Lussier

Le pédiatre, dont le procès s'est ouvert hier, fait face à 23 chefs d'accusation à caractère sexuel

■ DRUMMONDVILLE (PC) — Le procès très attendu du pédiatre Jocelyn Lussier s'est ouvert hier, au palais de justice de Drummondville, avec le témoignage d'un médecin expert appelé par la Couronne.

L'ancien directeur du service de pédiatrie de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, âgé de 38 ans, doit

répondre à 14 chefs d'accusation d'agressions sexuelles sur des mineurs et à neuf accusations d'avoir

administré un sédatif dans le but de commettre un acte sexuel.

Le procès, qui a attiré quelques dizaines de curieux, n'est pas à huis clos. Les présumés jeunes victimes n'auront pas à témoigner car on a admis leurs témoignages faits lors de l'enquête préliminaire.

Le Dr Marc Girard, chef du département de pédiatrie de l'hôpital Ste-Justine, est donc intervenu hier à titre d'expert pour la Couronne.

Le Dr Girard a été questionné sur les méthodes médicalement reconnues pour examiner le développement d'un adolescent. Le témoin expert a donné

son avis notamment sur l'utilité de mesurer un pénis, sur les conséquences de l'administration d'un sédatif et sur l'importance de connaître le volume de l'éjaculation.

« Il n'y a pas d'utilité médicale à mesurer le pénis d'un adolescent, encore moins plusieurs fois par année, a répondu le témoin. Le volume de l'éjaculation ne m'intéresse pas, je chercherais plutôt à évaluer la fertilité », a-t-il dit plus tard.

L'utilisation de cathéter, pour procéder à un prélèvement d'urine, a aussi fait l'objet d'un long débat. Le Dr Girard a été catégorique: « S'il était porté à mon attention qu'un médecin a utilisé un cathéter médical, j'en aviserais le Collège des médecins ».



Jocelyn Lussier

Le Dr Marc Girard a donné son avis notamment sur l'utilité de mesurer un pénis comme méthode pour examiner le développement d'un adolescent

La défense entend démontrer que les méthodes du Dr Lussier ne sont peut-être pas conventionnelles « mais cela ne veut pas dire qu'elles sont d'ordre criminel. Il y a un énorme fossé entre les deux », a indiqué M^{re} Gilles Rhéaume.

Quant à la possibilité de voir témoigner le Dr Lussier, M^{re} Rhéaume a laissé entendre « qu'il y a effectivement de bonnes chances que ça se produise ».

À la sortie de la salle d'audience, le procureur de la Couronne s'est montré avare de commentaires, portant toutefois à l'attention des journalistes que le procès pourrait être moins long que prévu.

CALME, MÊME CONFIAINT

Jocelyn Lussier était calme à son arrivée au palais, se montrant même confiant. Il a dit qu'il ne fera pas de commentaires pendant la durée du procès.

L'ancien directeur du service de pédiatrie de l'hôpital Sainte-Croix aurait commis les actes qui lui sont reprochés entre janvier 2000 et décembre 2002 à son cabinet privé et au centre hospitalier. Les plaignants sont de jeunes hommes qui étaient âgés de 12 à 17 ans au moment des présumées agressions.

Six mois de mise sous garde à un ado pour une histoire de casquette

■ TROIS-RIVIÈRES — L'adolescent de 16 ans qui projetait de se rendre dans son école avec un couteau de boucherie pour régler un différend avec la direction de l'établissement a finalement écopé de six mois de mise sous garde en milieu ouvert. La sentence a été rendue hier par le juge Daniel Perreault du Tribunal de la jeunesse, à Trois-Rivières, après que le jeune individu eut reconnu avoir eu un comportement inadéquat. À l'origine de cette affaire, une banale histoire de casquette dont le port était défendu à l'intérieur de l'école. Le jeune homme contestait régulièrement le règlement et ne se gênait pas pour le faire savoir. Les autorités en ont eu assez et lui ont confisqué la casquette. Le lendemain, le jeune homme a continué de montrer son agressivité. Il avait dans la tête le projet d'aller régler ses comptes avec la direction. Craignant le pire, la mère a communiqué avec la police et a fait part de ses appréhensions. (PC)

Une mère monoparentale gagne 10 millions \$

■ TORONTO — Une mère de famille monoparentale est la plus récente millionnaire de l'Ontario. Sharon Mentore, de Hamilton, a remporté vendredi dernier le gros lot de 10,5 millions \$ du Super 7. Hier, elle était à Toronto pour réclamer son prix. M^{me} Mentore, 26 ans, a dit qu'elle avait demandé à une amie de vérifier les numéros sur son billet pour confirmer qu'elle était bel et bien la gagnante. M^{me} Mentore, dont les enfants sont âgés de cinq ans, trois ans et un an et demi, a indiqué qu'elle souhaite continuer son travail de préposée dans un centre de soins de Hamilton, où elle gagne 14,29 \$ l'heure. Elle a dit qu'elle mettra de l'argent de côté pour payer les études de ses enfants. Elle veut aussi s'acheter une voiture. (PC)

HYUNDAI

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS.

DE SÉRIE SUR TOUTES LES HYUNDAI NEUVES.

SONATA GL 2004

LOUEZ À PARTIR DE **205\$** PAR MOIS/60 MOIS ou **0% FINANCEMENT À L'ACHAT** JUSQU'À 60 MOIS
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ. COMPTANT DE 2495 \$.

- Moteur 2,4 litres à DACT
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques
- Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs
- Climatiseur • Régulateur de vitesse
- Transmission automatique SHIFTRONIC^{MC}
- Télédéverrouillage avec alarme
- Et beaucoup plus



ELANTRA GL 2004

LOUEZ À PARTIR DE **159\$** PAR MOIS/60 MOIS
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ. COMPTANT DE 1995 \$. TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

ou **0% FINANCEMENT À L'ACHAT** JUSQU'À 60 MOIS



ELANTRA GT 5 PORTES

LOUEZ À PARTIR DE **214\$** PAR MOIS/60 MOIS ou **0% FINANCEMENT À L'ACHAT** JUSQU'À 60 MOIS
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ. COMPTANT DE 1995 \$. TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Moteur 2,0 litres à DACT, CVCS et 16 soupapes
- Deux coussins gonflables
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Radio AM/FM/CD
- Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir
- Porte-verre double
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Et beaucoup plus

TOUT TOUT TOUT
CE QUE VOUS RECHERCHER DANS UNE VOITURE

0%
financement à l'achat jusqu'à
60
mois sur modèles sélectionnés

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS

7 ans/120 000 km
Groupe motopropulseur

5 ans/100 000 km
Garantie globale

5 ans/100 000 km
Assistance routière

HYUNDAI
Gagnant

Lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

www.hyundaicanada.com

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules 2004 neufs suivants : Elantra GL/Elantra GT/Sonata GL. POSF à partir de 15 625 \$/19 025 \$/22 395 \$, taux d'intérêt annuel de 0,25 %/2,92 %/0,53 %, mensualités de 159 \$/214 \$/205 \$ pour 60/60/60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 71 535 \$/74 835 \$/74 795 \$, option d'achat de 4829 \$/5574 \$/7965 \$. Comptant de 1995 \$/1995 \$/2495 \$, première mensualité exigible. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour tous les modèles. Frais de transport et de préparation inclus pour l'Elantra, en sus pour la Sonata. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 60 mois pour tous les modèles Elantra et Sonata 2004. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 % équivaut à des mensualités de 166,67 \$ pour 60 mois. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$. Toutes les offres de financement à l'achat et de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. *La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails.

Lévis Hyundai
144, rue Kennedy
Lévis 833-7140

Hyundai St-Georges
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Portier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Gaspésie Auto Inc.
339, avenue Port-Royal
Bonaventure 534-2191

Ste-Foy Hyundai
2400, rue Dalton
Parc Colbert
Ste-Foy 654-9292

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

Lessard Hyundai
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Boulevard Hyundai
40 boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

Vigneau Hyundai
1199, chemin de Laverrière
Étang-du-Nord 986-5006

Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

Automobiles Hyundai
Matane
1560 du Phare ouest
Matane 562-4444

Roberge Hyundai
545, rue Clémenceau
Beauport 666-2000

Garage Jean-Roch
Thibault
909 MGR de Laval
Baie St-Paul 435-2379

Nadeau Hyundai
680 Main Street
St-Basile, New Brunswick
(506) 263-5505

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

IMPACTS DU BUDGET SÉGUIN SUR LE TOURISME

Un « œil au beurre noir »

L'industrie touristique de Québec craint le pire

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

■ Le directeur de l'Office du tourisme et des congrès, Pierre Labrie, craint que certaines mesures du budget Séguin laissent un « œil au beurre noir » à l'industrie touristique de la région de Québec.

À la Ville de Québec, le conseiller responsable du tourisme, Jacques Jobin, se fait plus cinglant. « Je viens de parler au maire et on est très inquiet, lance-t-il. On a l'impression que le gouvernement est en train de manger la poule aux œufs d'or plutôt que de la faire pondre. »

Au cœur des appréhensions, la fusion et la réduction de 2,4 millions \$ des budgets dévolus aux Fonds de développement touristique et économique de la capitale nationale.

« Nous, on va demander au gouvernement de revenir sur sa position parce que c'est une mauvaise décision, dit M. Jobin. C'est le tourisme qui va écopper, le deuxième secteur en importance dans la région au niveau de l'emploi. Ce n'est pas acceptable. »

Après une année 2003 difficile — 150 millions \$ de moins qu'en 2002 —, Pierre Labrie voudrait bien obtenir les moyens pour stimuler l'activité touristique régionale. Reste à voir comment les compressions se répercuteront. « Nous avons des besoins qui justifient amplement un réinvestissement du gouvernement d'environ 2 millions \$ annuellement, souligne M. Labrie. Si nous devons assumer complètement la coupe, ce serait une catastrophe. (...) C'est une contribution nécessaire. »

De concert avec la Ville et différents acteurs de l'industrie touristique, M. Labrie souhaite, dans les prochaines semaines, convaincre le gouvernement de continuer à verser les 2 millions \$ obtenus au cours des cinq dernières an-

nées. « Le développement a un effet levier important pour cristalliser des nouveaux projets moteurs pour l'industrie de la région », explique M. Labrie.

Autre épine dans le pied du tourisme à Québec, la diminution de 1 million \$ du budget fourni à la Commission de la capitale nationale. Par le passé, explique M. Labrie, la Commission agissait à titre de partenaire dans des campagnes publicitaires de l'Office du tourisme. « Ça nous fait mal aussi parce qu'elle (la Commission) nous a informés qu'elle ne pourrait renouveler son partenariat, déplore-t-il. On cherchait à obtenir 150 000 \$, mais on a déjà eu une réponse négative. »

La coupe de 4,5 millions \$ à Tourisme Québec soulève également bien des interrogations, bien que l'Office du tourisme ait été assuré d'obtenir ses 656 000 \$ pour son fonctionnement.

M. Labrie reste optimiste. L'offre touristique diversifiée du Québec est un atout contre la concurrence, dit-il, et la taxe sur l'hébergement constitue pour certains une réserve face aux compressions gouvernementales. « On a quelques mois devant nous pour négocier avec le gouvernement, dit-il. (...) Mais si on n'a pas de renouvellement ou d'alternative, c'est sûr qu'après (l'automne), ça va avoir des incidences importantes sur nos façons de développer nos marchés. »

Vendredi, le maire Jean-Paul L'Allier a rencontré Michel Després, qui agit comme ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale en l'absence de Sam Hamad, en congé de maladie. « M. L'Allier a manifesté son désappointement et son objection aux coupures, souligne le conseiller Jacques Jobin. Mais il n'a pas eu de réponse aux questions qu'il posait. »

Dans la région de Québec, 30 000 emplois directs et indirects sont liés à l'industrie touristique qui génère 1,6 milliard \$ de revenus et 320 millions \$ en recettes fiscales pour les trois ordres de gouvernement.

« On a l'impression que le gouvernement est en train de manger la poule aux œufs d'or plutôt que de la faire pondre »

Bisbille chez les défusionnistes

Les conseillers Henry Jenkins et Guy Perreault refusent d'être associés à un document sollicitant les citoyens

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

La bisbille est prise au sein des défusionnistes, qui ne seront pas en mesure de tenir, ce soir, la réunion du comité Défusion Sainte-Foy. La pomme de discorde: un document qui sollicite les citoyens et qui contient des faussetés auxquelles les conseillers Henry Jenkins et Guy Perreault refusent d'être associés. « C'est de la désinformation, c'est totalement faux », s'indigne M. Jenkins, qui s'identifie pourtant ouvertement comme élu défusionniste.

Un passage du document du Comité des citoyens de la banlieue (CCB) soulève en particulier l'ire du conseiller. On y lit que « la défusion nous permettra de récupérer et de contrôler la qualité et les coûts de tous les services que nous avions avant la fusion ».

Or, en cas de défusion, la loi 9 précise que l'agglomération de Québec gardera la mainmise sur plus d'une douzaine de compétences dont l'eau, le développement économique, la gestion des matières résiduelles, la cour municipale et tout ce qui touche la sécurité publique. Des compétences municipales avant le regroupement qui a eu lieu en 2002.



Henry Jenkins



Guy Perreault

MM. Jenkins et Perreault n'ont pas apprécié qu'on eût refusé de corriger les erreurs factuelles. Ils considèrent qu'il s'agit d'une attitude « non professionnelle » et estiment que les têtes dirigeantes « agissent en amateur ». « C'est tout croche », juge le conseiller Jenkins, qui a été également déçu par la faible participation populaire aux réunions du comité.

En ce qui concerne la réunion annulée, il aurait voulu qu'elle puisse permettre la création d'un comité légitimé par une assemblée constituante — et non pas des responsables autoproclamés. Compte tenu que les défusionnistes ont dénoncé avec vigueur ce qu'ils considéraient comme un déni de démocratie entourant la création des

ville nouvelles, M. Jenkins estime qu'il leur faut donner l'exemple.

Or, les deux conseillers ont appris hier que les quatre personnes originaires de l'ex-ville d'Andrée P. Boucher qui devaient participer à la création de Défusion Sainte-Foy et qui font partie du CCB se désistaient.

Dans les circonstances et craignant une réunion sans impact, ils ont préféré tout annuler. Sans, toutefois, mettre une croix sur la création du comité dans un futur très rapproché: « C'est reporté, tout au plus ».

Il espère qu'une imminente réunion — le 20 juin (date d'un hypothétique référendum), c'est vite — puisse permettre aux citoyens de Sainte-Foy de « se choisir des représentants qui vont à l'information adéquatement notre population des enjeux de la défusion ».

Henry Jenkins jure qu'il ne veut pas à tout prix un rôle de premier plan dans ce comité. « Je ne tiens pas tant que ça à me taper 16 heures par jour pendant huit semaines s'il y a un référendum... Je vais certainement faire du porte-à-porte dans mon district électoral: je ne rentre pas chez nous boudier! »

LE SOLEIL n'a pu obtenir, hier soir, les commentaires de Simon Wilson, le porte-parole du CCB.

La fin du « bungalow »



LE SOLEIL, CLÉMENT THIRIAULT

Passés sous le pic des démolisseurs, les anciens locaux de la SRC-Québec font maintenant partie de l'histoire. Ils feront place à un nouvel immeuble pouvant accueillir 1000 personnes qui appartendra au groupe SSQ. Cet édifice abritera, entre autres, plusieurs employés d'Hydro-Québec.

PARC INDUSTRIEL BERNIÈRES

Le conseil municipal de Lévis autorise l'achat des terrains du site Laquerre/CLN

La Ville accusée de se « comporter comme une banque » par quatre élus

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

Le conseil municipal de Lévis a finalement conclu, sur division, la saga sur l'acquisition de terrains dans le parc industriel Bernières en autorisant le maire Jean Garon et la greffière Danielle Bilodeau à signer les documents qui devraient permettre, à court terme, la relocalisation des cinq entreprises du distributeur de produits alimentaires D. Bertrand.

Accusé par quatre conseillers de manquer de rigueur dans la gestion financière de ce développement, le maire Garon rejette les accusations et se glorifie des 10 millions \$ d'investissement et des 300 emplois que le réaménagement du parc créera.

« S'il y a un coupable, il est ici, a-t-il rétorqué aux conseillers dissidents. Rappelez-vous de cela quand on inaugurera le projet. Je serai content d'être sur la photo et je serai fier, aux prochaines élections, de dire aux électeurs que j'ai contribué à la relance de ce parc. »

Ce dossier hante l'administration Garon depuis plusieurs mois. Les conseillers Gilles Lehoullier, Jean-Claude Bouchard, Pierre Gagné et Philippe Laberge, estiment que le maire Garon a joué d'imprudence dans les négociations qu'il a menées avec les personnes intéressées à ce projet. « La Ville s'est comportée comme une banque à l'endroit du promoteur », clament-ils.

« Vous vous êtes servis de la force financière de la Ville pour permettre à une compagnie à numéros d'offrir une caution à une autre compagnie à numéros en difficulté, soutient le conseiller Lehoullier. Ces deux compagnies à numéros, poursuit-il, ont été créées le même jour et sont repré-

sentées par le même administrateur, l'avocat William Noonan. »

Mais pour le maire Garon, « il faut avoir le sens de l'opportunité ».

La résolution du conseil permet à la Ville d'acquiescer à une bande de terrains en deçà de sa valeur marchande après de la compagnie 9133-7865, celle-ci s'engageant simultanément à éliminer les centaines de carcasses d'automobiles et pièces d'autos qui végètent à cet endroit depuis des années. Ces terrains sont connus comme étant le site Laquerre/CLN.

La relocalisation de l'entreprise D. Bertrand, a-t-on mentionné dans le passé, devrait entraîner des revenus de taxes d'environ 500 000 \$ sur une dizaine d'années.

« Quand ça va être terminé, a promis le maire Garon, on va vous dire exactement comment cela a coûté et, surtout, combien ça va nous rapporter en taxes. »

La reconfiguration du parc industriel Bernières, qu'on appellera dorénavant parc industriel de Lévis-Ouest, nécessitera aussi le réaménagement de l'échangeur autoroutier Lagueux (échangeur 305) par le ministère des Transports.

De plus, il oblige la suppression du réseau d'aqueduc afin de le rendre conforme aux différentes exigences en matière de prévention contre les incendies. Ces travaux se traduiront par une facture supplémentaire de 142 516 \$, taxes incluses. Une partie de la dépense, soit 50 000 \$, sera assumée par un emprunt au fonds de roulement, remboursable sur une période de cinq ans, à compter de l'an 2005. La station sera aménagée sur un terrain qui est la propriété de Gestion Bertrand & Frères, laquelle compagnie le cédera gratuitement à la Ville.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Arts et vie

Rencontre avec
le bédéiste **Lax**



Le Choucas est décidément un drôle d'oiseau. Dans le dernier épisode de ses aventures publiées chez Dupuis, celui qui s'est improvisé du jour au lendemain détective privé spécialisé dans les affaires louches débarque au Québec afin de faire la lumière sur une histoire de trafic d'hémoglobine dans une réserve amérindienne. Rencontre avec le bédéiste Lax, le créateur de ce personnage truculent, de passage au Salon international du livre de Québec.



Lévis lance ses activités estivales sous le signe de la famille

MICHELLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

Fort d'une politique familiale adoptée en février, la Ville de Lévis réunit pour la première fois dans un même programme, les activités de ses terrains de jeux, de ses piscines, du sport, du plein air et du tennis. Belle façon d'aider les familles « à mieux planifier leur été », s'est enorgueilli le maire de Lévis, Jean Garon.

Les Lévisiens recevront ce program-

me par le courrier, d'ici la fin de la semaine. Mais leur maire avait quand même convié les journalistes à une conférence de presse, histoire de bien leur faire comprendre les nouveautés reliées à sa politique familiale. L'une d'elles touche les enfants handicapés : les coûts pour leurs services de garde seront désormais les mêmes que pour les autres enfants, tout au long des six semaines de terrain de jeux, du 5 juillet au 20 août 2004.

Vous remarquerez qu'entre ces deux

dates, il y a sept semaines. C'est que l'été aussi a sa semaine de relâche, du 26 au 30 juillet. « Ces jours-là, le taux de participation baisse de 50 % », a expliqué Sylvain Raymond, responsable du volet jeunesse, à la Ville de Lévis. Les enfants pourront bénéficier du service de garde au cours de cette semaine de relâche, ainsi que pendant la semaine précédant l'ouverture des terrains de jeux et celle suivant leur fermeture.

Plus de 4500 petits Lévisiens entre 5 et 13 ans fréquentent les terrains de

jeux de leur ville fusionnée, soit 15 % de tous les enfants de ce groupe d'âge. Ils sont encadrés par 407 jeunes employés. Pour la première fois à Lévis, les piscines resteront ouvertes à l'heure du souper. Et la baignade sera gratuite pour les bambins de cinq ans et moins.

Tous les détails concernant les coûts et les horaires des activités figurent dans le *Programme loisirs printemps été 2004*, ainsi que dans le site Internet : www.ville.levis.qc.ca. Pour informations : 839-9561, poste 0.

Honorée



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

M^{me} Julie Dupuis a été honorée hier à Québec par le lieutenant-gouverneur du Québec, M^{me} Lise Thibault, pour son courage exceptionnel et son engagement social. La jeune femme de 25 ans qui a combattu une forme rare de cancer, le Sarcome d'Ewing, s'est entre autres impliquée dans les activités de la Société canadienne du cancer, à titre de porte-parole et de conférencière. Avec la comédienne Lise Thoulou, elle vient également en aide par son action aux enfants atteints d'une maladie incurable à travers son engagement dans la Fondation boule de rêve.

Oui à la CADEUL

■ C'était au tour de l'Association des étudiants des sciences sociales (AESS) d'organiser un référendum dans le but de se retirer de la Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL), la semaine dernière. Mais cette fois, les étudiants ont dit non dans une proportion de 66,6 % à la question « Voulez-vous que l'AESS se désaffilie de la CADEUL de manière légale ? ». Exactement 553 membres de l'Association, sur un total de 3071, ont exercé leur droit de vote, ce qui représente un taux de participation de 18 %. Dany Harvey, président du référendum, précise que c'est « énorme » dans le contexte universitaire. Déçu, l'exécutif de l'AESS met son projet de désaffiliation sur la glace pour l'instant. A.M.

MAISON DE DÉBAUCHE Trois employés coupables

■ Trois employés de l'ancien bar Le Cristal, à Saint-Henri de Lévis, ont reconnu hier leur culpabilité à l'accusation de s'être trouvés dans une maison de débauche. La prostitution était la principale activité dans ce bar fermé par les policiers en mai dernier. Les trois employés, soit deux serveuses et le gérant de l'établissement, s'en sont tirés avec des peines clémentes. Ginette Henry, 51 ans, devra effectuer 50 heures de travaux communautaires. Denise Gravel, 66 ans, purgera une peine de prison d'un mois dans la collectivité, tandis que Lucien Royer écope une peine de deux mois à purger dans la collectivité. L'une des responsabilités du gérant était de s'assurer que trois prostituées soient en service en tout temps pour répondre aux besoins des clients. L'établissement de la route Président-Kennedy s'affichait comme un bar de danseuses nues, mais personne n'y dansait. Les isolaires avaient une toute autre fonction. Le propriétaire de l'endroit, Jean-Claude Pouliot est accusé d'avoir vécu des fruits de la prostitution, d'avoir tenu une maison de débauche, de s'être trouvé dans une maison de débauche, et enfin d'avoir permis qu'un local lui appartenant serve de maison de débauche. De plus, le ministère public a obtenu une ordonnance de blocage pour saisir l'édifice. Le proprio reviendra devant le tribunal le 28 juin. G.B.

Comparution reportée

■ Bertram Dow, accusé du meurtre non prémédité de l'enseignant à la retraite Russell Duguay, sera vraisemblablement soumis à une évaluation psychiatrique plus longue que celle déterminée lors de sa mise en accusation, le 15 mars. Il devait comparaître au palais de justice de New Carlisle hier, mais la comparution a été reportée à vendredi. Le tribunal sera saisi d'une demande de prolongation d'évaluation psychiatrique. Le processus a été amorcé au Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs, de Maria, mais l'accusé a par la suite été transféré à l'institut Louis-Philippe-Pinel, de Montréal. G.G.

« L'UN DES VÉHICULES PRÉFÉRÉS DE LA RÉDACTION EN 2003. »

- EDMUNDS.COM



GMC SIERRA ÉDITION NEVADA • Moteur V8 Vortec 4800 de 285 HP • Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée et mode remorquage charge lourde • Boîte de transfert active 4x4 autotrac • Roues en aluminium de 17 po • Marchepieds latéraux tubulaires en inox chromé • Équipement de remorquage grande capacité • Pont arrière autobloquant • Climatisation à deux zones

MOTEUR 5 CYLINDRES EN LIGNE PLUS PUISSANT
QUE N'IMPORTE QUEL V6 DANS SA CATÉGORIE



GMC CANYON SLE • Moteur Vortec 3500 L5 de 220 HP • Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée • Climatiseur • Régulateur de vitesses • Pont arrière autobloquant • Radio AM-FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs

288 \$/mois*
Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

OU

**2,9 % FINANCEMENT
À L'ACHAT***

« DES PERFORMANCES ÉNERGIQUES... POUR UN VÉHICULE
SUPERBEMENT ÉQUIPÉ. » - EDMUNDS.COM



PONTIAC MONTANA À EMPATTEMENT RÉGULIER • Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consécutive* • Sécurité 5 étoiles** • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Boîte automatique électronique 4 vitesses • Climatiseur et lecteur CD • Portes, vitres et rétroviseurs à commandes électriques

228 \$/mois*
Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

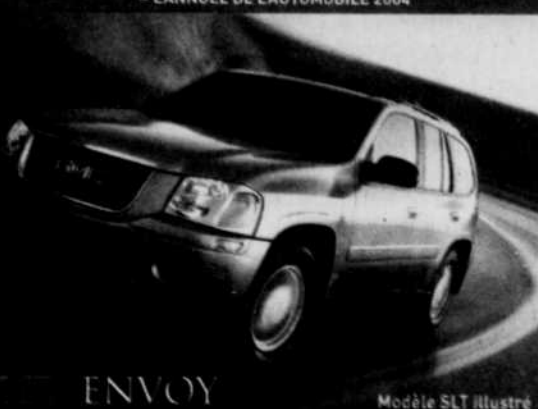
OU

**0 % FINANCEMENT
À L'ACHAT***

329 \$/mois*
Terme de 36 mois à la location
Transport et préparation inclus

OU **0 % FINANCEMENT
À L'ACHAT***

CLEF D'OR • MEILLEUR VÉHICULE UTILITAIRE SPORT INTERMÉDIAIRE
- L'ANNUAL DE L'AUTOMOBILE 2004



GMC ENVOY SLE 4X4 • Moteur Vortec L6 4,2L de 275 HP • Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée • Climatiseur à deux zones • Portes, vitres et rétroviseurs chauffants électriques • Télédévrouillage • Roues de 17 po en aluminium • Pont arrière autobloquant

358 \$/mois*
Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

OU **0 % FINANCEMENT
À L'ACHAT***

PONTIAC
BUICK
GMC

GM

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants : Envoy (TT15506/R7A), Canyon (TS15653/R7B), Sierra (TK15753/SD/R6M/NP8/282) et Montana (2UN16/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Sierra 36 mois) avec versement initial ou échange équivalent. (Envoy : 4699\$, Canyon : 2896\$, Sierra : 2 421\$ et Montana : 3747\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km à l'exception du Sierra Nevada, frais de 12¢ après 60 000 km. Première mensualité et dépôt de sécurité exigés à la livraison. (Envoy : 425\$, Canyon : 380\$ et Sierra : 400\$) Montana : dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt de la Montana ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. **Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois, Canyon : 2,9 %. *Basée sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. **Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

AGRESSION À LA HACHE À SAGUENAY

Sept chefs d'accusation
portés contre
un garçon de 13 ansSERGE LEMELIN
Le Quotidien

Un adolescent de 13 ans a comparu hier au Palais de justice de Chicoutimi sous sept chefs d'accusation dont deux de tentative de meurtre avec une hache à l'endroit de sa mère et de son frère âgé de 15 ans.

Frêle et calme, l'adolescent était accompagné de son père et d'un avocat de l'aide juridique pour la circonstance.

Le juge Bernard Gagnon de la Chambre jeunesse de la Cour du Québec a ordonné, à la demande de la Couronne, qu'il soit examiné par un psychiatre et détenu à l'institut Saint-Georges, en attendant le résultat de l'examen médical. Il reviendra vendredi devant le tribunal pour enregistrer un plaidoyer si le psychiatre est d'avis qu'il peut comparaître et subir un procès.

L'adolescent fait aussi face à des accusations d'avoir déchargé une arme à feu en direction d'une personne, de l'avoir braquée, de voies de fait avec une hache, de vol d'une clé d'armoire et de deux armes à feu qu'elle contenait.

Il a été arrêté la veille dans un sous-bois à proximité de la demeure familiale située au Lac-Kénogami.

Selon la police, l'adolescent aurait frappé sa mère avec une hache, lui infligeant une entaille au bras, et atteint son frère aîné à la tête et au cou. La mère a réussi à appeler la police peu avant 14h.

L'adolescent aurait aussi dérobé la clé d'une armoire contenant un fusil de calibre .410 et une carabine 30-30 et aurait tiré en direction de la mère avant de prendre la fuite.

Les policiers ont procédé à son arrestation sans qu'il oppose de résistance.

La substitut du procureur général Sonia Rouleau a déclaré hier au tribunal qu'elle avait exigé un examen psychiatrique en raison de la gravité des accusations et des gestes présumés. Elle ne dispose d'aucune information

permettant de croire à des antécédents psychiatriques ou relevant d'un comportement inhabituel.

Lors de sa brève comparution à la Chambre jeunesse, l'adolescent est resté sans parole, le regard bas et la démarche hésitante. Sa tenue était soignée. Il a décliné son identité et son âge avant de refaire silence et de laisser parler les avocats. Après quelques minutes de présence, il est retourné dans le bloc cellulaire réservé aux jeunes, en compagnie de son père et d'un travailleur social qui l'ont ramené à l'institut Saint-Georges.

GARÇON TIMIDE

L'avocat de la Défense, M^r Daniel Gravel, a pu rencontrer son jeune client avant sa comparution et prendre connaissance des accusations ainsi que d'une partie incomplète de la preuve de la Sûreté municipale de Saguenay. Le jeune aurait fait une déclaration aux policiers après son arrestation. On ne lui connaît ni motif ni historique de violence. Son avocat le décrit comme timide. Selon la police, il n'y aurait nulle trace de drogue ou d'alcool chez l'adolescent.

La Chambre jeunesse de la Cour du Québec reçoit tous les jeunes accusés à partir de l'âge de 12 ans et jusqu'à leur majorité. Elle a juridiction exclusive pour disposer de leur cas.

La peine maximale consiste en une garde fermée d'une durée de trois ans dans une institution spécialisée pour jeunes. D'autres décisions peuvent être prises pour le bien du jeune.

Depuis le 1^{er} avril 2003, de nouvelles dispositions fédérales régissent les sentences des adolescents de 14 ans et plus : la Couronne peut émettre un avis demandant à la Chambre jeunesse d'imposer une peine pour adulte en raison de la gravité de l'infraction et de certains critères et facteurs aggravants prévus à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

Mes stylistes-conseils :
une équipe
en or



Josée P. Cheikha

Voici Denise, Yolaine, Éliane, Nicole et Claire. Cinq femmes exceptionnelles et indispensables.

Elles ont l'œil pour voir en vous. Vous rendre encore plus **élégante** et **féminine**. Elles ont l'oreille pour vous écouter. Vous comprendre. Elles ont la parole pour vous conseiller. Honnêtement et mieux que quiconque.

Mes précieuses complices sont des intemporelles... vous pouvez leur faire confiance.

Venez rencontrer les stylistes-conseils Cheikha à la boutique et laissez-les vous faire profiter de leurs sages conseils. Tout comme moi, vous ne pourrez plus vous passer d'elles !



CHEIKHA
L'INTEMPOR'ELLE

PLACE STE-FOY
652-8876

Pour des vêtements impeccablement ajustés, 3 couturières sont sur place en permanence.

L'ASSOMPTION

Un homme de 55 ans
soupçonné du meurtre
de son père de 83 ansMARCEL LAROCHE
La Presse

Un homme de 55 ans était toujours détenu par la police pour fin d'interrogatoire, hier, à titre de principal suspect relativement à la mort violente de son père, âgé de 83 ans, assassiné à coups de couteau.

Ce drame familial dont le mobile demeure nébuleux est survenu dans la nuit de lundi à hier à l'intérieur d'une maison de ferme située au 194 du rang Point-du-Jour Nord, un secteur rural de la municipalité de L'Assomption, au nord-est de Montréal.

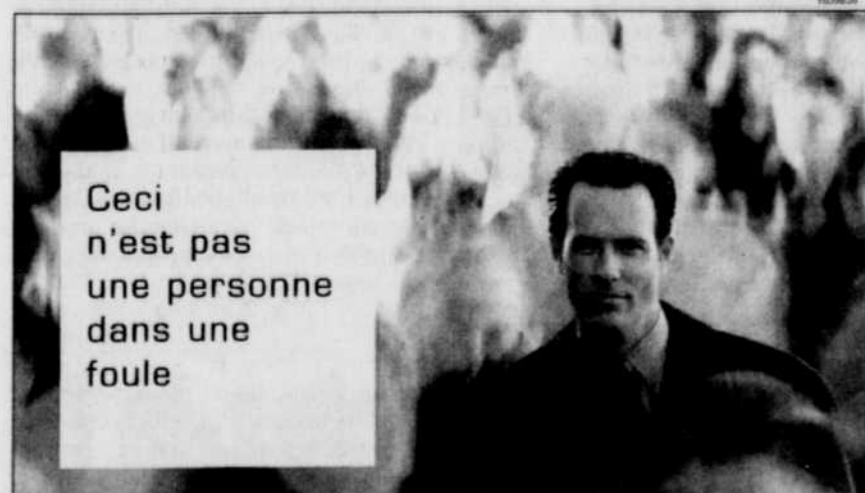
Gilles Saucier aurait été poignardé à mort par son fils avec lequel il vivait.

Il semble qu'il ait lui-même communiqué avec la centrale d'urgence 9-1-1, à 3 h 26 hier matin, pour demander aux policiers de se rendre immédiatement chez lui en disant que « quelque chose d'important » venait de se produire.

Des patrouilleurs de la police de l'Assomption dépêchés à l'adresse indiquée y ont rencontré un homme grillant une cigarette, assis dans l'escalier extérieur de la maison. Il ne s'est pas objecté à ce que les agents pénètrent dans la résidence pour finalement y découvrir le corps inanimé du vieil homme gisant sur le dos dans une chambre.

Selon les premières constatations, l'octogénaire avait été frappé mortellement à l'aide d'un couteau retrouvé près de son cadavre. Quant au fils de la victime, qui n'aurait pas d'antécédents judiciaires, il a aussitôt été mis en état d'arrestation, puis conduit à la centrale de police pour interrogatoire.

« Le suspect de 55 ans est toujours détenu en attendant de comparaître sous une inculpation de meurtre, au palais de justice de Joliette », a indiqué hier Pierre Bergeron, de la Sûreté municipale de l'Assomption.



Ceci
n'est pas
une personne
dans une
foule

C'est un membre qui exercera bientôt son droit de vote à titre de propriétaire-usager de sa caisse.

Avis de convocation

Chers membres,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de votre caisse afin de prendre connaissance du rapport annuel et du rapport des activités du conseil de vérification et de déontologie, statuer sur la répartition des excédents annuels, déterminer l'intérêt payable sur les parts permanentes, le cas échéant et prendre toute autre décision réservée à l'assemblée générale. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une pour les membres du conseil d'administration et l'autre pour les membres du conseil de vérification et de déontologie.

Assemblée générale annuelle

Caisse populaire Desjardins
du Centre-ville de Québec

Date : Mercredi 28 avril 2004

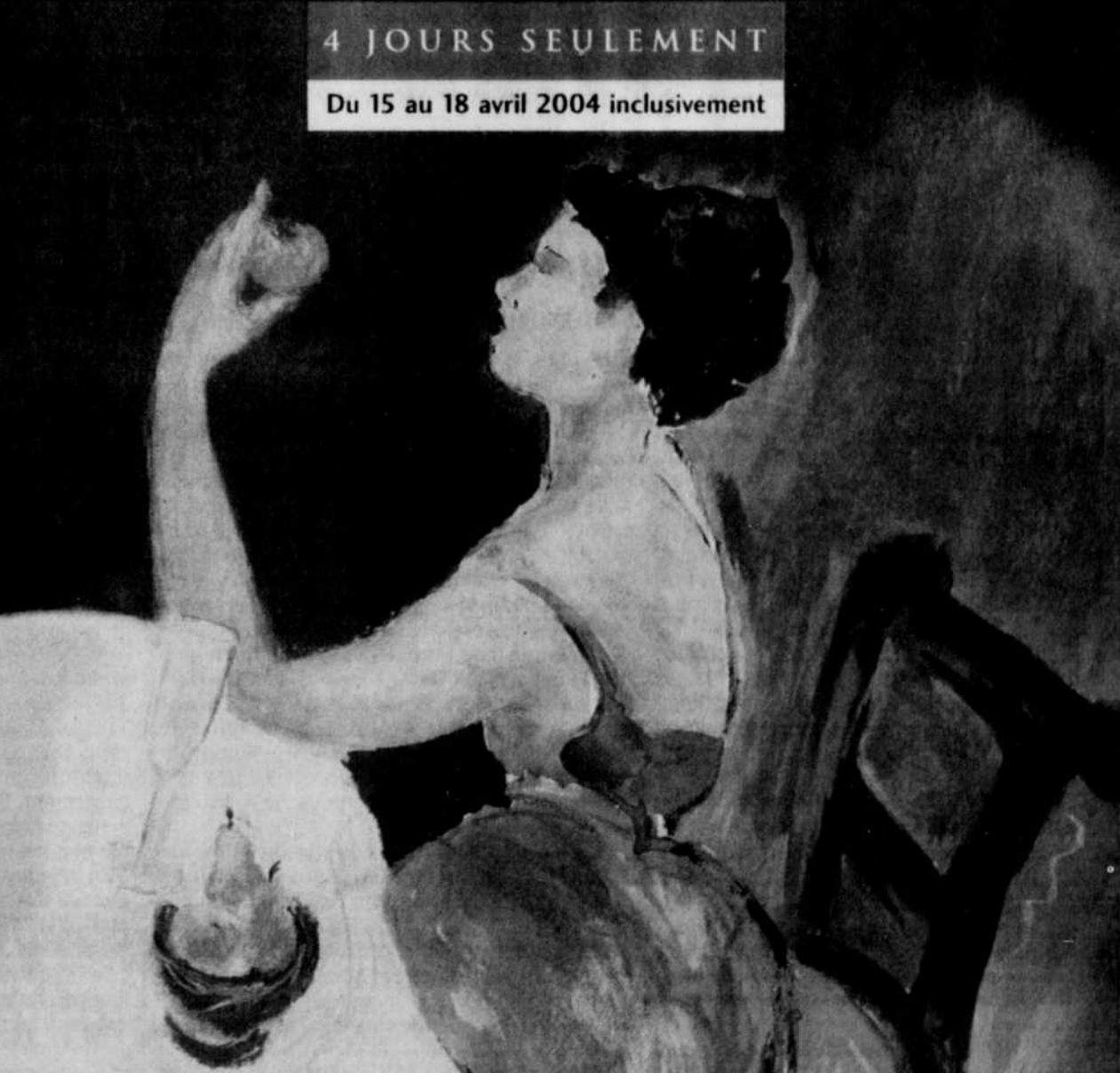
Heure : 19 h

Lieu : Théâtre Impérial
situé au 240, rue St-Joseph Est

Signé le 22 mars 2004
Gérard Marcotte, secrétaire

Desjardins
Caisse populaire
du Centre-ville de Québec

Conjuguer avoirs et être



LE 2^e À 1/2 PRIX



L'impressionnant solde annuel des meilleurs latex d'intérieur Benjamin Moore est de retour. Bleu bonheur, délice de mûres, rose précieux, brun poney... Parmi toutes les fascinantes couleurs Benjamin Moore aux finis velours, perle, ou Ulti-Mat, obtenez le deuxième gallon[†] à 1/2 prix, du 15 au 18 avril seulement.

[†]Contenant de 3,79 litres seulement. Valable sur les peintures portant les numéros d'identification 310, 319 et 602 seulement. Taxes en sus.

Benjamin Moore
Les Experts en Couleur

BEAUPORT
Centre de Décoration Guy Verret
250, boul. Sainte-Acme
(418) 667-0067

CHARLEBORG
Clinique de la Couleur inc.
8985, 1^{re} Avenue
(418) 622-0007

LES SAUAGES
Décoration Guy Verret
4819, boul. de l'Ormeau
(418) 871-4882

QUÉBEC
Peinture sur Mesure inc.
5625, boul. des Grands
(418) 621-5585

SAINT-FOY
Décoration Lamontagne
1570, avenue Jules Verne
(418) 659-3611

Peinture sur Mesure inc.
3291, chemin Sainte-Foy
(418) 650-3535

SAINT-ROMUALD
Décoration Léopold Bouchard inc.
2324, boul. de la Rivière-Sud
(418) 839-9538

SILERY
Décoration de la Faisie
1588, chemin Saint-Louis
(418) 636-9971

YANIER
Peinture André Morin
850, Pierre-Bertrand, local 200
(418) 687-0252

Benjamin Moore
Les Experts en Couleur

DÉTAILLANT AUTORISÉ

QUÉBEC
Quincaillerie et Location Linoilou
1266, 3^e Avenue
(418) 522-3766

LE QUÉBEC ET LE CANADA

PROMESSES LIBÉRALES NON REMPLIES INTÉGRALEMENT

« C'est la faute du fédéral ! »

Le cadre financier préélectoral du PLQ est respecté, estiment des experts qui l'avaient cautionné

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ Ottawa a en quelque sorte piégé le Parti libéral du Québec par rapport à certaines de ses promesses, suggèrent deux des experts qui avaient cautionné les prévisions financières des libéraux avant le scrutin du 14 avril. La formation de Jean Charest maintient cependant toujours le cap avec le cadre financier qu'elle proposait en campagne électorale, affirment-ils.

Au moment où le PLQ fête le premier anniversaire de son accession au pouvoir, les universitaires Pierre Lefebvre et Philip Merrigan expriment cet avis. En septembre 2002, ils ont endossé le cadre financier libéral en compagnie de deux autres experts, le fiscaliste Robert Hogan et le professeur Yves Rabeau que LE SOLEIL n'a pu joindre. Contacté hier au département de sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal, M. Merrigan donne une bonne note au PLQ de Jean Charest. Par rapport à ce qu'il préconisait, accorder « un B, ce n'est pas pire, non ? »

C'est au chapitre des revenus que tout ne se déroule pas comme annoncé

« Au niveau des dépenses, il (le gouvernement de Jean Charest) semble tenir le cap. C'est au chapitre des revenus (que tout ne se déroule pas comme annoncé). Ils sont plus bas qu'anticipés. » La croissance économique a été un peu moins soutenue que prévu, dit-il, mais la différence se fait surtout sentir au chapitre de la péréquation provenant d'Ottawa, souligne M. Merrigan.

Son collègue à l'UQAM, Pierre Lefebvre, reprend la même observation. « Ce que je retiens pour l'essentiel,

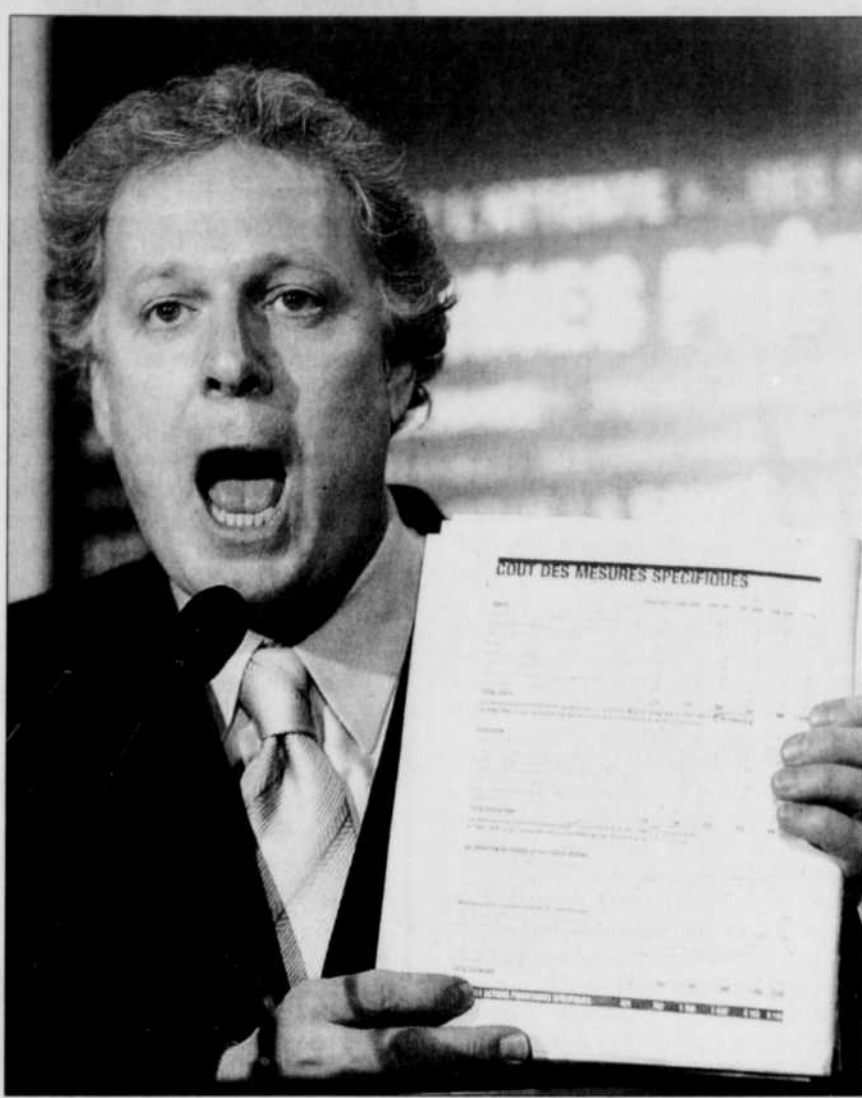
c'est la réduction très importante des transferts du fédéral. Dans le cadre financier, on supposait que ceux-ci ne changeaient pas. »

Or, poursuit-il, la légère hausse accordée en transferts pour la santé et les baisses dans les autres secteurs laissent la province avec un trou dans ses coffres de 900 millions \$. « De façon générale, la croissance économique est à peu près là (où les pronostics libéraux la situaient). Ce sont les transferts fédéraux qui ont handicapé le gouvernement. »

Les deux experts refusent de reprendre l'opinion des critiques qui ont accusé le ministre des Finances, Yves Séguin, de n'avoir consenti que 200 millions \$ en baisses directes d'impôts sur le milliard de dollars promis. À leur avis, il faut prendre en compte les 550 millions \$ qu'offre le programme Soutien aux familles et les 240 millions \$ de Prime au travail.

ENGAGEMENT QUASI REMPLI

Philip Merrigan estime que l'engagement de baisse des impôts est rempli à 60%, soit une baisse des revenus autonomes de l'État de 1,2 milliard en deux ans, plutôt qu'un recul de 2 milliards \$. Demander si le milliard \$ de baisse, qu'énonce le budget, est une vraie baisse d'impôt, « pour un économiste, l'idée est que les revenus autonomes de l'État seront un milliard de dollars de moins en 2005. Ce sont des revenus que l'État



En campagne électorale, l'équipe de Jean Charest avait promis des baisses directes d'impôt de l'ordre de un milliard de dollars.

devoir avoir et qui sont dans les poches des contribuables. »

« C'est un bon choix de cibler la baisse d'impôt, plaide Pierre Lefebvre. Je considère que c'est une baisse d'impôt, dirigée vers les familles. C'est in-

teressant. » M. Lefebvre indique que ce choix n'a jamais été « présenté comme tel » à la population. Mais il signale que durant la préparation du programme, un scénario a été échafaudé « qui n'a jamais été dévoilé. C'était la baisse des

impôts et on la ciblait sur les familles », hypothèse figulée par Alain Paquet, actuel député de Laval-des-Rapides et président de la Commission sur la fiscalité.

« On a choisi un instrument différent (les programmes contenus dans le budget Séguin), reprend M. Lefebvre. Mais cela revient à la même chose. » Surtout que cela aurait été politiquement difficile « de dire, nous allons baisser les impôts d'un seul groupe, de ne pas traiter tout le monde de la même façon. Les gens auraient perçu cela comme injuste si on avait dit : "on baisse les impôts uniquement de ceux qui ont des enfants entre 0 et 17 ans". »

À son avis, la même démarche s'applique pour la Prime au travail. « C'est aussi un instrument important de lutte contre la pauvreté, pour les familles notamment. »

MM. Lefebvre et Merrigan s'accordent aussi pour dire que le gouvernement Charest agit de la bonne façon dans le dossier de la santé. Si le ministre Philippe Couillard n'obtient que la moitié des sommes promises, c'est, somme toute, une bonne chose, ont-ils dit, chacun de leur côté.

« En termes de stratégie, explique M. Lefebvre, c'est une bonne idée de ne pas avoir investi 2 milliards \$ en santé. Le fédéral aurait dit autrement : "il est où, votre problème ?" »

Les experts tombent aussi d'accord pour noter que le gouvernement Charest a tenu sa parole en matière de dépenses. La Santé et l'Éducation ont eu droit à un peu plus, mais la plupart des autres ministères ont hérité d'un gel ou d'une diminution de leur budget. « Ils (les libéraux) ont suivi, *grossomodo*, leur plan », commente M. Lefebvre. Par rapport au document du PLQ de septembre 2002, le Conseil des ministres de Jean Charest semble se comporter « de façon assez serrée », indique M. Merrigan.

Les fusions nuisibles à la croissance économique des grandes villes

L'étude a été commandée par des défusionnistes

MONTREAL (PC) — À long terme, les fusions municipales nuisent « de manière significative » à la croissance économique de grandes villes comme Montréal, soutiennent des chercheurs québécois dans une étude réalisée pour le compte de l'Association des élus pour la défusion.

Selon l'économiste Patrick Petit, qui a dirigé les travaux, les économies d'échelle promises par l'administration du Parti québécois ne se produiront pas, notamment en raison de l'augmentation incontrôlable des salaires des employés municipaux.

Par ailleurs, si l'on se fie à ce qui est arrivé dans d'autres grandes villes fusionnées au cours des dernières décennies aux États-Unis et au Canada, les services aux citoyens se multiplieront, ce qui entraînera inévitablement des frais, a précisé hier le chercheur.

En bout de ligne, ces dépenses nouvelles seront financées par des hausses de taxes qui auront pour conséquence de réduire le revenu disponible des citoyens et de ralentir considérablement la croissance de leur ville.

Le fardeau fiscal pourrait inciter certains ménages à s'installer en banlieue. Des entreprises pourraient aussi décider de s'établir dans d'autres municipalités où la propriété est moins taxée.

Dans le cas de Montréal, la perte d'activité économique pourrait osciller entre 1,3 milliard \$ et 2,1 milliards \$ par an, a affirmé M. Petit.

De plus, la valeur du parc immobilier serait aussi affectée. Les économistes ont en effet calculé que pour une maison de 250 000 \$, la baisse attribuable à l'augmentation du taux de taxation serait de 1000 à 8500 \$, ce qui représente un manque à gagner de quelque 3,7 milliards \$ par an.

Outre Patrick Petit, le Groupe d'analyse comprend le professeur Marc VanAudenrode, de l'Université Laval, de même que Pierre-Yves Crémieux et Philip Merrigan, de l'UQAM. Ces économistes ont mis deux mois à réaliser leur étude, à la demande d'un groupe défusionniste présidé par l'ancien maire de Westmount, Peter Trent.

D'après les informations compilées, les fusions ne sont bénéfiques qu'aux municipalités de moins 10 000 habitants, qui gagnent souvent à regrouper leurs services. Elles peuvent aussi comporter des avantages pour les villes de taille moyenne.

Règle générale, les villes de plus de 50 000 habitants perdent au contraire toujours au change.

Les chercheurs ne se sont pas penchés sur le cas d'autres villes fusionnées dont Longueuil, Québec, Sherbrooke et Gatineau. Ils ne possèdent donc pas de données détaillées sur ces agglomérations.

« Mais il n'y a aucune raison de penser que ce qu'on a lu sur les impacts (des fusions) dans le passé ne s'applique pas », a dit M. Petit lors d'un point de presse à Montréal.

Les juges retraités appelés en renfort peuvent travailler

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

Les juges à la retraite rappelés au travail de façon temporaire peuvent exercer leurs fonctions à la condition de prêter le serment prévu selon la Loi sur les tribunaux judiciaires. L'impartialité et l'indépendance de ces juges temporaires sont assurées.

Voilà l'essence du jugement rendu hier par le juge Robert Pidgeon. Le juge en chef associé de la Cour supérieure était appelé à trancher la validité du décret par lequel le gouvernement a rappelé au travail 15 juges de la Cour du Québec.

Le juge Pidgeon conclut que les magistrats rappelés au travail sont inaptes à exercer des fonctions judiciaires tant qu'ils n'ont pas prêté serment. Il accorde sept jours aux juges rappelés au travail pour passer par cette cérémonie et ainsi régulariser la situation.

En prenant leur retraite, les juges ont abandonné l'exercice de leurs fonctions judiciaires, note le juge Pidgeon. D'où l'importance de prêter un nouveau serment.

Le juge René de la Sablonnière, juge en chef associé de la Cour du Québec, a précisé hier que les 15 juges rappelés au travail seront assermentés demain. À son avis, une décision de la Cour suprême datant de 1896 permet d'affirmer que les décisions rendues par les juges de-

puis leur rappel au travail sont valides. L'assermentation ne fera que régulariser la situation.

Le débat sur la validité du travail des juges rappelés au travail a été amorcé par M^{re} Jean Petit. L'avocat de la défense contestait la présence sur le banc du juge Yvon Mercier, l'un des magistrats rappelés au travail.

Des juges à la retraite ont été rappelés au travail pour pallier un surplus de travail, résultat de la maladie de huit magistrats. Le gouvernement tarde également à combler 10 postes de juge.

Dans sa décision, le juge Pidgeon explique que le juge en chef de la Cour du Québec est celui qui choisit les juges suppléants parmi les retraités. Le gouvernement, ou en d'autres mots le pouvoir exécutif, n'intervient nullement dans ce processus. Voilà pourquoi la crainte de partialité n'est pas fondée, selon le juge Pidgeon.

M^{re} Petit prétendait que les juges rappelés au travail ne pouvaient être impartiaux. Il ne voulait pas que le juge Yvon Mercier entende la cause de son client.

De l'avis de l'avocat de la défense, un juge temporaire pourrait rendre des verdicts, des peines et des jugements favorables au gouvernement pour ainsi voir son contrat renouvelé. Le juge Pidgeon rejette cet argument, puisque le gouvernement n'a rien à voir dans les assignations des juges.

Entreposez votre fourrure ! recyclez-la !

Gagnez une des 4 Grandes Tournées Gastronomiques



Ma fourrure au frais pour l'été chez Laliberté !
Voulez maintenant à 7° celcius et taux d'humidité contrôlé à 55%.

J'apporte mon vieux manteau de fourrure !
Laliberté le recycle...
Création exclusive et personnalisée.

Un rendez-vous dans huit des meilleures tables de Québec !

Le Bistango

Le Café de la Paix

La Closerie

Le Continental

L'Échaudé

La Fenouillièrre

Le Saint Amour

Bistro Le Sainte-Victoire

4 GAGNANTS DE
8 repas pour 2 personnes
(valeur de 1000 \$ par gagnant)

Laliberté

Règlement et coupons de participation disponibles en magasin.

Style # 9018 recycle par Laliberté
Pour information : Royan Lévesque, styliste fourrure 525-4841

STATIONNEMENT

1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT (ACHAT REQUIS) - CINEPLEX ODEON - PLACE CARTIER - PARCOMETRE

595, Saint-Joseph Est, Québec G1K 7L8 (418) 525-4841

Le PQ s'en prend au ministre Chagnon, qui est en vacances

MARTIN OUELLET
Presse canadienne

■ Le ministre québécois de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, n'était toujours pas rentré de vacances, hier, 24 heures après la mise à sac du poste de police de Kanesatake par des individus proches des chefs dissidents.

« Il a pris quelques jours de congé et est à l'extérieur du pays. Il va rentrer tard ce soir (hier). C'était prévu ainsi », a dit Daniel Thibault, porte-parole du ministre Chagnon.

Mais la discrétion du ministre en regard des nouveaux rebondissements survenus à Kanesatake exaspère les partis d'opposition à Québec.

« Cela fait trois mois et demi qu'il ne dit rien et ne fait rien, s'est exclamé le porte-parole de l'opposition péquiste en matière de police, Stéphane Bédard, lors d'une entrevue téléphonique avec la Presse canadienne. C'est la primauté du droit qui est en jeu et le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, ne dit pas un mot. Je suis sidéré », a-t-il ajouté.

« INCOMPÉTENCE CRASSE »

M. Bédard est d'avis que la prise de contrôle du poste de police par des individus sans légitimité démocratique est la résultante de « l'incompétence crasse » affichée par le ministre de la Sécurité publique depuis le début de la crise au mois de janvier.

« La situation échappe complètement au gouvernement, qui continue de faire comme si rien n'était. On envoie un petit jeune de 33 ans prendre la tête du poste de police et on lui dit: "Allez! Débrouille-toi!", a-t-il dénoncé, faisant allusion au jeune chef récemment assermenté, Ed Thompson.

La présence de M. Thompson ne fait pas du tout l'affaire des auteurs du coup de force de lundi, qui ont motivé leur action en prétextant « le vol » de deux voitures de police par le chef Thompson et son bras droit, Bob Patton.

Les individus ont notamment fait main basse sur plusieurs pièces d'équipement dont des munitions et des vestes pare-balles.

Leur geste a été applaudi par le chef dissident Steven Bospille, qui « n'approuve pas la présence d'Ed Thompson et Bob Patton » sur le territoire.

« Quel exemple donne-t-on à ceux qui contestent l'autorité? a observé le député de Chicoutimi. Il est inadmissible

que sur le territoire québécois, des gens puissent mépriser les forces de l'ordre », a-t-il ajouté.

Le premier ministre Jean Charest doit immédiatement prendre le dossier en main, a-t-il dit, estimant que le ministre Chagnon est peut-être paralysé « par la peur ».

« Le premier ministre doit faire comprendre que l'État ne tolérera pas qu'il y ait deux formes de justice au Québec », a dit M. Bédard. Il doit notamment fixer un échéancier précis pour le retour du chef James Gabriel dans la communauté et sur l'enquête portant sur l'incendie criminel de sa maison au mois de janvier.

Comme le PQ, l'Action démocratique du Québec presse le gouvernement de prendre des mesures énergiques pour assurer la primauté du droit sur l'ensemble du territoire.

KANESATAKE



Le ministre Jacques Chagnon

Et la solution passe par la Sûreté du Québec, estime l'ADQ.

« Qu'est-ce que le ministre attend pour instaurer un État de droit sur tout le territoire? Il faut faire intervenir la Sûreté du Québec », a dit Nicolas Gagné, porte-parole du chef adé- quiste, Mario Dumont.

L'ADQ réclame depuis quelque temps déjà la démission du ministre Chagnon, faisant valoir qu'il ne maîtrise plus la situation.

James Gabriel tente de calmer le jeu

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTREAL — Le chef mohawk James Gabriel a tenté de rassurer la population, hier, après que des armes et des documents eurent été subtilisés au poste de police de Kanesatake.

En conférence de presse à Montréal, il affirme que des policiers ont tout de même pu patrouiller les rues du territoire, lundi soir, s'approchant du poste de police. Il y voit de petits progrès qui sont réalisés chaque jour dans le rétablissement de l'ordre, une étape à la fois.

M. Gabriel travaille présentement à établir un nouveau poste de police temporaire dans une installation mobile en location, le temps que les choses se tassent.

« PILLAGE »

Il soutient que les documents et les armes « qui ont été enlevés » du poste de police de Kanesatake ont été retournés au poste de police de Kahnawake, où ils seront récupérés par des policiers mohawks. Lui-même parle d'ailleurs de « pillage » pour décrire les faits.

Ces dossiers de police peuvent contenir des informations confidentielles et délicates sur les enquêtes en cours et les plaintes. Il dit comprendre que des citoyens puissent être inquiets à ce propos.

Par ailleurs, devant des demandes de médiation qui sont lancées pour tenter de régler ce litige, M. Gabriel a dit croire qu'une telle médiation ne pourrait avoir lieu avant que « la loi et l'ordre » ne soient au préalable rétablis sur le territoire. « Après ça, on va rouvrir les voies de dialogue. On ne négociera pas avec un fusil sur la tête », s'est-il exclamé.

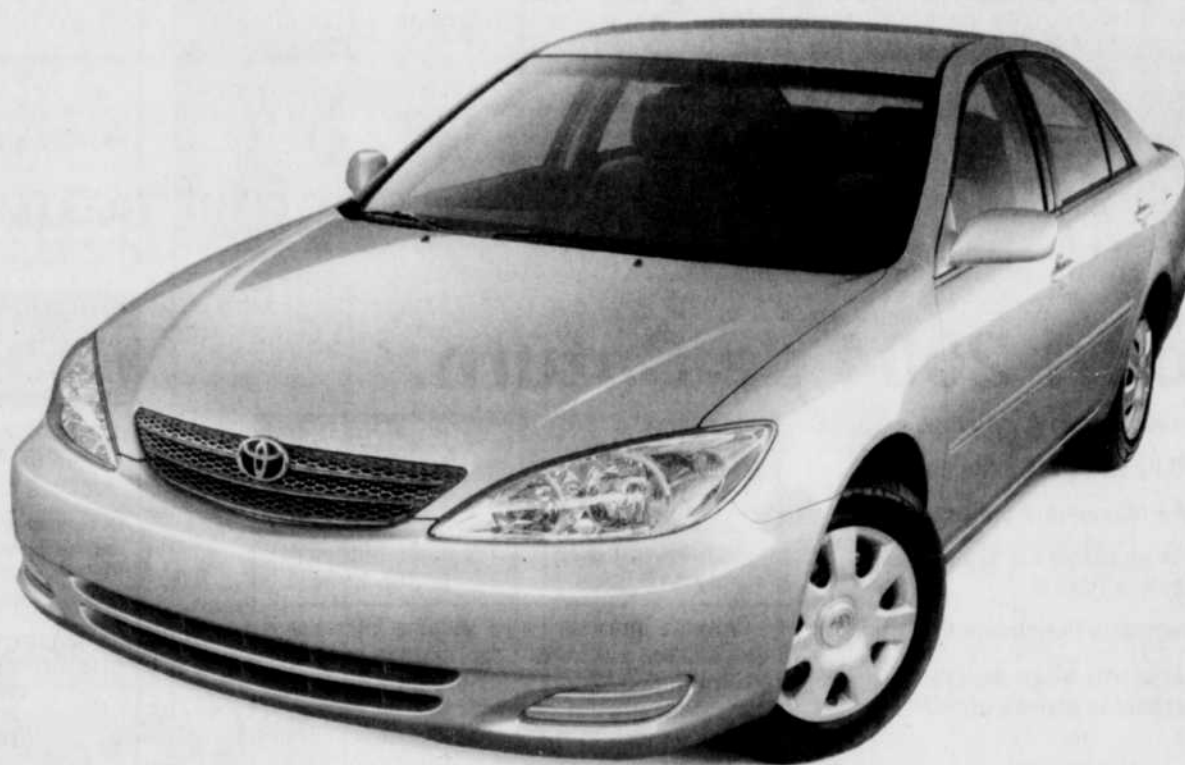
Même la tenue d'élections générales lui paraît problématique dans le contexte politique et social actuel. Comment s'assurer, a-t-il dit, que les dissidents ne génèrent pas l'accès aux bureaux de scrutin à ceux qui ne les soutiennent pas?

M. Gabriel espère toujours le soutien des gouvernements du Canada et du Québec, notamment pour « faire respecter l'entente de police en place » et possiblement pour éventuellement mener des enquêtes spécialisées.

Il se dit confiant qu'éventuellement, ceux qui ont commis des crimes seront arrêtés et traduits devant la justice. Il a évoqué des cas de personnes qui ont circulé avec des voitures de police sans autorisation et qui ont pris l'identité de policiers.

M. Gabriel espère aussi s'entretenir avec le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine.

Programmes de location et de financement sur approbation de crédit de Toyota Services Financiers. *La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 4,9 % pour une Camry LE 2004 4 cylindres (modèle BE32KP-A avec transmission automatique), avec acompte de 3 137 \$. Première mensualité due au moment de la livraison. Aucun dépôt de garantie. Coût total de la location de 17 489 \$ et option d'achat de 11 656 \$. Basé sur un maximum de 96 000 km; des frais de 0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. En fonction du prix d'achat de 24 674 \$. Le prix d'achat indiqué dans la présente publicité est en vigueur pour le mois d'avril 2004 et est établi par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Québec. Le coût total de la location comprend un maximum de 1 110 \$ pour frais de transport et de préparation, immatriculation, enregistrement, assurance et taxes applicables en sus. **Exemple de financement: 20 000 \$ à 4,9 % équivaut à 599,52 \$ par mois pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 1 546,72 \$ pour un total de 21 546,72 \$. Offres valables sur toutes les Camry LE 2004 4 cylindres (modèle BE32KP-A) toutes ou financées avant le 30 avril 2004. Certaines conditions s'appliquent. Un concessionnaire Toyota est libre d'établir ses propres prix de détail et ne subira aucune réclamation s'il choisit de vendre à un prix inférieur à ceux indiqués dans cette annonce. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire Toyota participant, composez le 1 888 TOYOTA-8 ou visitez le www.acces.toyota.ca



Le choix des mordus du volant et des amateurs de financement à bon taux.

- 157 ch, 2,4 litres, 4 cylindres, distribution à calage variable intelligent (VVT-i)
- Phares à commande entièrement automatique
- Indicateur de température extérieure
- Banquette arrière divisée 60/40 à dossiers rabattables
- Système audio AM-FM à 6 haut-parleurs, cassette et CD
- Qualité légendaire Toyota

Voyez le concessionnaire Accès Toyota de votre voisinage dès aujourd'hui.

Une expérience d'achat tellement plus sympa. Ou encore, visitez le www.acces.toyota.ca ou composez le 1 888 Toyota-8.

JOURS
ÉTIQUETTES
ROUGES

CAMRY
2004

Location à partir de
299 \$
par mois

48 mois*
(Aucun dépôt de garantie)

ou 4,9 %
financement à l'achat
jusqu'à 36 mois**



TOYOTA
un coup de cœur sans fin



L'ASSOCIATION DES FEMMES
DE CARRIÈRE DU QUÉBEC
MÉTROPOLITAIN

Souper-conférence

Invitée: **Madame Pierrette Bouchard, Ph.D.**
Titulaire de la chaire d'étude
Claire-Bonenfant, Université
Laval

Sujet: La chaire d'étude Claire-
Bonenfant:
« Tout un programme de solida-
rité entre femmes »

Date: Le mercredi 21 avril, 18 heures

Endroit: Au Petit Coin Breton
2600, boulevard Laurier
Sainte-Foy

Coût: Membres: 30\$
Non-membres: 40\$

Information et réservation auprès
de Claire Labrecque au 683-6839

Note: À défaut d'un avis de 48 heures, toute
personne absente sera facturée

BAL DE GRADUATION

En présentant cette
publicité, un rabais de

20 \$

sera accordé à tous les étudiants
sur le prix de location d'un vête-
ment de cérémonie à l'occasion
du bal de graduation.

* Réservez tôt pour un meilleur choix

Rabais de

20 \$

(avant
taxes)



AU MARQUIS
DE BRUMMELL

659, 3e Avenue, Québec, Limoilou
(418) 529-6897

7 JOURS

le forfait parfait!

IMMOBILIER

Les petites annonces du Soleil **844-4444**

APPEL D'OFFRES MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES VOIRIE 2004 PULVÉRISATION ET PAVAGE PROJET N° 008088

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges demande des soumissions pour des travaux de voirie dans le cadre du projet de Voirie 2004.

Les devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de :

GROUPE CONSEIL GENVAR INC.
5355, boulevard des Gradiers
QUÉBEC (Québec) G2J 1C8
Téléphone : (418) 623-2254

contre un chèque, non remboursable, de soixante-quinze dollars (75\$) taxes incluses, à l'ordre de Groupe conseil GENVAR INC. Pour être valables, les soumissions, remises en trois exemplaires, devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % du coût de la soumission, à l'ordre de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, ainsi que des lettres d'intention et de la licence d'entrepreneur.

Les soumissions seront remises dans des enveloppes cachetées, marquées : « Soumission - Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges - Voirie 2004 - Pulvérisation et pavage - Projet N° 008088 ».

Les soumissions seront reçues au bureau de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, situé au 33, rue de l'Église, jusqu'à onze heures (11 h), heure locale, le **vendredi 30 avril 2004** pour être ensuite ouvertes publiquement à compter de onze heures (11 h) au même endroit, en présence des personnes intéressées.

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, ce 13 avril 2004.

FRANÇOIS DROUIN
Directeur général

APPEL D'OFFRES MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES TRAVAUX DE VOIRIE LE VERSANT SAINT-FERRÉOL - RUE « A » PROJET N° 008230

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges demande des soumissions pour des travaux de voirie pour la rue « A » - Le Versant Saint-Ferréol sur une longueur d'environ 1100 mètres linéaires.

Les devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de :

GROUPE CONSEIL GENVAR INC.
5355, boulevard des Gradiers
QUÉBEC (Québec) G2J 1C8
Téléphone : (418) 623-2254
Télécopieur : (418) 624-1857

contre un chèque, non remboursable, de soixante-quinze dollars (75\$) taxes incluses, à l'ordre de Groupe conseil GENVAR INC.

Pour être valables, les soumissions, remises en trois exemplaires, devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10 % du coût de la soumission, à l'ordre de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, ainsi que des lettres d'intention et de la licence d'entrepreneur.

Les soumissions seront remises dans des enveloppes cachetées, marquées : « Soumission - Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges - Le Versant Saint-Ferréol - Rue « A » - Travaux de voirie - Projet N° 008230 ».

Les soumissions seront reçues au bureau de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, situé au 33, rue de l'Église, jusqu'à onze heures (11h), heure locale, le **vendredi 30 avril 2004** pour être ensuite ouvertes publiquement à compter de onze heures (11h) au même endroit, en présence des personnes intéressées.

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, ce 13 avril 2004.

FRANÇOIS DROUIN
Directeur général

4 milliards \$ pour la défense

■ **TORONTO** — Le premier ministre, Paul Martin serait sur le point d'annoncer des dépenses militaires de 4 milliards \$, selon le quotidien *The Globe and Mail*. Le journal rapportait hier qu'une partie du montant irait à l'achat de navires de ravitaillement et d'appareils de recherche et sauvetage. M. Martin devrait procéder à cette annonce aujourd'hui à la base militaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement devrait commander trois navires de ravitaillement — pour le transport d'équipement lourd — pour un total de 2 milliards \$. Ottawa a aussi dans ses projets d'acheter des Strykers, des véhicules blindés de huit roues devant remplacer les chars Leopard. Le premier ministre devrait aussi annoncer le remplacement de la flotte aérienne de recherche et sauvetage, vieille de 35 ans. Les avions Buffalo et Hercules seraient ainsi remplacés, selon le *Globe and Mail*. (PC)

Non à une mine près de Jasper

■ **EDMONTON** — Des environnementalistes réclament l'intervention du gouvernement fédéral et du Régime de retraits des enseignants de l'Ontario pour bloquer la construction d'une mine de charbon à ciel ouvert, aux limites du parc national de Jasper. Le Sierra Club et Mines Alerta Canada souhaitent que les ministres fédéraux de l'Environnement et des Pêches organisent des audiences publiques à propos d'un plan de Fording Coal Trust, qui souhaite reprendre son projet de la mine Cheviot, au pied des montagnes Rocheuses, près de Hinton, à 250 km à l'ouest d'Edmonton. Il y a un an, les entreprises qui soutenaient le projet l'avaient déclaré financièrement impossible. La hausse des prix du charbon destiné à la métallurgie a cependant ranimé le projet. (PC)

Le juge Paul médiateur entre les Cris et Ottawa

Un litige oppose les deux parties depuis plus de trois ans

OTTAWA (PC) — Le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure du Québec, vient d'être appelé à la rescousse pour régler un différend qui perdure depuis plus de trois ans entre le gouvernement fédéral et le Grand conseil des Cris.

Le litige porte sur le renouvellement d'un accord financier expiré depuis septembre 2000 et par l'entremise duquel Ottawa subventionne, à hauteur d'une quarantaine de millions de dollars par année, les gouvernements locaux des neuf communautés crées du Québec.

Les Cris réclament une augmentation des transferts fédéraux en raison, disent-ils, de la croissance des dépenses de fonctionnement de leurs institutions, qui desservent environ 14 000 personnes. Les négociateurs crés soupçonnent aussi le gouvernement fédéral de vouloir éliminer la clause de l'accord qui prévoit sa reconduction automatique chaque année, même après son échéance.

« Nous voulons non seulement conserver cette clause, mais aussi améliorer l'accord que nous avons signé en 1995 », a expliqué en entrevue téléphonique le directeur des relations fédérales au Grand conseil des Cris, Brian Craik.

Ottawa refuse de discuter publiquement des négociations en cours. « Le gouvernement du Canada n'a absolument aucune intention de retirer son soutien aux gouvernements locaux, mais il y a une marge entre assurer ce soutien et reconduire absolument toutes les clauses d'une entente qui date de 1995 », a néanmoins indiqué une source, sous le couvert de l'anonymat.

Réjean Paul, qui a déjà présidé la commission crie-naskapie, chargée de veiller à l'application des accords de la baie James, jouera le rôle de médiateur entre les deux parties. Une rencontre a déjà eu lieu et tous espèrent que le juge pourra soumettre son rapport aussitôt que possible. Ses recommandations ne seront toutefois pas exécutoires, de sorte que les Cris et le gouvernement fédéral devront se rencontrer de nouveau.

Le ministre canadien des Affaires indiennes, Andrew Mitchell, a rencontré le grand chef des Cris, Ted Moses, pour discuter du litige. M. Mitchell a alors accepté qu'Ottawa verse aux Cris le montant prévu pour 2004-05, soit près de 50 millions \$. La clause de reconduction a en effet permis aux Cris, ces dernières années, de recevoir l'argent qui leur revenait malgré l'expiration de l'accord, en 2000.

La Ion de Saturn versus la Civic.
Plus de puissance. Plus de volume utilitaire.
Plus d'espace pour les passagers.
À vous de décider.



La Berline Ion-3 2004 de Saturn.
PDSF 19555 \$

La Berline Ion-1 2004 de Saturn.

139\$

/MOIS/LOCATION 48 MOIS
2 286 \$ COMPTANT

- Moteur Ecotec 4 cylindres de 2,2 L
- 140 hp et 145 lb-pi de couple
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Sacs gonflables à déploiement adapté à l'avant
- Direction à assistance électrique
- Dossiers de siège arrière rabattables divisés 60/40

BERLINE ION DE SATURN	BERLINE DX HONDA CIVIC
140 hp	115 hp
Volume utilitaire de 416 litres	Volume utilitaire de 365 litres
Volume intérieur de l'espace passager arrière de 2632 litres	Volume intérieur de l'espace passager arrière de 2588 litres



La Ion Coupé Quad-2 2004 de Saturn PDSF 20 805 \$

La Ion Coupé Quad-2 2004 de Saturn

164\$

/MOIS/LOCATION 48 MOIS
2 500 \$ COMPTANT

- Moteur Ecotec 4 cylindres de 2,2 L
- 140 hp et 145 lb-pi de couple
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Sacs gonflables à déploiement adapté à l'avant
- Direction à assistance électrique
- Dossiers des sièges avant inclinables
- Dossiers de siège arrière rabattables divisés 60/40
- Deux portières d'accès arrière
- Verrouillage électrique des portes
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disque compact



Un monde de différence

SATURN ANNULE LE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Retrouvez ces véhicules et ces offres spéciales sur saturncanada.com



Toutes les Saturn sont accompagnées d'une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur. Achetez en ligne à saturncanada.com ou en composant le 1 888 4SATURN. Le PDSF pour la berline ION-1 1SA de Saturn est de 14 785 \$ et de 17 280 \$ pour le coupé Quad ION-2 1SG. Le transport (975 \$), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'enregistrement, d'administration, les frais associés à l'inscription au RDPRM, les droits et les taxes sont en sus. *Ces offres sont d'une durée limitée, ne peuvent être combinées et s'appliquent, tel que mentionné, aux ION-1 1SA et ION-2 1SG 2004 de Saturn en stock. Prix basé sur une location de 48 mois. Le taux d'intérêt pour la location d'une ION-1 1SA ou d'une ION-2 1SG 2004 de Saturn est de 0,4%. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. Les mensualités de location incluent le transport (975 \$) et la taxe sur la climatisation (le cas échéant), de même que la préparation à la route. Un acompte, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. La limite de kilométrage annuelle est de 20 000 km, les frais par kilomètre excédentaire étant de 0,12 \$. D'autres options de location sont offertes. † L'immatriculation, l'assurance, l'enregistrement, les frais associés à l'inscription au RDPRM, les frais d'administration, les droits, les taxes environnementales et les autres taxes sont en sus. Les détaillants peuvent fixer leurs propres prix. Les tarifs sont sujets à modifications sans préavis. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Ces offres s'appliquent aux clients au détail admissibles seulement. Les offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées à d'autres offres. Pour plus d'information sur les conditions et détails de ces offres, voyez votre détaillant.

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
661-5777

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4595, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu de Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320



APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : www.hydro-quebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 840-4903
Extérieur : 1 800 324-1759

SUCCESSION GEMMA FOURNIER

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, suite au décès de Gemma Fournier, un son vivant domiciliée au 125, boulevard Besset-XX, appartement 48, Québec (QC) G1L 2Y9, survenu le 17 octobre 2003, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur le 7 avril 2004, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'Étude de la notaire soussignée, à l'adresse suivante : 2500, BOULEVARD LAUREL, BUREAU 2500, STE-FRANÇOIS G1V 4M6, Québec, le 8 avril 2004.

SYLVIE TREMBLAY, NOTAIRE
Tremblay, Gosselin & Associés



APPEL D'OFFRES

LOCATION DE DEUX (2) NIVELEUSES ARTICULÉES, SIX (6) ROUES MOTRICES, SANS OPÉRATEUR VQ-33130

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez MERX et SÉAO (1) (2).
Dépôt des soumissions : au plus tard le 30 avril 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (3).

Le 8 avril 2004 La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

RÉFECTION DES TROTTOIRS, BORDURES ET SURFACES DE CHAUSSEES - 2004 - PHASE 1 ARRONDISSEMENTS DE BEAUPORT, DE CHARLESBOURG ET DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES - VQ-32848

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez CONSTRUCTO et SÉAO (1) (2).
Dépôt des soumissions : au plus tard le 29 avril 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (3).

Le 8 avril 2004 La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

RÉFECTION DES RÉSEAUX 2004 - PHASE I ARRONDISSEMENTS DE BEAUPORT, DE CHARLESBOURG ET DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES - VQ-32849

Description des travaux : Réfection des réseaux d'aqueduc et égouts, de la voirie et ponctuellement du réseau d'éclairage.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez CONSTRUCTO et SÉAO (1) (2).

Dépôt des soumissions : au plus tard le 29 avril 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (3).

Le 8 avril 2004 La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SOCCER AU PARC TERRASSE BON-AIR, ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG - VQ-33465

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez CONSTRUCTO et SÉAO (1) (2).

Dépôt des soumissions : au plus tard le 3 mai 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (3).

Le 8 avril 2004 La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

(1) MERX (<http://www.merx.com>) ou au 1-800-964-6379 ou CONSTRUCTO (<http://www.constructo.ca>) ou au 1-800-482-2432 SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1-866-669-7326

(2) L'obtention des documents est sujette à la tarification de ces organismes.

(3) Les soumissions seront reçues à l'Hôtel de Ville, 2, rue des Jardins, bureau 551, Québec G1R 4S9.

Renseignements administratifs : Service des approvisionnements au (418) 641-6164.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

À moins d'indication contraire, ces appels d'offres sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (A.C.I.) et lorsque applicable à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario (A.Q.O.).

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à ces appels d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les libéraux divisés sur la date des élections

■ OTTAWA (PC) — Un tout récent sondage, qui montre que les appuis au Parti libéral fédéral stagnent, n'a pas atténué l'enthousiasme de certains députés libéraux, prêts à se lancer en campagne électorale dès ce printemps, mais d'autres libéraux sont maintenant convaincus que les Canadiens n'iront pas voter avant l'automne.

« Ça prend un peu de courage (pour déclencher des élections maintenant), commentait une députée torontoise, hier. Faire preuve de courage ne pourrait que nous être bénéfique au plan de l'opinion publique. En ce moment, nous avons l'air de nous cacher. »

Mais un de ses collègues ontariens faisait valoir que la population canadienne est de mauvaise humeur, qu'elle en veut à l'ensemble des politiciens, et qu'au vu des sondages, il faudrait se demander pourquoi déclencher maintenant des élections qui entraîneraient un gouvernement minoritaire.

Les deux prochaines semaines, pendant lesquelles les travaux parlementaires sont suspendus en raison du congé pascal, pourraient être cruciales. Et le premier ministre Paul Martin, qui a l'habitude de consulter longuement avant de prendre une décision, aura amplement matière à réfléchir.

POPULARITÉ EN BAISSÉ POUR LE PLC

Selon le dernier sondage Ipsos-Reid, mené pour le quotidien *The Globe and Mail* auprès de 1000 personnes entre les 6 et 8 avril, le Parti libéral ne recueille que 35 % des appuis des électeurs décidés, son plus faible score depuis septembre 1993.

Le Parti conservateur obtient 28 % des intentions de vote, le Nouveau Parti démocratique, 18 %. Quelque 12 % des personnes interrogées étaient indécises ou n'ont pas voulu se prononcer.

Au Québec, le Bloc québécois arrive premier avec 45 % des appuis ; si une élection avait eu lieu, il aurait obtenu tout près de 60 sièges à la Chambre des communes, très loin devant les libéraux.

Ainsi, la campagne intensive de relations publiques que poursuit le premier ministre Paul Martin ne semble pas avoir réussi à persuader les Canadiens de voir au-delà du scandale des commandites.

Rappelons qu'en juillet dernier, le PLC obtenait 44 % des votes dans un sondage Ipsos-Reid.

La vice-première ministre Anne McLellan a cherché à minimiser la portée du sondage. « Dans le fond, ce n'est pas tellement important. Ce n'est qu'un instantané, pris à un moment donné », a-t-elle commenté à Edmonton.

Mais sa collègue Carolyn Parrish, députée de longue date de Mississauga, en Ontario, ne le voyait pas d'un tel œil. Ce serait une folie, selon elle, que d'aller aux urnes avec 35 % des intentions de vote exprimées.

Elle croit par ailleurs que les deux prochaines semaines seront cruciales.

Pékin compare le séparatisme tibétain à la situation au Québec

La Chine condamne la décision du premier ministre canadien de rencontrer le dalaï-lama la semaine prochaine

OTTAWA (PC) — Ottawa, qui connaît ses propres problèmes d'unité nationale avec la question de l'indépendance du Québec, devrait s'abstenir d'encourager le dalaï-lama, qui est un séparatiste asiatique, a soutenu le gouvernement chinois, hier.

Des représentants de l'ambassade chinoise à Ottawa ont condamné la décision du premier ministre Paul Martin de rencontrer le leader spirituel tibétain, une première pour un premier ministre canadien.

Le personnel du premier ministre a annoncé lundi que M. Martin aura un entretien avec le dirigeant spirituel lorsque celui-ci sera de passage au Canada.

Le dalaï-lama doit arriver au pays lundi prochain, et sera à Ottawa du 21 au 24 avril.

LA CHINE IRRITÉE

Le lien que les représentants chinois font avec les problèmes d'unité nationale canadienne illustre à quel point Pékin est irrité par cette visite.

Selon l'ambassade, en accordant une audience au dalaï-lama, le gouvernement canadien s'éloignerait de sa politique actuelle sur la question du Tibet, et ce sera interprété par les partisans du chef spirituel tibétain en exil comme un encouragement à ses activités séparatistes.

« Nous espérons que le Canada, qui a son propre problème avec le Québec, comprendra notre position », a fait savoir l'ambassade dans un communiqué.

Les représentants du premier ministre ont tenu à dire que M. Martin rencontrera le dalaï-lama en tant que leader

religieux, et non en tant qu'homme politique. Mais cela ne suffit pas pour Pékin, selon qui « la question du Tibet n'est pas d'ordre religieux, ni de droits de la personne, mais plutôt une question de principe concernant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine ».

Le dalaï-lama fait campagne pacifiquement pour l'autonomie du Tibet depuis sa fuite en exil en 1959. Les troupes chinoises ont envahi et annexé le Tibet en 1951. Depuis, la Chine a interdit le bouddhisme et emprisonné des centaines de moines.

La Chine constitue le quatrième marché en importance pour les exportations canadiennes. Les échanges commerciaux bilatéraux étaient évalués à 20 milliards \$ par an en 2002.

Les deux prochaines semaines seraient cruciales pour Paul Martin

YOGA



2^e colloque provincial du Centre de transmission du yoga CTY

À Québec, le 1^{er} mai 2004

Sous le thème :
« Les origines du yoga et sa philosophie »
Ateliers et pratique

Au Centre Lucien-Borne :
100, chemin Ste-Foy, Québec

Pour information :

CTY (418) 837-7888 - Janot Poulin (418) 524-4848

Voyages Symone Brouty

2045, boul. Laurier - Sillery
650-0424
Visitez notre nouveau site
www.voyagesymonebrouty.com

Des voyages qui font toute la différence

Nos circuits sont des voyages bien équilibrés - Étudiés par des vrais professionnels. Pas de perte de temps, on ne s'éparpille pas, on ne court pas. Nous prenons le temps de visiter. Nos groupes sont de 20 pers. à 26 pers.

Présentation audiovisuelle :

Dimanche 18 avril 11 h

Réservez au 650-0424

LES SPLENDEURS DE L'ÉGYPTE

20 jours. Départ : 7 novembre

Départ de Québec en avion

Cet itinéraire, le plus complet, vous permettra de voir les plus beaux sites de l'Égypte, circuit de rêve, d'histoire d'aujourd'hui.

Départ avec Air France. Un circuit où l'on prend le temps de visiter.

Le Caire, Assouan, Abou Simbel, Abydos, Dendara, Louxor, Mont Sinaï, Alexandrie, Sainte Catherine, Cham El Cheik, croisière sur le Nil, Vallée des Rois et Reines, le Sphinx.

Accompagné par Louis Brousseau

Docteur en Histoire ancienne à la Sorbonne

groupe de 24 pers.

Présentation audiovisuelle :

Dimanche 18 avril 13 h

Réservez au 650-0424

LES SPLENDEURS DE L'ITALIE

Départ de Québec 18 jours

Même itinéraire que 2003

qui fut à 100% un grand succès

Départs : 16 et 24 sept

Nous prenons le temps de visiter

Nous couchons à l'intérieur des villes

Venise 3 nuits; Florence 3 nuits;

Rome 4 nuits

Milan, Sienne, Varone, Naples,

Pompeï, Côte Amalfitaine, Capri,

Assise, Almati, Torre del Greco.

Toutes les visites - Entrées incluses

Accompagné en français. Groupe de 26 pers.

Présentation conférence :

Dimanche 25 avril 11 h

Réservez au 650-0424

LES SPLENDEURS DE L'INDE

6 novembre 2004, 20 jours

Le Grand Tour de l'Inde et de

l'Himalaya Népalais

Delhi, Jaipur, Amher, Fatehpur Sikri,

Agra, Varanasi, Katmandou, l'Himalaya

Népalais, Calcutta, Bangalore, Mysore,

Goa, Mumbai.

Tous les repas, visites, entrées. Groupe de 20 pers.

Accompagné par Jean-Louis Bourque

Maître en Histoire de l'Inde

Présentation audio :

Dimanche 25 avril 13 h

Réservez au 650-0424

LES SPLENDEURS DU VIETNAM

ET DU CAMBODGE

12 novembre 2004, 21 jours

Hanoi, Halong, Hoa Binh, Hoalu,

Vinh Hue, Danang, Hoi An, Nha Trang,

Dalat, Saigon, Mytho - Cantho,

Chan Doc, No Chi, Minh Ville,

Siemreap, Phnom Penh, Angkor.

55 repas, spectacles, visites et entrées.

Accompagné en français. Groupe de 20 pers.

BOUFFÉES DE CHALEUR

Vous êtes ménopausée et vous souffrez de bouffées de chaleur?
Si oui, vous pourriez participer à une étude clinique d'une durée de 12 semaines portant sur l'essai d'un nouveau gel d'œstrogène en investigation

Pour participer, vous devez :

- Ne plus être menstruée
- Avoir des bouffées de chaleur plusieurs fois par jour
- Être en bonne santé
- Ne pas avoir utilisé d'hormonothérapie orale depuis 2 mois ou topique depuis 1 mois

Compensation financière pouvant aller jusqu'à 1065 \$

Étude sous la direction des gynécologues Dr Céline Bouchard, Dr Michel Fortier, Dr Gaétan Paris, Dr Johann Hurtubise et Dr Jean-Yves Fontaine.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec
Maude Julien ou Suzie Savard, infirmières de recherche
au **650-2295**

FABRICVILLE

VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

SOLDE CIRCULAIRE MAINTENANT EN COURS!
TOUS TISSUS MODE
les PRINTEMPS ET ÉTÉ **30% DE RABAIS**

NOIR ET BLANC
IMMENSE SÉLECTION
• unis • rayé • pois
• extensible
• imprimé
• brodé, et plus

30% DE RABAIS

INVENTAIRE AU COMPLET
ASPECTS LIN
et LINS PURS
• extensible • brodé • imprimé
• mélange lin et coton, et plus

30% et 50% DE RABAIS

ARTICLES DE COUTURE
ACHETEZ-EN 1
OBTENEZ-EN 2
GRATUITS
• FIL - Premium stitch
• GARNITURES PERLES Étoilées

FIL • Dual duty plus
40% DE RABAIS

5^m • 7⁹⁹ m
Tissu disponible uniquement chez Fabricville

33 1/3% DE RABAIS

• Charmeuse en SOIE
• SOIE Dupponi

• GUITURES et DENTELLES
• MAILLE brodée
• BROCATS et JACQUARDS

• YORYU DE RAYONNE imprimé
• CHALLIS imprimée - Viscose
• Cotonnades extensibles
• Somerset - FROISSES

Cost. jusqu'à 29,99m
Cost. jusqu'à 11,99m

FABRICVILLE
Visitez-nous à www.fabricville.com

Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada

Pour des salons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE LAURIER
2740, boul. Laurier
(418) 651-3489
Lun. & Mer.: 10h à 17h30
Jeu. et Ven.: 10h à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 10h à 17h

VANIER
325, rue Soumande
(418) 686-5072
Lun. & Mer.: 9h30 à 17h30
Jeu. et Ven.: 9h30 à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 10h à 17h

Salon international du livre DE QUÉBEC

Président d'honneur
DANY LAFERRIÈRE

Programme adulte

	RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRES	SCÈNE MÉDIAS	AUTRES ACTIVITÉS
11 h 15	Table ronde: <i>Le Livre Élu</i> avec Patrick Bouvier, Christiane Frenette, Paule Noyart et Philippe Poloni. Animatrice: Stanley Péan. Présentation: UNEQ et Institut canadien de Québec.		
12 h 30	Table ronde: <i>Les hauts et les bas de la vie des ados</i> avec Paul Beaulne, Carl Desrochers, Marie-Françoise Hébert, Jean Lafrance et Anique Poitras (invitée d'honneur). Animatrice: Renée Hudon.		
13 h 30	Rencontres avec Docteur Christian Fortin, Jacques Beaulieu et Johanne Verdon. Animatrice: Gisèle Galichan.		
14 h		Atelier: <i>Vous sentez-vous épié par la graphologie?</i> avec Johanne Dalgé.	
14 h 30	Table ronde: <i>La retraite ce n'est pas la fin du monde!</i> avec Claire Blanchard, Hubert de Ravinell, Rock Giguère et Léonce Gaudreault. Animatrice: Renée Hudon.		
15 h		Atelier: <i>Muscler votre mémoire</i> avec Denis Thibault de l'organisme Plaques tournantes.	
15 h 30		Marie-Ginette Guay reçoit Pierre-Yves Dionne, Thérèse Sauvageau, Anne Sigier et Denis Tremblay.	
16 h 30	Renée Hudon reçoit Dany Laferrière (président d'honneur).		
18 h	Cérémonie d'inauguration.		
19 h	Catherine Lachausse reçoit Henri Dorion, Yves Lafrance et Pierre Lahoud.		
19 h 30	Laurent Laplante reçoit les lauréats du Prix du livre politique 2004: le Prix de la Présidence de l'Assemblée nationale et les Prix de la Fondation Jean-Charles Bonenfant.		

	RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRES	SCÈNE MÉDIAS	AUTRES ACTIVITÉS
16 h 30	Remise du Grand Prix de science-fiction et du fantastique québécois commandité par Les caisses Desjardins. Animatrice: Renée Hudon.		
17 h		Marie-Ginette Guay reçoit Janine Tessier, Ann Lamontagne et Lise Boivin.	Table ronde: <i>La Science du Danger et la SST</i> avec Florian Ouellet, Gilles Lebeau et Paul Potvin. Animatrice: Robert Richards (éditeur du Magazine Travail et Santé). Présentation: Sansectra et Éditions Héritage. LIEU: ESPACE JEUNESSE
17 h 30	Table ronde: <i>Haiti, l'engagement des écrivains</i> avec les écrivains haitiens Kettly P. Mars, Claude Pierre, Évelyne Trouillot et Dany Laferrière.		
18 h		Laurent Laplante reçoit Alain Beaulieu, Michel Noël et Marcelle Racine.	
19 h	Renée Hudon reçoit les lauréats des Prix littéraires du Salon international du livre de Québec: Hans Jürgen Greif (invité d'honneur) et Anique Poitras (invitée d'honneur).	Marie-Ginette Guay reçoit Francine Pelletier, Jean Provencher ainsi que le lauréat du Grand Prix de science-fiction et fantastique québécois.	Catherine Lachausse reçoit Jacques Côté, Olga Boutenko et Michel Poulin. LIEU: ESPACE JEUNESSE
19 h 30	Table ronde: <i>L'Autocritique inventée et les Amérindiens d'aujourd'hui</i> avec René Boudreau, Jean-Jacques Simard et Roméo Saganash. Animatrice: Laurent Laplante.		

JUSQU'AU 18 AVRIL 2004
Centre des congrès de Québec • 649-5215

www.silq.org \ Mercredi 10h à 21h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 10h à 21h • Dimanche 10h à 18h

PRIX D'ENTRÉE 2\$
Gratuit pour les enfants de -12 ans accompagnés d'un adulte. GRATUIT pour les 65 ans et plus en semaine mercredi le 14 avril.

LE MONDE

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Sœurs démobilisées

■ BROOKFIELD — Deux jeunes femmes servant en Irak ont été démobilisées de l'armée après la mort de leur sœur tuée vendredi lors d'une embuscade à Bagdad, a annoncé une porte-parole de leur famille hier dans le Wisconsin. Les parents de ces trois militaires engagées dans des unités de réservistes mobilisées en Irak avaient demandé que leurs deux autres filles n'aient plus à servir sur le théâtre irakien, rapportait lundi des médias américains. Rachel, 24 ans, et Charity Witmer, 20 ans, sœur jumelle de Michelle Witmer tuée en Irak, pourraient ne pas retourner en Irak si elles le désirent, a indiqué Joan Apt. Elle a précisé qu'il s'agissait d'une politique appliquée de longue date par le Pentagone dans une telle conjoncture. (AFP)

Un porteur de ricine

■ SEATTLE — La police fédérale américaine a annoncé hier avoir interpellé un parolier soupçonné de posséder des boîtes contenant de la ricine, un poison dangereux, qu'il avait lui-même confectionné. Le FBI a interpellé Robert Alberg, 37 ans, qui s'est présenté comme un chanteur-parolier de Seattle (État de Washington). Il a été écroué après avoir été inculpé de possession d'agent biologique ou toxique. La police a toutefois indiqué « ne pas avoir de raison de penser qu'Alberg ait une quelconque connexion terroriste ou ait prévu d'utiliser la substance », a indiqué un porte-parole du tribunal. Alberg souffrirait de troubles mentaux et du comportement, selon la justice. (AFP)

S'attarder sur Mars

■ WASHINGTON — Les deux robots américains sur Mars ont été dotés de nouveaux logiciels qui vont leur permettre de poursuivre leur route et de continuer leurs travaux au-delà de leur mission de départ, peut-être jusqu'en septembre, a-t-on appris hier auprès de la NASA. Les logiciels téléchargés à distance visent notamment à réparer certains problèmes de mémoire tels que ceux qui avaient affecté le robot Spirit à la fin janvier, et à donner aux robots les capacités de continuer leurs déplacements à travers un terrain accidenté. Le robot Opportunity bénéficiera particulièrement de cette amélioration pour évoluer dans la plaine rocaillieuse du Medidiani Planum. Le logiciel devrait éviter aux robots d'être bloqués par des obstacles, leur permettant de « tourner sur eux-mêmes pour déterminer le meilleur chemin possible ». (AFP)

VENEZUELA

Les É.-U. impliqués

■ CARACAS — Les deux plus hauts gradés de l'armée vénézuélienne ont affirmé hier avoir des preuves de la participation américaine au coup d'État de 2002 qui chassa brièvement du pouvoir le président Hugo Chavez. Selon le commandant Raúl Baduel, un loyaliste qui joua un rôle central dans le rétablissement de Chavez, des avions américains sont entrés dans l'espace aérien du pays et des soldats américains d'active sont arrivés à Fort Tiuna, principale base militaire vénézuélienne, pendant le coup d'État de généraux dissidents en avril 2002. Le ministre de la Défense, le général Jorge García, précise que les autorités militaires ont des images radars enregistrées de ces avions en mission de reconnaissance sur les côtes du pays, pendant le putsch. L'ambassade américaine n'a rien commenté. (AP)

HONGRIE

Attentats déjoués

■ BUDAPEST — La police hongroise a arrêté hier, durant la visite du président d'Israël, Moshe Katsav, un suspect d'origine palestinienne qui prévoyait selon elle faire exploser un musée juif de la ville. Deux Syriens ont aussi été interpellés pour interrogatoire. Le suspect, un Hongrois d'origine palestinienne, a été inculpé pour implication dans « la préparation d'un attentat terroriste ». Des diplomates et des responsables israéliens avaient auparavant affirmé que trois Arabes avaient été arrêtés à Budapest et qu'ils étaient soupçonnés de préparer l'assassinat de Moshe Katsav. Mais la police hongroise a démenti tout lien entre la triple arrestation et la visite du président israélien. À Jérusalem, les suppositions allaient bon train, sur une éventuelle riposte du Hamas, qui cherchait à montrer qu'il a la capacité d'agir à l'étranger. (AP)

Plus de 40 otages en Irak

Falloujah de nouveau bombardée par des avions américains

■ FALLOUJAH (AFP et AP) — Une quarantaine d'otages sont actuellement détenus en Irak, a annoncé hier la coalition en excluant tout marchandage, alors que la trêve était fragilisée dans la ville rebelle de Falloujah par des échanges de tirs et des bombardements aériens américains.

Neuf Irakiens, dont trois femmes et quatre enfants, ont été tués et 38 autres blessés dans des combats à Falloujah, un bastion sunnite à 50 km à l'ouest de Bagdad assiégé depuis neuf jours par les troupes américaines, selon des sources hospitalières.

De son côté, un marin américain a succombé lors d'un accrochage près de Falloujah ainsi qu'un soldat dans l'explosion d'une bombe au passage de son convoi au sud de Bagdad. Depuis le début d'avril, 53 soldats américains sont morts en Irak.

CADAVRES AMÉRICAINS

De plus, quatre cadavres qui pourraient être ceux de ressortissants américains ont été retrouvés en Irak, annonçait hier soir un responsable du département d'État. Selon la chaîne américaine NBC, les quatre cadavres ont été retrouvés dans une tombe peu profonde entre les villes de Falloujah et d'Abou Ghraïb. Sept employés de Kellogg, Brown & Root, une filiale de la firme américaine Halliburton, sont portés disparus depuis un accrochage près d'Abou Ghraïb.

Le porte-parole de la coalition diri-

gée par les États-Unis, Dan Senor, a déclaré qu'il y avait « approximativement 40 otages de 12 pays » qui sont « actuellement détenus » en Irak. Il a assuré, lors d'une conférence de presse à Bagdad, que la coalition ne négocierait pas avec les ravisseurs qui réclament le retrait des différentes forces étrangères d'Irak. Selon lui, le FBI participe aux investigations.

Un journaliste français est devenu la dernière victime annoncée des prises d'otages. Paris a exigé « la libération sans délai ni condition » d'Alexandre Jordanov, 40 ans, de l'agence de

Sondages : la guerre supplante l'économie

WASHINGTON — Depuis l'été dernier, les Américains ont transféré leur attention des problèmes économiques aux questions liées au terrorisme et à la guerre en Irak, selon un sondage de l'institut Ipsos pour l'Associated Press. Interrogés en juillet dernier sur ce qu'ils considéraient comme le plus important problème pour le pays, 9 % seulement des sondés mentionnaient la guerre. Ce chiffre a presque doublé pour se situer à 17 % dans le sondage

télévision Capa, enlevé dimanche. Son collègue, le journaliste-caméraman Ivan Cerieix a été brièvement enlevé et libéré quand ses ravisseurs ont été convaincus qu'il était Français.

L'enlèvement ou la disparition de quatre Italiens, trois Japonais, neuf Américains, trois Tchèques et un Canadien notamment avaient été précédemment annoncées.

Trois employés russes et cinq ukrainiens d'une compagnie spécialisée dans l'énergie ont, eux, été libérés plus tôt dans la journée à Bagdad.

À New York, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a dit que la dégradation de la sécurité constituait une « contrainte majeure » à un retour de son organisation. Plusieurs pays, dont la France et le Portugal, ont appelé leurs ressortissants à quitter l'Irak.

M. Senor a par ailleurs indiqué que

le Jordanien Abou Moussab Al-Zarqaoui, soupçonné par les Américains d'être à l'origine de plusieurs attentats sanglants en Irak, « serait à Falloujah ou dans les environs ».

Sur le terrain, des avions de combat américains F-15 ont effectué en début de soirée plusieurs sorties au-dessus de Falloujah, ouvrant le feu sur des objectifs non identifiés. La situation restait très tendue et des coups de feu étaient entendus dans la ville. Des tirs de chars ont aussi secoué le centre.

La trêve, sans cesse reconduite depuis dimanche à Falloujah, a été prolongée pour permettre une issue au bras de fer entre guérilla et marines.

Selon Fouad Raoui, un responsable du Parti islamique irakien (sunnite) qui dirige des négociations pour reconduire la trêve, plus de 600 Irakiens, pour la moitié des civils, ont été tués et 1250 blessés lors d'une semaine de féroces combats à Falloujah.

En outre, des tirs dirigés contre un hélicoptère américain près de Falloujah, l'ont forcé à un atterrissage d'urgence, et trois soldats ont été blessés lors des opérations de secours. À Bagdad, les Américains ont arrêté pendant cinq heures cheikh Hazem Al-Araaji, chef du bureau dans la capitale du dignitaire radical chiite Moqtada Sadr, qui est dans la ligne de mire de la coalition depuis que ses miliciens ont défié les forces de la coalition, provoquant des affrontements sanglants.

Rio : l'armée dans les favelas



Le secrétaire à la sécurité de l'État de Rio, Anthony Garotinho, a demandé hier au gouvernement central de lui envoyer 4000 soldats pour monter « un cercle tactique » autour des favelas les plus dangereuses de la ville. Pendant la fin de semaine de Pâques, un nouvel épisode dans la guerre entre bandes rivales de trafiquants de drogue s'est soldée par 10 morts, dont deux policiers et quatre trafiquants dans la Rocinha. Hier, 1230 policiers comme celui-ci occupaient encore la Rocinha, la plus grande favela de Rio surplombant les zones résidentielles du sud de la ville.

Cuba achète pour 100 millions \$ de produits agricoles américains

■ LA HAVANE (d'après AFP) — Cuba a contracté pour 100 M\$US d'achats agroalimentaires américains, au terme de quatre jours de négociations auprès de 172 entreprises américaines réunies à La Havane malgré l'embargo, a-t-on appris hier auprès des organisateurs.

« Nous espérons réaliser cette année des contrats de fournitures agroalimentaires pour un montant encore supérieur » à ces 100 millions \$, a déclaré le président de l'entreprise d'État cubaine Alimpor, Pedro Alvarez, organisateur de la rencontre.

Ce montant s'ajoute aux 715,9 millions \$ déjà signés depuis 2001 avec des entreprises américaines. Cuba prévoit pour 2004 l'achat de 1,2 milliard \$ de produits alimentaires et agroalimentaires. Sur cette somme, « 400 millions \$ seront affectés à nos achats de produits nord-américains », a précisé M. Alvarez.

Quelque 405 représentants de ces

entreprises américaines sont réunis à La Havane à l'occasion de la « Première série de négociations Cuba-É.-U. », une initiative destinée à permettre le commerce entre les deux pays malgré l'embargo américain, en vigueur depuis 1962, mais assoupli depuis 2000 par une disposition du Congrès autorisant la vente de produits alimentaires et pharmaceutiques pour des raisons humanitaires, payés comptant.

Une partie du puissant lobby agroalimentaire américain désire développer les échanges avec l'île communiste et mettre fin à l'embargo.

Les entreprises américaines présentes venaient principalement de la Floride, du Texas, de la Géorgie, de la Californie, de l'Alabama et de l'Idaho.

Également présent, un membre républicain de la Chambre des représentants, M. Clement Leroy Otter (Idaho), a condamné l'embargo et déclaré à que la liberté de commerce était « une cause digne, qui peut apporter amour, paix et tranquillité dans l'hémisphère occidental ».

Malgré cette croissance du commerce entre les deux pays ouvertement hostiles, « Cuba continuera de respecter ses accords en vigueur avec ses fournisseurs traditionnels d'autres pays, qui ont eu un comportement sérieux et conséquent », a-t-il souligné.

Les pays de l'Union européenne, principaux investisseurs et fournisseurs de crédits à Cuba, s'inquiètent en privé de la croissance du commerce cubano-américain qui s'effectue, selon eux, à leur détriment.

Blâmé pour son apathie devant le terrorisme, Ashcroft accable Clinton

■ WASHINGTON (d'après AFP) — John Ashcroft, le très conservateur ministre américain de la Justice, a rejeté hier les accusations de la Commission d'enquête sur les attentats de 2001 d'avoir ignoré la menace posée par Al-Qaida et accusé l'ex-administration Clinton d'avoir été aveugle au danger terroriste.

Il a aussi reproché à l'ancien président démocrate de ne pas avoir émis une directive ordonnant l'élimination physique d'Oussama ben Laden, le leader d'Al-Qaida, mais seulement un ordre d'arrestation, contredisant les déclarations de plusieurs anciens hauts responsables de l'administration Clinton devant la même commission.

« L'important à propos du 11 septembre (2001) est que nous ne savions pas qu'une attaque se tramait parce que pendant près de 10 ans notre gouvernement était resté aveugle face à ses ennemis », a affirmé John Ashcroft devant la Commission indépendante de 10 membres, cinq démocrates et cinq républicains, chargée de faire la lumière sur cette attaque qui a fait près de 3000 morts.

« Malgré des avertissements et des vulnérabilités évidentes mises en lumière par le Conseil de sécurité nationale de la Maison-Blanche en 2000, aucune nouvelle stratégie d'attaque du réseau Al-Qaida aux États-Unis n'a été mise en œuvre », a insisté l'Attorney general, lui-même remis en cause par plusieurs ex-responsables du FBI, la police fédérale.

Le 9 mai 2001, M. Ashcroft avait affirmé lors d'une audition au Congrès que le département de la Justice

n'avait pas de priorité plus grande que de protéger les Américains contre des attaques terroristes.

Pourtant, la question de la lutte antiterroriste n'est pas même mentionnée dans une directive de son cabinet datée du 10 mai 2001 destinée à définir les grandes lignes du projet de budget pour l'année financière suivante, relève encore la Commission.

Les grandes priorités de M. Ashcroft figurant dans cette note étaient à l'époque la réduction des homicides et du trafic de drogue.

Dale Watson, alors chef de la toute nouvelle division chargée du contre-terrorisme au FBI, a dit aux enquêteurs de la Commission

« être presque tombé de sa chaise en lisant cette directive qui ne mentionnait pas la lutte contre le terrorisme ».

M. Ashcroft a surtout blâmé l'ex-administration démocrate pour avoir créé en 1995, deux ans après les attentats de 1993 à New York, des contraintes juridiques qui ont handicapé l'action antiterroriste « au nom d'un souci exagéré » de protection des droits de l'individu. Selon lui, « la plus grande cause structurelle du 11 septembre était le mur juridique qui empêchait les enquêteurs du FBI et les agents des services du renseignement de communiquer ».



John Ashcroft, le justicier de Bush

Victoire du parti de Suharto en Indonésie?

JAKARTA (d'après AFP) — Le parti de l'ex-dictateur Suharto, contraint à la démission il y a six ans, se dirigeait hier vers la victoire aux législatives du 5 avril en Indonésie, un scrutin qui constitue un revers cuisant pour la présidente Megawati Sukarnoputri.

Le Golkar obtient 20,71 % des suffrages contre 19,97 % au Parti démocratique indonésien de lutte (PDI-P) de M^{me} Megawati, après le décompte de 82,4 millions de bulletins.

Plus de 147 millions d'électeurs ont été appelés à désigner à la proportionnelle leurs 550 députés. Le taux de participation n'est pas connu.

Mais des estimations font état d'une participation de 87 %, ce qui signifierait qu'environ 65 % des suffrages auraient déjà été comptabilisés.

Le Golkar était en tête dans 23 des 32 provinces. Le système de répartition des sièges devrait accentuer la victoire de ce parti face au PDI-P.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

TRAVERSIERS DE LA BAIE DES CHALEURS

Deux nouvelles liaisons en 2004

Le lien entre Miguasha et Dalhousie, quant à lui, renaîtra de ses cendres

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ PASPÉBIAC — Parée du titre de l'une des plus belles baies du monde, la baie des Chaleurs génère présentement un intérêt inégalé auprès des promoteurs maritimes. Deux nouvelles liaisons verront le jour cette année et une troisième, entre Miguasha et Dalhousie, renaîtra de ses cendres.

Écomertours, installée à Rimouski, déménage ses pénates à Carleton, qui sera désormais le point de départ de croisières à destination de l'île d'Anticosti, de la Minganie, de la Basse-Côte-Nord et du Labrador, en passant par l'île Bonaventure et Gaspé.

De plus, le projet de liaison entre Paspébiac et Grande-Anse au Nouveau-Brunswick, que caressent les citoyens des deux rives depuis 30 ans, a fait des pas de géant récemment. Deux promoteurs pointent à l'horizon, le Groupe Verreault, des Méchins, et le Chantier naval de Matane, même si le maire de Paspébiac, Régent Bastien, refuse de les identifier pour le moment.

« Il y a deux dossiers sur la table. Un promoteur est intéressé à implanter le service avec un traversier usagé, ce qui avancerait l'échéancier de façon importante. Le coût du projet serait réduit de 13 millions \$ à un peu plus de 9 millions \$. Techniquement, le promoteur serait capable d'installer les débarcadères assez vite pour que le service démarre en juillet 2004 », explique M. Bastien, à propos du projet Verreault.

La firme présidée par M^{me} Denise Verreault dispose d'un traversier, le *Trois-Rivières*, d'une capacité de 50 véhicules et de 400 passagers. Toutefois, le quai de Grande-Anse, actuellement restauré pour 800 000 \$, aura besoin de dragage et d'autres aménagements.

Le projet de traversier neuf à Paspébiac exigerait quant à lui un délai de deux ans pour voir le jour. Les municipa-

lités gaspésiennes et néo-brunswickoises favorisant la liaison exigent que le navire soit capable d'accueillir des autobus et des camions semi-remorque. Le type de catamaran rapide proposé par le chantier naval de Matane peut difficilement être construit en moins de 20 mois. Le constructeur possède et exploite le traversier Rimouski-Forestville.

De leur côté, les propriétaires d'Écomertours, Linda Jones et Robert Maguire, des Gaspésiens d'origine, optent pour Carleton en raison de la place vitale qu'y prend le tourisme.

« À Rimouski, le port est à refaire et ce projet n'est pas dans les plans immédiats des autorités. À Carleton, le quai est beau, les hôtels sont proches et nous avons eu avec les gens d'affaires une meilleure collaboration qu'à Rimouski (...) De plus, Carleton est plus centrale en fonction des destinations actuelles et celles que nous voulons ajouter, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard », explique M^{me} Jones.

Son navire, l'*Écho des Mers*, peut recevoir 44 passagers dans 20 cabines pour des séjours de 6 à 10 jours.

Pendant ce temps, à Nouvelle, le conseil municipal s'active à relancer la liaison Dalhousie-Miguasha avec un navire plus petit que le *Dalmig*, retiré du service il y a six ans. « Nous avons la possibilité d'acheter un bateau en Nouvelle-Écosse, d'une capacité de 18 places (voitures) », signale le maire, Luc Leblanc. La proposition des gens de Nouvelle et de Dalhousie est assez sérieuse pour que les propriétaires du navire aient retardé un appel d'offres destiné à le vendre. Dans ce cas aussi, on vise un début de service le plus tôt possible. Le quai de Dalhousie doit toutefois être réparé.

Même si Chandler n'est pas officiellement située dans la baie des Chaleurs, la ville jouira cette année d'un service de croisières nettement amélioré offert par le Groupe CTMA, avec le *CTM4 Vacancier*. La liaison vers les Îles-de-la-Madeleine et Montréal aura une incidence dépassant considérablement les limites de la municipalité.

MODERNISATION D'ALCOA

Les leaders mettront de la pression sur Hydro-Québec

Ils réclament une rencontre avec la société d'État

STEEVE PARADIS

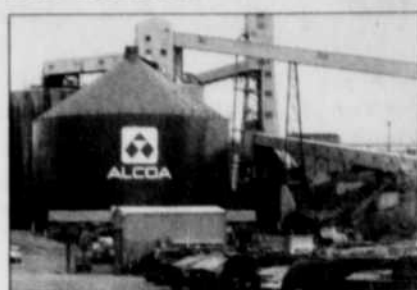
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — La coalition de leaders de la Manicouagan mettra maintenant de la pression du côté d'Hydro-Québec afin de faire débloquent le dossier de la modernisation de l'aluminerie Alcoa de Baie-Comeau, dossier qui n'en finit plus de traîner en longueur. Une rencontre avec les dirigeants de la société d'État est donc réclamée.

« On souhaite que cette rencontre sera pertinente et qu'elle apportera quelque chose de neuf au dossier », a déclaré le porte-parole de la coalition, Ivo Di Piazza. Le maire de Baie-Comeau a signalé que le groupe a pris cette décision après les récentes déclarations du grand patron d'Hydro, André Caillé, qui a affirmé que la société d'État n'était plus intéressée à investir dans les entreprises énergivores comme les alumineries.

M. Di Piazza se dit cependant conscient qu'Hydro-Québec a peut-être peu à dire dans les négociations entre le gouvernement du Québec et Alcoa. « Dans le fond, les tarifs d'électricité ne sont pas décidés par Hydro, mais par la Régie de l'énergie. De plus, Hydro a déjà convenu d'accorder les 175 mégawatts demandés par Alcoa à Baie-Comeau, en vertu du contrat de fourniture d'électricité », a lancé le maire, qui a néanmoins rappelé que la Côte-Nord produit le tiers de l'énergie québécoise et que ce fait doit être tenu en compte.

Comme c'est le cas depuis sa création mi-janvier, le groupe réclame cette rencontre afin de bien faire comprendre à Hydro-Québec les enjeux de ce projet de modernisation



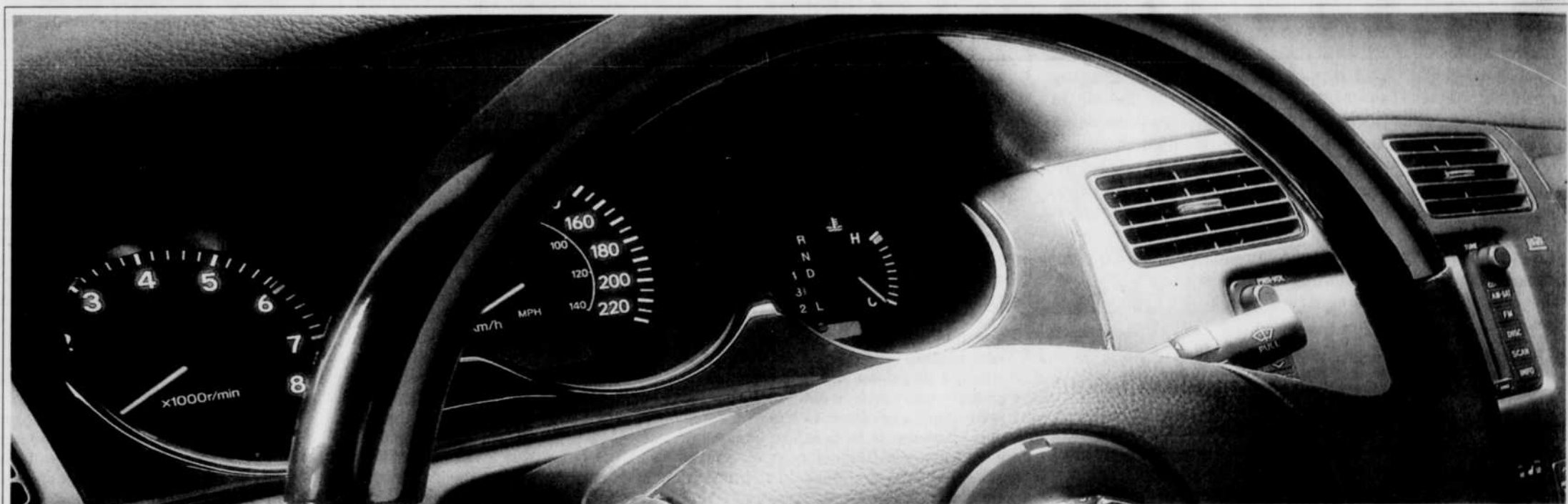
L'aluminerie Alcoa de Baie-Comeau

des cuves Soderberg, projet évalué à 1,1 milliard \$ par Alcoa.

« Il faut rappeler les effets négatifs sur la Manicouagan si jamais le projet ne voit pas le jour, a ajouté M. Di Piazza. Nous allons d'ailleurs élaborer sous peu un document de travail démontrant ce que représente la perte éventuelle de 900 emplois avec la fermeture définitive (et sans modernisation) des cuves Soderberg.

« Une fermeture entraînerait une baisse de la moyenne des salaires dans la région, une baisse du prix des maisons et un probable désintérêt de promoteurs industriels et commerciaux, a enchaîné le maire. C'est une épée de Damoclès qui nous pend au-dessus de la tête. »

Actuellement, l'aluminerie de Baie-Comeau emploie 1800 personnes, dont 1500 sont affectées à la production de l'aluminium. Advenant la concrétisation du projet de modernisation, 225 d'entre eux perdront malgré tout leur emploi. La réalisation du projet permettrait d'augmenter la production de l'usine de 437 000 à 547 000 tonnes métriques de lingots par année. Le chantier de construction, qui s'étendrait sur huit ans, créerait 5850 emplois par année.



Soudainement, se rendre au travail n'est plus vraiment un travail.

ES 330 2004

43 800 \$*

499 \$*

4,9 %*

À PARTIR DE

LOCATION

PAR MOIS

FINANCEMENT

JUSQU'À 48 MOIS

L'aller-retour, matin et soir, est désormais plus court grâce au puissant V6 de 3,3 litres de la ES 330 de Lexus. Avec ses garnitures de cuir et de noyer, un système audio haut de gamme à sept haut-parleurs et un système de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC), offert en option, la ES 330 vous permettra de débiter la journée du bon pied. Le VSC de Lexus est un système électronique conçu pour aider à maîtriser le véhicule dans les virages en contrôlant la vitesse et l'angle de braquage. Vous aimeriez retrouver le plaisir de conduire ? Visitez votre concessionnaire Lexus dès aujourd'hui pour un essai routier de la ES 330. Pour joindre un concessionnaire Lexus, faites le 1 800 26-Lexus • lexus.ca

« Des performances à la hauteur de son statut de berline de luxe. »

Motor Trend



ES 330 SPORTDESIGN **

*Prix de location sur approbation du crédit de Lexus Services Financiers. Offre valable sur les Lexus ES 330 2004 neuves louées au plus tard le 30 avril 2004. Immobilisation, engagement, assurance et toutes les taxes applicables en sus. La location comprend les frais de transport et de préparation de 1 335 \$. Les frais de transport et de préparation ne sont pas compris dans le P.D.S.F. La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 4,9 %. Exemple de financement : 20 000 \$ à 4,9 % par an équivaut à 499,66 \$ par mois pendant 48 mois. Prix d'achat de 22 000 \$ pour un total de 22 000 \$ + 499,66 \$ x 48 = 24 408,48 \$. **P.D.S.F. de la ES 330 SportDesign (Lexus) • 48 500 \$. Voir votre concessionnaire Lexus pour plus de détails. Le concessionnaire peut offrir la location à prix réduit.

OPINIONS

CARREFOUR DES LECTEURS



Jacques Parizeau répond à un éditorial.

La version de «Madame»...

(À Gilbert Lavoie)

Dans LE SOLEIL du 10 avril dernier, M. Gilbert Lavoie écrit : « cette version des faits est celle que Lisette Lapointe, la conjointe de "Monsieur", a donnée à l'auteur du livre. M. Parizeau aurait reconnu, en privé, que cette version des faits est inexacte. Mais, dans sa lettre, il n'a pas corrigé les faits ». J'aurais donc reconnu, devant une source courageusement anonyme (mais facilement identifiable), des faits que j'aurais refusé de reconnaître comme des faits dans la lettre que j'ai publiée dans *La Presse* et LE SOLEIL du 6 avril dernier. J'étais partie à cette conversation privée téléphonique, qui a eu lieu au lendemain de la conférence de presse qui annonçait la sortie du livre de Pierre Duchesne. Je sais ce qui s'y est dit. Personne de la politique ou du journalisme n'a demandé à connaître ma version des faits. Je suppose qu'elle est sans importance ou suspecte. Je maintiens tout ce que j'ai dit dans ma lettre aux journaux. Je refuse de participer au jeu du téléphone et je déplore que le oui-dire continue de tenir une telle place dans notre capitale.

Jacques Parizeau

Soigner avant d'informatiser

Je ne peux comprendre que le gouvernement considère que l'informatisation des réseaux locaux de services de santé soit une priorité. Comment prétendre que le mieux-être des malades passe par là quand on ne peut même pas financer les soins élémentaires des patients? Pourquoi ne pas commencer par régler les problèmes d'accessibilité aux examens diagnostiques et aux soins directs aux patients? Avec le milliard de dollars prévu minimalement pour l'informatisation, on pourrait diminuer l'attente des traitements pour les gens atteints du cancer, diminuer les listes d'attente en chirurgie, améliorer les soins et services aux personnes âgées, éviter l'essoufflement des personnes soignantes actuelles ou contrer les manques flagrants de services psychologiques aux enfants d'âge scolaire ne seraient pas non plus un luxe. Aucune étude ne démontre que l'informatisation est une priorité à l'amélioration de notre régime de santé. Elle ne fera qu'enrichir les consultants et fournisseurs, rendant plus difficile l'accès aux soignants, occupés qu'ils seront à mettre à jour de beaux dossiers informatiques plutôt que d'avoir des contacts avec les patients. L'informatisation de notre système actuel n'est pas une nécessité. C'est comme installer un système GPS dans une voiture sans pouvoir se payer l'essence pour la faire rouler. Le programme GIREs et le coût exorbitant du programme d'identification des armes à feu devraient nous apprendre quelque chose.

Bruno Tremblay, M.D.
Beauport

Garder Télé-Québec

Télé-Québec nous instruit avec des émissions de très grande qualité, comme *Points Chauds*, *Le Septième*, etc.; elle nous renseigne et nous divertit, à la fois, avec les *Francs-Tireurs*; Télé-Québec nous divertit avec *Belle et Bum*. Quelle autre émission de télévision regroupe, sur scène, autant de musiciens et chanteurs, et en direct en plus. Lorsque Télé-Québec importe des émissions des

É.-U., elle le fait avec une série palpitante comme *24 Heures chrono* ou amusante comme *Boston Public*. Les chaînes privées, au nom de la rentabilité, semblent s'être engagées dans une course à la médiocrité. Qu'advient-il de nos créateurs et artistes lorsque nous aurons atteint «ground zero»? Il faut garder Télé-Québec. C'est surtout ça la culture.

Jean-Paul Forget
Saint-Augustin-de-Desmaures

Ne sabotez pas Télé-Québec

De grâce, M. Charest, ne permettez pas à vos ministres de saborder Télé-Québec. C'est déjà trop d'avoir laissé amputer le budget de 8 %. Autrement, on nuirait au patrimoine, à la culture, à l'éducation, à la santé, aux régions, à l'économie (agriculture, pêcheries, tourisme...). La télévision privée et lucrative ne pourra jamais occuper entièrement, qualitativement et sérieusement le créneau de Télé-Québec.

Claude Perron
Rimouski

Déséquilibre fiscal ou apathie politique?

Le dépôt du budget 2004-2005 par le gouvernement du Québec reprend de nouveau l'argument que le déséquilibre fiscal soit la cause de sa mauvaise situation financière. Est-ce vraiment le cas? Les résultats financiers consolidés du gouvernement du Québec indiquent, pour la période de 1970-1971 à 2002-2003 inclusivement, un total des revenus de 859 milliards \$ contre un total des dépenses de 927 milliards \$. L'écart donne un déficit total net de 68 milliards \$, soit 7,3 % des dépenses. Un tel déséquilibre financier a eu deux effets très négatifs sur le Québec : augmenter sa dette de façon importante et limiter sa marge de manœuvre dans sa gestion. Durant cette période de 33 ans, pouvons-nous réellement croire que ce déséquilibre soit dû uniquement au pouvoir de dépenser d'Ottawa? Est-il possible que nos dirigeants politiques aient manqué de courage pour que le Québec vive selon ses moyens?

André Letendre
Beauport

Le tramway une erreur?

Récemment, un expert français se prononçait sur l'opportunité de l'implantation d'un tramway à Québec. Or, il existe un meilleur outil de transport collectif mais il ne semble pas avoir été considéré dans les études qu'il a réalisé pour la ville de Québec : le VAL ou Véhicule automatisé léger. Il s'agit d'une rame de deux wagons couplés munis de pneus, mus à l'électricité, qui circule sur une voie surélevée et donc indifférent aux feux de circulation des rues et boulevards. Il est ainsi beaucoup plus rapide, sécuritaire et silencieux que le tramway. Les voies sur lesquelles le VAL circule sont équipées d'un système de chauffage qui empêche l'accumulation de neige ou la formation de glace, faisant en sorte que le VAL s'adapte bien aux conditions hivernales. Le VAL a été implanté dans plusieurs villes à travers le monde, notamment à Toulouse, Lille et Rennes en France, Chicago aux États-Unis et prochainement Turin en Italie. À peine plus coûteux que le tramway, le VAL offre plus d'avantages que ce dernier.

Martin Giroux, économiste
Québec

De l'île au Sable à l'île d'Orléans

C'est à ne plus rien comprendre : après les porcheries industrielles qui parfument l'air qu'on respire et empoisonnent l'eau que l'on boit, voilà qu'il est question d'un port méthanier à Beaumont. Sur les rives du Saint-

Laurent, en plein cœur du berceau des Québécois, en face de la mythique île d'Orléans dont le seul nom fait rêver les romantiques et de la magnifique baie de Beauport que l'on n'a même pas fini de nettoyer pour mieux séduire les touristes en croisière! Et tout cela, sous prétexte de développement économique. Quel développement, et pour qui? Quand finirons-nous de voir comme une manne tombée du ciel les projets destructeurs de notre cadre de vie et de l'environnement des générations à venir? Et on a le culot de dire que ce port avec ses silos d'entreposage, ce n'est pas grave dans ce coin-là parce que le décor est déjà endommagé par les pylônes d'Hydro-Québec! On est de plus en plus loin du jour où les pylônes disparaîtront, comme on l'avait laissé entendre aux gens, à l'époque de leur construction. Pourtant, en descendant le fleuve, on trouve déjà des équipements portuaires érigés à coups de millions de dollars pour le développement économique du Bas-Saint-Laurent. À quoi servent les installations de Cacouna, aujourd'hui...? Le nouveau projet qu'on tente de vendre avec l'éternel prétexte du «développement économique» pourrait fort bien s'y implanter. Pourquoi le loger au cœur d'une région dont l'actuel potentiel touristique serait alors complètement saboté? Messieurs les spéculateurs, oubliez Beaumont, oubliez Saint-Michel, oubliez Bellechasse. Vous aviez aussi pensé à Cacouna? C'est la bonne idée : ça nous coûtera moins cher et rentabilisera nos investissements passés.

Martine Corriault
Île d'Orléans



Cacouna pourrait accueillir le projet de port méthanier, soutient une lectrice.

COMMENTAIRE

ARIEL SHARON À WASHINGTON

Visite cruciale sur fond d'alliance historique

Marc Nadeau

L'auteur est étudiant au doctorat en théologie à l'Université de Sherbrooke, où il étudie la présidence de George W. Bush.

Cette semaine, George W. Bush tente de relancer le processus de paix au Moyen-Orient. À cet effet, il rencontre ses homologues égyptien, Hosni Moubarak, et israélien, Ariel Sharon. Malgré cette nouvelle tentative, il n'en demeure pas moins que l'administration du 43^e président n'est pas défavorable à la pensée et aux actions du premier ministre israélien, des actions qui sont inspirées par une confrontation musclée face à l'adversaire palestinien et qui peuvent ainsi entraver tout processus de paix éventuel.

À l'origine de cet axe Bush-Sharon, il existe cependant une solide alliance historique entre les deux pays. Depuis sa création, l'État d'Israël entretient une relation étroite avec les États-Unis. Au printemps 1948, il y aura de cela bientôt 56 ans, le président Harry S. Truman a fermement appuyé — en opposition à ce que plusieurs de ses conseillers lui recommandaient — la création de l'État d'Israël. S'installait alors une relation particulière entre l'État naissant et la super puissance. De son côté, le successeur de Truman — Dwight D. Eisenhower — était tout sauf chaleureux envers Israël. C'est sous l'égide de John F. Kennedy, qui prend le relais de Eisenhower dans le Bureau ovale, que Washington établit les bases d'une relation étroite et durable avec l'État hébreu.

Cette relation n'a toutefois pas été sans apporter son lot de tensions. Par exemple, Bush père était plutôt tiède envers le premier ministre Itzhak Shamir. Il en était de même entre Bill Clinton et Benjamin Netanyahu. Cette tension entre Washington et Jérusalem résultait notamment de désaccords sur la question israélo-palestinienne. Actuellement, la situation est bien différente. Alors que le dossier israélo-palestinien figurait parmi les enjeux importants des administrations précédentes, il en est autrement pour l'entourage de George W. Bush.

Pourquoi donc? D'abord, parce qu'Israël est un allié sûr pour les Américains, un vecteur de stabilité dans une région des plus volatiles. Stratégiquement, Washington peut toujours compter sur Jérusalem dans la guerre contre le terrorisme comme dans d'autres dossiers.

Au surplus, l'État hébreu est la seule démocratie de cette région du monde, un aspect à ne pas négliger. Particulièrement si on considère que les concepteurs de la politique étrangère actuelle souhaiteraient établir la démocratie



Ariel Sharon à son arrivée à Washington hier

au Moyen-Orient, en commençant par l'Irak. Dans la même veine, les formations politiques des deux pays interagissent entre elles. En 1999, durant la campagne électorale israélienne, les stratégies de Bill Clinton sont allées prêter main-forte à Ehud Barak, qui l'a emporté sur Benjamin Netanyahu. Une relation identique existe entre le Likoud — le Parti de Netanyahu et de Sharon — et le Parti républicain de George W. Bush. Dans la même trajectoire, ils sont nombreux les membres de l'administration actuelle qui nourrissent une communion de vues avec les dirigeants israéliens actuels.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE DÉCAPITÉE

Ainsi, plusieurs des hauts responsables de la sécurité nationale et de la défense américaine sont des alliés naturels d'Ariel Sharon. On dit d'ailleurs de Lewis Libby (le chef de cabinet du vice-président Dick Cheney et ancien protégé de Paul Wolfowitz) qu'il est l'un des meilleurs représentants du Likoud à Washington. Dick Cheney, Donald Rumsfeld, Paul Wolfowitz (numéro deux de Rumsfeld) et Condoleezza Rice, bien qu'à des degrés différents, souscrivent à ce soutien envers Israël.

Dans son dernier livre, *Imperial America*, John Newhouse — qui décapite sans ménagement la politique étrangère de George W. Bush — invoque d'ailleurs les liens étroits qui unissent l'administration actuelle et l'État d'Israël pour illustrer que l'axe Jérusalem-Washington est néfaste dans la conduite actuelle de la politique étrangère américaine. Selon lui, l'influence de la politique intérieure dans le dossier des relations avec Israël a pour conséquence d'entraver toute solution au dossier palestinien.

Historiquement, le palier législatif américain est aligné en faveur d'Israël et ce, depuis 1948. Par exemple, en 2001, 89 des 100 sénateurs ont demandé au président Bush, dans une lettre, de ne pas interférer avec les actions israéliennes face au terrorisme palestinien.

Dans la même trajectoire, l'électorat de confession juive est crédité d'un poids considérable sur l'échiquier politique. Traditionnellement, il s'aligne cependant du côté des démocrates. Il n'y a rien de bien étonnant dans cette situation puisque, comme le souligne Warren Bass dans son dernier ouvrage, *Support Any Friend*, les premiers appuis d'Israël en sol américain se trouvaient au sein du Parti démocrate, des syndicats et des cercles libéraux. Par exemple, la veuve du président Roosevelt, Eleanor, a soutenu l'établissement d'Israël en 1948. Et ce sont deux présidents démocrates, Harry S. Truman et John F. Kennedy qui ont été les premiers à soutenir cet État sur le plan international.

Parallèlement, on doit aussi observer l'évolution du Parti républicain — depuis quelques décennies — par rapport à Israël. Durant les années 60, le mouvement conservateur américain regroupait notamment la Société John Birch, qui véhiculait l'antisémitisme. Plus tard, dans une conversation entre le pasteur Billy Graham et le président Nixon, en 1972, ce dernier critiquait le fait que le monde des médias américains était dominé par des personnes de confession juive qui étaient de gauche, un commentaire antisémite auquel le pasteur a souscrit à l'époque mais duquel il s'est par la suite distancé. Et jusqu'à la fin des années 1990, Pat Buchanan, un ancien collaborateur de Richard Nixon et Ronald Reagan, était tout à la fois actif dans le Parti républicain et adversaire de l'État d'Israël. En 2000, il a quitté le Parti de George W. Bush pour se présenter sous la bannière du Parti réformiste. Il fut donc un temps où un courant important du Parti républicain ne voyait pas d'un

bon œil une trop grande proximité avec Israël et ses dirigeants. Ce courant semble maintenant relégué aux oubliettes.

SYMBIOSE AVEC LE LIKOUd

Actuellement, on peut observer une symbiose entre le Likoud d'Ariel Sharon et le parti de George W. Bush. À vrai dire, ces liens étroits ont commencé à être tissés sous la présidence de Ronald Reagan. À la suite de l'intermède de Bush père, le fils a en quelque sorte repris le travail là où Reagan avait dû quitter le chantier. Mais force est de constater qu'il a eu de l'aide. C'est que, dans son ascension politique, George W. Bush a pu compter sur le soutien indéfectible et efficace de la droite chrétienne américaine. Pour un grand nombre de ses adhérents, Israël — dans sa totalité — est la terre offerte par Dieu au peuple juif. C'est la terre de l'alliance. Sur cette toile de fond biblique, Israël a un rôle déterminant à jouer dans la seconde venue du Christ sur terre. Le retour et la présence des Juifs sur la terre promise sont des conditions fondamentales à ce grand retour. Il faut donc protéger et préserver cette situation. Dans ce cadre, toute concession accordée aux Palestiniens est inconcevable.

Tous les moyens politiques sont donc mis en œuvre pour défendre Israël. C'est ainsi que la Christian Coalition — principale composante de la droite chrétienne américaine — se met en œuvre pour obtenir les gains politiques qui doivent nécessairement accompagner cette intention religieuse. Les principales têtes d'affiche de la droite chrétienne, de Ralph Reed à Jerry Falwell en passant par Gary Bauer, y contribuent.

Au moment d'entrer dans un combat électoral qui promet d'être serré, George W. Bush a besoin de pouvoir compter sur une base électorale mobilisée, dont la droite chrétienne est l'une des composantes majeures. Le président ne voudra probablement pas offenser ses supporteurs. Ariel Sharon le sait certainement. Et en dépit de tout ce qui peut se produire, il pourra non seulement continuer de compter sur George W. Bush pour le seconder sur la scène internationale mais aussi sur la droite chrétienne pour veiller sur ses intérêts aux États-Unis. Même si plusieurs aiment le détester, force est de reconnaître que le premier ministre israélien est un politicien habile et astucieux, peut-être plus qu'on peut le croire.

La droite chrétienne américaine est opposée à toute concession territoriale aux Palestiniens

